Extrait des *Mémoires de la Société Zoologique de France*
Tome XXIII, 1910, page 145.

CAMPAGNES DE LA MELITA
LES AMPHIPODES D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

PAR
Ed. CHEVREUX

Première partie.

Gammarina

La plupart des Amphipodes qui font l'objet du présent travail ont été obtenus au cours d'un voyage zoologique effectué en 1892, à bord du yacht Melita. J'étais parti de Nantes le 27 mai. Après quelques recherches sur les côtes d'Espagne et de Portugal, le yacht passait le détroit de Gibraltar et arrivait à Alger le 2 juillet. J'en repartais quelques jours plus tard pour consacrer la fin du mois à des dragages dans les parages de Majorque et de Minorque (îles Baléares). Il ne sera pas question ici du résultat de ces opérations. De retour à Alger, je quittai définitivement ce port le 10 août, pour me diriger, en suivant la côte, vers la Tunisie.

Le trajet d'Alger à Bizerte, effectué par de grosses brises de vent d'est, qui m'obligèrent à un louvoyage pénible, fut coupé par quelques relâches à l'abri du cap Tédlès, à Bougie et devant La Calle. Au cours de ces relâches, plusieurs opérations de dragage et de pose de nasse me procurèrent des animaux intéressants. A Bizerte, en dehors de mes dragages en rade, j'ai pu faire des recherches dans le lac salé et dans le lac d'eau douce (lac Iskel) grâce à l'obligeance du directeur de la Compagnie des travaux du port, qui voulut bien mettre un remorqueur à ma disposition pour conduire ma yole jusqu'à l'entrée de l'Oued-Tindja, canal qui relie les deux lacs.

J'effectuai ensuite quelques opérations en rade de La Goulette et dans le lac de Tunis, puis, je me dirigeai vers le golfe de Gabès, tout en profitant des circonstances favorables pour

faire des dragages au large du Ras Dimas, dans le canal des Kerkennahs et en rade de Sfax.

La faune des Éponges du golfe de Gabès m'intéressait tout particulièrement, ces Cœlentérés contenant toujours de nombreux Crustacés et Mollusques commensaux. Huit coups de chalut, sur les fonds de 20 à 38 mètres du golfe, me procurèrent de nombreux exemplaires de l'Éponge du commerce (*Hippospongia equina* Schulze, var. *elastica* Lend.) ainsi que plusieurs formes nouvelles de Spongiaires. Au point de vue des Amphipodes, cette faune est malheureusement de peu d'intérêt, les exemplaires, qui habitent en grand nombre les oscules des *Hippospongia*, appartenant tous à deux espèces fort communes : *Lysianassa longicornis* Lucas et *Leucothoe spinicarpa* (Abildg.).

Je séjournai dans le golfe de Gabès, tant aux mouillages de la Skhira et de la baie des Surkennis qu'à celui de Sidi-Jamur (île Djerba), jusqu'au 28 septembre. Puis, après avoir touché à Sousse, je regagnai Bizerte, où je voulais faire encore quelques recherches en rade et dans les lacs.

Pendant mon retour à Alger, où j'arrivai le 22 octobre, j'effectuai encore quelques dragages. Le plus fructueux, au point de vue spécial qui m'occupe ici, eut lieu sur le plateau qui sépare le cap Serrat de l'île de la Galite, par une profondeur de 170 mètres. Le chalut ramena dix-sept espèces d'Amphipodes. Quatre de ces espèces étaient nouvelles et huit autres n'avaient jamais été rencontrées en Méditerranée.

Enfin, pendant mon voyage de retour, je profitai des nuits calmes pour traîner le chalut de surface et pour recueillir les nombreux animaux pélagiques qui quittent les profondeurs après le coucher du soleil. Ce mode de pêche, dont les résultats sont à peu près nuls en été sur la côte d'Algérie, commençait à devenir fructueux.

La plupart des résultats de ce voyage ont été depuis longtemps publiés. M. Topsent (39), a étudié les Spongiaires; M. Ad. Dollfus (19), une partie des Isopodes, les *Tanaidæ*; M. Dautzenberg (17), les Mollusques testacés; M. Joubin (22), les Céphalopodes. J'adresse ici à ces Messieurs mes meilleurs remerciements.

Je mentionnerai dans le présent travail, en même temps que les Amphipodes recueillis en 1892, ceux que j'ai trouvés à Cherchell pendant l'hiver de 1884-1885 et dont une liste préliminaire a déjà été publiée (5), et ceux que j'ai dragués dans

le golfe de Bône et dans ses environs, à partir de 1899, avec le petit yacht MELITA II. Enfin, j'y joindrai les Amphipodes dragués dans la baie d'Alger par l'Isis, bateau de la Station zoologique dirigée par M. le professeur VIGUIER, Amphipodes que M. SEURAT, chef des travaux pratiques de zoologie à la Faculté des sciences d'Alger, a bien voulu recueillir à mon intention, et quelques espèces trouvées par mon ami M. BARITEAU, sur la côte de Kabylie.

Le nombre des espèces recueillies est de cent-quarante-deux. Quatorze de ces formes sont nouvelles pour la science et j'ai été conduit, au cours de mon travail, à proposer l'établissement de cinq genres nouveaux.

Liste des stations d'Algérie et de Tunisie dans lesquelles des Amphipodes ont été obtenus (1).

Stn. 10, Cherchell. Recherches sur le littoral pendant l'hiver de 1884-1885.

Stn. 503, 3 juillet 1892. Alger, ravin de la Femme sauvage, au bord de l'Oued Khrenis, sous les pierres.

Stn. 504, 7 juillet 1892. Au large de la côte d'Algérie, (lat. 37°55′ N.; longit. 0°40′ E.), sur une Tortue (*Thalassochelys caretta* L.).

Stn. 513, 2 août 1892. Au large de la côte d'Algérie (lat. 37°26′ N.; longit. 0°50′ E.), sur une Tortue (*Thalassochelys caretta* L.).

Stn. 515, 8 août 1892. Alger, baie de l'Agha, dragage, sable vaseux, 10 mètres.

Stn. 516, 8-9 août 1892. Port d'Alger, dans une nasse, vase molle, 15 mètres.

Stn. 517, 13 août 1892. Cap Tédlès, côte de Kabylie, sur les Algues du littoral.

Stn. 519, 13 août 1892. Cap Tédlès, filet fin de surface.

(1) Pour la commodité de mes travaux, j'ai réuni, dans une liste générale de stations, les pêches effectuées à bord de mes yachts : ACTIF, sur la côte océanique de France; MELITA, dans l'Atlantique (golfe de Gascogne, côtes d'Espagne et de Portugal, Canaries, côtes du Sahara et du Sénégal) et dans la Méditerranée ; MELITA II, dans le golfe de Bône et dans ses environs.

Stn. 520, 13 août 1892. Cap Tédlès, dragage, sable fin, 12 mètres.

Stn. 522, 13-14 août 1892. Mouillage du cap Tédlès, dans une nasse, sable, 10 mètres.

Stn. 524, 6 août 1892. Au large de Bougie (lat. 36° 51′ N.; longit. 2° 48′ E.), filet fin de surface, 6 heures du matin.

Stn. 525, 17 août 1892. Bougie, sur la plage de Sidi-Yaya.

Stn. 526, 18 août 1892. Dans les gorges du Chabet-el-Akra, au bord d'un ruisseau, sous les pierres.

Stn. 527, 19 août 1892. Bougie, plage de l'Oued-Marsa, dans le sable.

Stn. 528, 22 août 1892. Au large du cap Rose (lat. 37° 01′ N; longit. 5° 56′ E.), filet fin traîné à 10 mètres de profondeur, 8 heures du matin.

Stn. 530, 23 août 1892. Rade de La Calle, chalut, sable et *Posidonia*, 20 mètres.

Stn. 531, 24 août 1892. Au large du cap Roux (lat. 36° 58′ 20″ N.; longit. 6° 15′ 30″ E.), traînage de fauberts sur un fond de Corail rose, 70 mètres.

Stn. 535, 29 août 1892. Bizerte, au bord du lac salé, sous les amas de *Posidonia* rejetées.

Stn. 537, 3-4 septembre 1892. La Goulette, dans une nasse mouillée en rade, vase, 6 mètres.

Stn. 538, 4 septembre 1892. Canal de La Goulette à Tunis, dans les touffes d'Algues fixées sur les pilotis.

Stn. 540, 4 septembre 1892. Pêche au filet fin dans le lac de Tunis (salure de l'eau, 55 gr. par litre).

Stn. 541, 7 septembre 1892. Au large du Ras Dimas (lat. 35° 37′ 30″ N.; longit. 8° 46′ 30″ E.), chalut, sable et *Posidonia*, 21 mètres.

Stn. 542, 8 septembre 1892. Sur la bouée lumineuse verte, à l'entrée nord du chenal des Kerkennahs, sur des Alcyonaires.

Stn. 543, 9 septembre 1892. Sfax, sur le banc de sable devant la ville, marée basse, sous les pierres.

Stn. 545, 10 septembre 1892. Plage de Sfax, dans un morceau de bois rejeté par la mer.

Stn. 546, 11 septembre 1892. Plage au nord de Sfax, sous les pierres, au niveau des pleines mers.

Stn. 547, 13 septembre 1892. Au large de Maharès (lat. 34° 27′ N.; longit. 8° 13′ 15″ E.), chalut, Nullipores, 22 mètres.

Stn. 549, 14 septembre 1892. Baie des Surkennis, Ras-el-Freshat, sous les *Posidonia* rejetées.

Stn. 551, 15 septembre 1892. Baie des Surkennis, chalut, sur les fonds de *Posidonia* du mouillage, 6 à 8 mètres.

Stn. 552, 15 septembre 1892. Baie des Surkennis, dragage dans le chenal du nord, entre les bancs, sable vaseux et gravier, 10 à 12 mètres.

Stn. 553, 15 septembre 1892. Baie des Surkennis, presqu'île Khédine, sous les pierres et les *Posidonia* rejetées.

Stn. 554, 16 septembre 1892. Dragage dans la fosse du chenal nord, fond de coquilles brisées, 20 mètres.

Stn. 555, 16 septembre 1892. Baie des Surkennis, dans les Éponges ramenées par le tramail placé dans le chenal par 20 mètres de profondeur.

Stn. 556, 17 septembre 1892. Au large de la Skhira (lat. 34° 15′ N.; longit. 7° 48′ E.), chalut, sable vaseux, 22 mètres.

Stn. 557, 17 septembre 1892. Golfe de Gabès (lat. 34° 03′ N.; longit. 7° 53′ E.). chalut, sable, 19 mètres.

Stn. 558, 18 septembre 1892. Gabès, au bord de l'Oued-el-Bey, petit lac formé par le barrage de l'Oued-Gabès, en amont de l'oasis de Mendel.

Stn. 560, 19 septembre 1892. Golfe de Gabès (lat. 33° 53′ N.; longit. 7° 52′ E.), chalut, sable et *Posidonia*, 15 mètres.

Stn. 561, 19 septembre 1892. Golfe de Gabès (lat. 33° 53′ N.; longit. 7° 55′ E.), chalut, sable, 23 mètres.

Stn. 562, 20 septembre 1892. Golfe de Gabès (lat. 34° 02′ N.; longit. 8° 20′ E.), filet fin de surface, 4 heures du matin.

Stn. 563, 20 septembre 1892. Djerba, près du marabout de Sidi-Jamur, basse mer de syzygie.

Stn. 564, 21 septembre 1892. Marée, même localité que la précédente.

Stn. 566, 23 septembre 1892. La Skhira, marée basse.

Stn. 567, 24 septembre 1892. La Skhira, marée basse, près de la pêcherie.

Stn. 568, 25 septembre 1892. Golfe de Gabès (lat. 34° 18′ N.; longit. 8° 18′ E.), chalut, Corallines et Éponges, 38 mètres.

Stn. 570, 28 septembre 1892. Sousse, sur les Algues du quai.

Stn. 571, 2 octobre 1892. Au large du cap Farina (lat. 37° 12′ N.; longit. 7° 58′ E.), filet fin de surface, 11 heures du matin.

Stn. 576, 5 octobre 1892. Bizerte, au bord de l'Oued-Tindja, qui relie le lac salé au lac d'eau douce, sur les *Polysiphonia*.

Stn. 577, 7 octobre 1892. Bizerte, dragage dans la rade, sable et *Posidonia*, 10 mètres.

Stn. 579, 8 octobre 1892. Au large des Fratelli (lat. 37° 20′ N.;

longit. 7° 04′ E.), filet fin traîné à quelques mètres de la surface, au coucher du soleil.

Stn. 580, 9 octobre 1892. Entre la Galite et le cap Serrat (lat. 37°27′ N.; longit. 6°45′ E.), filet fin de surface, 8 heures du matin.

Stn. 581, 9 octobre 1892. Même localité, pêche au haveneau, à la surface, pendant le calme, 9 heures du matin.

Stn. 582, 9 octobre 1892. Entre la Galite et le cap Serrat (lat. 37°20′ N.; longit. 6°51′ E.), chalut, 170 mètres, vase.

Stn. 584, 11 octobre 1892. Au large du cap de Fer (lat. 37° 37′ N.; longit. 4°20′ E.), filet fin de surface, 6 heures du soir.

Stn. 585, 11 octobre 1892. Au large du cap de Fer (lat. 37° 36′ N.; longit. 4° 18′ E.), filet fin de surface, 8 heures 1/2 du soir.

Stn. 586, 12 octobre 1892. Au large de Djidjelli (lat. 37° 01′ N.; longit. 3° 27′ E.), pêche au haveneau le long du bord.

Stn. 587, 12 octobre 1892. A deux milles au nord de la station précédente, même mode de pêche.

Stn. 588, 13 octobre 1892. Djidjelli, dragage dans la rade, sable roux, 23 mètres.

Stn. 589, 13-14 octobre 1892. Djidjelli, dans une nasse mouillée au pied des roches du phare, par 20 mètres.

Stn. 590, 15 octobre 1892. Djidjelli, canal d'écoulement des eaux du marais, sur les Algues (eau saumâtre).

Stn. 591, 16 octobre 1892. Au large de Bougie (lat. 36° 56′ N.; longit. 3° 01′ E.), filet fin de surface, 9 à 10 heures du matin.

Stn. 592, 16 octobre 1892. Même localité que la précédente, dans des Salpes à bandes violettes, prises au haveneau le long du bord.

Stn. 593, 17 octobre 1892. Au nord du cap Carbon (lat. 36° 59′ N.; longit. 2° 48′ E.), filet fin de surface, 3 heures du matin.

Stn. 594, 18 octobre 1892. Bougie, dragage en rade de Sidi-Yaya, vase molle grise, 18 mètres.

Stn. 596, 19 octobre 1892. Golfe de Bougie, chalut, vase, 65 mètres.

Stn. 597, 20 octobre 1892. Plage au sud de Bougie, dans le sable.

Stn. 599, 18 février 1893. Saint-Eugène, près Alger, sur les Algues du littoral.

Stn. 600, 10 mars 1893. Alger, baie de Mustapha, sur les Algues ramenées par la senne.

Stn. 601, 12 avril 1893. Alger, sur les Algues du littoral.

Stn. 602, 30 avril 1893. Saint-Eugène, près Alger, au bord d'un ruisseau, à 20 mètres de la mer.

Stn. 603, 19 mai 1893. Saint-Eugène, près Alger, sur les Algues du littoral.

Stn. 628, 5 juillet 1894. Bône, baie du Fort-Gênois, sur les Algues du littoral.

Stn. 633, 10 juin 1895. Bône, sur les Algues du littoral.

Stn. 652, 20 mai 1897. Bône, sur une bouée du port.

Stn. 653, 28 mai 1897. Bône, sur une bouée du port.

Stn. 654, 8 juin 1897. Bône, baie du Caroubier, dragage, vase, 22 mètres.

Stn. 655, 8 juin 1897. Bône, baie du Caroubier, dragage, sable et *Posidonia*, 10 mètres.

Stn. 656, 11 juin 1897. Bône, plage Chapuis, dans une touffe d'Algues.

Stn. 657, 15 juin 1897. Bône, baie du Caroubier, dragage, sable et *Posidonia*, 10 à 12 mètres.

Stn. 658, 19 juin 1897. Bône, baie du Caroubier, dragage, vase, 20 mètres.

Stn. 659, 19 juin 1897. Bône, baie du Caroubier, dragage, sable, 15 mètres.

Stn. 660, 26 juin 1897. Bône, au large de la plage Toche, dragage, vase, 25 à 30 mètres.

Stn. 661, 26 juin 1897. Bône, baie du Caroubier, dragage sable et *Posidonia*, 8 à 10 mètres.

Stn. 662, 30 octobre 1897. Bône, dragage dans l'avant-port, vase molle, 8 mètres.

Stn. 663, 12 mai 1898. Bône, au bout de la digue sud, sur des Algues brunes.

Stn. 664, 10 juin 1898. Bône, dans la Seybouse, à 5 kilomètres et à 12 kilomètres de l'embouchure, haveneau, au pied des roseaux.

Stn. 665, 12 juin 1898. Golfe de Bône, près Calle Traverse, dragage, sable, 10 mètres.

Stn. 666, 13 juin 1898. Bône, plage Luquin, sur les Algues.

Stn. 667, 6 juillet 1898. Bône, plage Luquin, sur les Algues.

Stn. 668, 7 juillet 1898. Bône, cap de Garde, sur les Algues.

Stn. 669, 11 juillet 1898. Bône, côte de Sidi-Aïssa, sur les Algues.

Stn. 670, 28 septembre 1899. Bône, à trois milles dans le

nord-est du cap de Garde. Filet bathypélagique, 10 heures du matin, profondeur environ 50 mètres.

Stn. 671, 29 décembre 1899. Bône, à deux milles dans le nord-est du cap de Garde, filet bathypélagique, 1 heure du soir, profondeur 60 à 100 mètres.

Stn. 672, 27 mars 1900. Bône, à un mille dans le nord-ouest du cap de Garde, filet bathypélagique, 1 heure du soir, profondeur, 5 à 10 mètres.

Stn. 673, 14 avril 1900. Bône, plage du Caroubier, sur les Algues.

Stn. 674, 17 avril 1900. La Calle, plage ouest, sous les pierres recouvrant du gravier.

Stn. 675, 20 avril 1900. La Calle, sur les Algues de l'avant-port.

Stn. 676, 28 avril 1900. Bône, à un mille dans le nord-ouest du cap de Garde, filet bathypélagique, profondeur environ 10 mètres.

Stn. 677, 4 mai 1900. Bône, sur les Algues et dans les Éponges fixées aux blocs de béton retirés du port.

Stn. 678, 5 mai 1900. Bône, plage du Caroubier, sous les pierres.

Stn. 679, 19 mai 1900. Bône, plage du Caroubier, sous les pierres, à 1 mètre au-dessus de la ligne de l'eau.

Stn. 680, 15 juin 1900. La Calle, sur les Algues du chenal, côté ouest.

Stn. 681, 7 novembre 1900. Bône, à 1 mille dans le nord du cap de Garde, filet bathypélagique, 10 heures du matin, profondeur 10 mètres.

Stn. 682, 14 décembre 1900. Golfe de Bône (lat. 36° 58' N., longit. 5° 42' E.), fauberts (engin des corailleurs), fond de Corail rose, 65 mètres.

Stn. 683, 17 décembre 1900. Golfe de Bône, près du cap Rose, filet bathypélagique, profondeur 10 mètres.

Stn. 684, 19 décembre 1900. Dans le nord-ouest du cap Rose, fauberts, fond de Corail rose, 70 mètres.

Stn. 685, 2 février 1901. Golfe de Bône, dans l'est du port, chalut et fauberts, vase molle grise, 22 mètres.

Stn. 686, 4 mai 1901. Golfe de Bône, au nord de la plage du Caroubier, fauberts (engin des corailleurs), roches, 12 mètres.

Stn. 687, 1er juin 1901. Golfe de Bône, au nord de la plage du Caroubier, fauberts (engin des corailleurs), roches, 12 mètres.

Stn. 688, 8 juin 1901. Golfe de Bône, à l'est de la plage du Caroubier, chalut et fauberts, vase molle grise, 30 mètres.

Stn. 689, 14 juin 1901. Port de Bône, dragage, sable vaseux et *Posidonia*, 6 mètres.

Stn. 690, 13 juillet 1901. Au large du cap Rose, sur une Tortue morte.

Stn. 693, 16 juillet 1901. Ile de la Galite (côte nord de Tunisie), au bord d'une mare, dans le village, altitude 100 mètres environ.

Stn. 696, 16 juillet 1901. Ile de la Galite, sur des *Scyllium canicula* et un *Squatina angelus* rapportés par les pêcheurs.

Stn. 697, 17 juillet 1901. Ile de la Galite, au bord de la fontaine de la plage des galets, altitude 20 mètres environ.

Stn. 698, 17 juillet 1901. Ile de la Galite, sur les Algues.

Stn. 699, 11 janvier 1902. Entre le cap de Garde et la Voile noire, pêche au filet fin, un peu au-dessous de la surface, 10^h 50 à 11^h 10 du matin.

Stn. 700, 29 janvier 1902. Golfe de Bône, au large du Fort-Génois, à environ deux milles de terre, filet bathypélagique, à environ 15 mètres au-dessous de la surface, 11^h à 11^h 15 du matin.

Stn. 701, 4 février 1902. A deux milles dans l'est du cap de Garde, filet bathypélagique, à environ 20 mètres au-dessous de la surface. Quatre opérations, entre 11^h du matin et 2^h 15 du soir.

Stn. 702, 7 février 1902. De un à trois milles dans le nord-est du cap de Garde, filet bathypélagique, à 20-25 mètres au-dessous de la surface. Quatre opérations, entre 10^h 20 du matin et 2^h 30 du soir.

Stn. 705, 4 mai 1902. Golfe de Bône, fauberts (engin des corailleurs), roches, 46 mètres.

Stn. 706, 18 mai 1902. Au large de la Voile noire (ouest du cap de Garde), sur une épave.

Stn. 707, 18 mai 1902. Au large du cap Axine, près Herbillon, sur une chaîne de Salpes prise au haveneau le long du bord.

Stn. 709, 14 juin 1902. Bône, dragage dans l'avant-port, sable vaseux et *Posidonia*, 6 mètres.

Stn. 710, 14 juin 1902. Bône, dragage dans l'avant-port, vase molle grise, 8 mètres.

Stn. 711, 14 juin 1902. Bône, sur les Algues de la première bouée noire de l'avant-port.

Stn. 712, 21 juin 1902. Bône, dragage dans l'avant-port, vase molle grise, 8 mètres.

Stn. 713, 24-25 juin 1902. Bône, nasse mouillée sur les roches au nord de la digue du Lion, profondeur environ 5 mètres.

Stn. 716, 4 mai 1903. Bône, dans une pièce de bois épave, percée par les Tarets.

Stn. 719, 17 février 1904. Bône, baie du Caroubier, dragage, sable, 10 mètres.

Stn. 720, 15 mai 1904. Golfe de Bône, plage Toche, sur des Algues, profondeur 2 à 3 mètres.

Stn. 721, 20 mai 1904. Golfe de Bône, baie du Caroubier, dans les racines de *Posidonia*, profondeur 3 à 5 mètres.

Stn. 722, 25 mai 1904. Sur des bouées du port de Bône.

Stn. 723, 30 mai 1904. Au large du cap de Garde, sur un morceau de liège.

Stn. 724, 1er juin 1904. Bône, dragage dans l'avant-port, sable vaseux et *Posidonia*, 6 mètres.

Stn. 725, 5 juin 1904. Bône, dans le nord-est du cap de Garde, chalut, gravier et coquilles brisées, 75 mètres.

Stn. 726, 12 juin 1904. Bône, dans le nord-est du cap de Garde, chalut, gravier et Algues calcaires, 65 mètres.

Stn. 727, 15 juin 1904. Golfe de Bône, plage Toche, sur des Algues, profondeur 2 à 3 mètres.

Stn. 728, 17 juin 1904. Golfe de Bône, dans l'est du Fort-Gênois, chalut, vase molle grise, 45 mètres.

Stn. 729, 19 juin 1904. Bône, dans le nord-est du cap de Garde, chalut, coquilles brisées et Madrépores, 83 mètres.

Stn. 730, 26 juin 1904. Golfe de Bône, plage Chapuis, dans les Algues et les racines de *Posidonia* ramenées de 2 à 3 mètres de profondeur.

Stn. 731, 27 juin 1904. Golfe de Bône, baie du Caroubier, sur les Algues du littoral.

Stn. 732, 1er juillet 1904. Golfe de Bône, baie du Caroubier, sur les Algues retirées du fond.

Stn. 732bis, 2 juillet 1904. Golfe de Bône, baie du Fort-Gênois, dans le byssus des *Pinna nobilis* ramenées par un plongeur, d'une profondeur de 7 à 8 mètres.

Stn. 735, 2 mars 1906. Golfe de Bône, filet fin de surface, nuit.

Stn. 737, 17 mai 1907. Golfe de Bône, près la plage Chapuis, dans les paquets de racines de *Posidonia* retirés du fond.

Stn. 740, 26 avril 1909. Golfe de Bône, baie du Caroubier, sur les pierres garnies d'Ulves vertes.

Stn. 741, 1er mai 1909. Djidjelli, plage est, au bord de l'eau, sous les pierres.

Stn. 742, 4 mai 1909. Hammam-Berda, entre Bône et Guelma, bains romains, source saline carbonatée, température variant de 29° à 35° centigrades.

Stn. 743, 19 mai 1909. Bône, jetée sud, sur les Algues.

LYSIANASSIDAE

Nannonyx propinquus nov. sp.

(Fig. 1 du texte et pl. VI, fig. 1 à 8)

Femelle. — Corps obèse, atteignant 3mm de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré. Mésosome et métasome

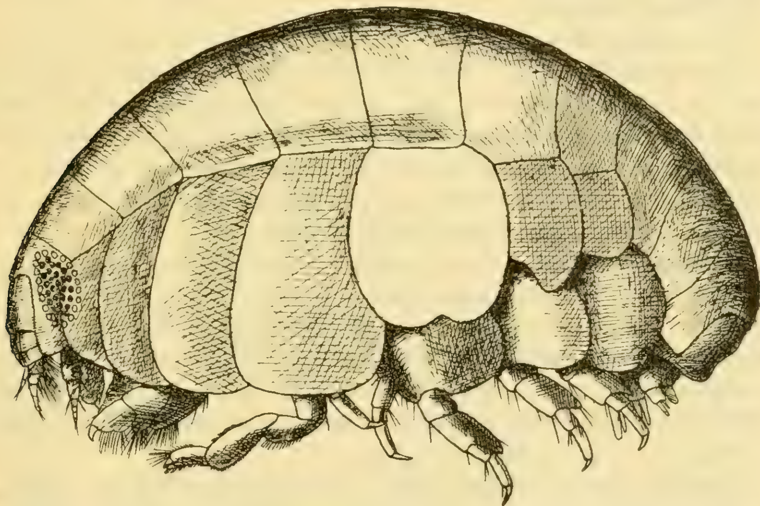


Fig. 1. — *Nannonyx propinquus* nov. sp. — Femelle vue du côté gauche.

lisses. Premier segment de l'urosome présentant une petite dépression dorsale, suivie d'une carène arrondie.

Tête courte dans sa partie dorsale, mais prolongée latéralement par des lobes très développés, subaigus, qui atteignent l'extrémité du pédoncule des antennes supérieures.

Plaques coxales remarquablement hautes, celles des quatre premières paires atteignant à peu près le double de la hauteur des segments correspondants du mésosome. Plaques coxales de la cinquième paire beaucoup moins larges que hautes. Plaques épimérales du dernier segment du métasome terminées en arrière par un angle droit.

Yeux très grands, ovalaires, comprenant chacun une cinquantaine d'ocelles.

Antennes supérieures très courtes, ne dépassant pas en longueur l'ensemble de la tête (lobes latéraux non compris) et du premier segment du mésosome. Premier article du pédoncule très volumineux, aussi large que long. Ensemble des deuxième et troisième articles n'atteignant que la moitié de la longueur du premier article. Flagellum principal n'atteignant que la moitié de la longueur du pédoncule et composé de quatre articles. Premier article aussi long que l'ensemble des deux articles suivants et garni de nombreuses tigelles sensitives. Flagellum accessoire triarticulé, atteignant la moitié de la longueur du flagellum principal.

Antennes inférieures à peine plus longues que les antennes supérieures. Troisième article très développé, un peu plus long que le cinquième article, qui n'atteint guère plus de la moitié de la longueur du quatrième. Flagellum à peine plus long que le dernier article du pédoncule et comprenant cinq articles.

Pièces buccales ne différant pas sensiblement de celles du type du genre : *Nannonyx Goësi* (Boeck).

Gnathopodes antérieurs courts, mais robustes. Article basal volumineux, deux fois aussi long que large. Article méral triangulaire, prolongé le long du bord postérieur du carpe, qui est également triangulaire et très dilaté à son extrémité. Propode ovalaire, plus court et plus étroit que le carpe. Dactyle très petit. Bord postérieur de l'article méral, du carpe et du propode portant de longues soies spiniformes.

Gnathopodes postérieurs beaucoup plus longs que les gnathopodes antérieurs. Article basal un peu rétréci dans sa partie médiane. Article ischial très développé, atteignant la moitié de la longueur de l'article basal. Article méral dilaté dans sa partie distale et finement cilié au bord postérieur. Carpe aussi long que l'article ischial et finement cilié sur ses deux bords. Propode beaucoup plus étroit que le carpe et n'atteignant que la moitié de la longueur de ce dernier article. Bord postérieur

du propode prolongé inférieurement et formant, avec le dactyle, un petit organe chéliforme.

Péréiopodes robustes, mais très courts. Péréiopodes des deux premières paires à peine plus longs que leurs plaques coxales. Article basal presque aussi long que l'ensemble des trois articles suivants. Article méral dilaté, bord antérieur convexe, se prolongeant inférieurement le long du carpe. Propode dépassant d'un tiers la longueur du carpe. Dactyle petit, légèrement courbé.

Péréiopodes de la troisième paire beaucoup plus courts que les péréiopodes précédents. Article basal plus large que long. Article méral prolongé en arrière et dépassant l'extrémité du carpe. Propode atteignant le double de la longueur du carpe. Dactyle courbé.

Péréiopodes des deux dernières paires de même forme, ceux de la cinquième paire étant un peu plus longs que les précédents. Article basal à peu près aussi long que large, crénelé au bord postérieur. Article méral moins fortement prolongé que chez les péréiopodes de la troisième paire. Propode atteignant le double de la longueur du carpe. Dactyle petit.

Lobes branchiaux bien développés, plus longs que les lamelles incubatrices.

Branche externe des uropodes de la première paire un peu plus courte que le pédoncule, mais notablement plus longue que la branche interne. Branche interne des uropodes de la deuxième paire aussi longue que le pédoncule ; branche externe un peu plus allongée. Uropodes de la dernière paire très réduits. Branche externe un peu plus courte que le pédoncule et portant un petit article terminal. Branche interne très grêle, beaucoup plus courte que la branche externe. Telson aussi large que long, présentant, au bord distal, une large échancrure arrondie, garnie, de chaque côté, d'une forte épine et d'une soie.

Espèce voisine de *Nannonyx Goësi* (Boeck), des mers de Norvège, mais, chez cette dernière forme, les yeux sont de taille moyenne, les plaques épimérales du dernier segment du métasome sont crénelées au bord postérieur, le propode des gnathopodes antérieurs est aussi long que le carpe, l'article méral des péréiopodes de la troisième paire n'est pas très prolongé, le telson ne présente pas d'échancrure au bord distal.

Provenance. — Stn. 661, golfe de Bône, profondeur 25 mètres.

Lysianassa longicornis Lucas
(Pl. VI, fig. 9)

Lysianassa longicornis Stebbing (38), p. 39 (1).

Provenance. — Golfe de Bône (Lucas). Stns. 531, 684, au large de La Calle. Stns. 556, 557, 561, 568, golfe de Gabès. Stns. 654, 726, golfe de Bône. Baie d'Alger (Isis). Profondeur 19 à 70 mètres.

Les exemplaires du golfe de Gabès ont été trouvés, en grand nombre, dans les oscules des Éponges du commerce, *Hippospongia equina* (Schm.), var. *elastica* Lend.

Couleur. — Chez une femelle ovigère, provenant de la station 556, le corps, translucide, était d'un blanc verdâtre, maculé de petites taches jaunes en forme d'étoiles, le flagellum des antennes était teinté de brun, les yeux étaient d'un brun rougeâtre et quelques petites taches de même couleur se trouvaient sur l'article basal des péréiopodes des deux dernières paires. Les œufs étaient d'un jaune orangé.

Distribution.— Golfe de Naples (Costa, Della Valle). Adriatique (Grube, Heller). Villefranche (Alpes-Maritimes), Ile Rousse, Calvi, Bonifacio (Corse), golfe de Saint-Tropez (Var), baie d'Alcudia (Majorque), profondeur 10 à 50 mètres (Melita).

Lysianassa ceratina (A. O. Walker)
(Pl. VI, fig. 10)

Lysianax ceratinus A. O. Walker (40) p. 200, pl. x, fig. 1 à 8.

Stebbing (38, p. 39) considère, avec quelque doute il est vrai, *L. ceratina* comme synonyme de *L. longicornis*. A mon avis, les deux formes sont spécifiquement distinctes. Dans un travail antérieur (9, p. 16, pl. v, fig. 1 et 2), j'ai montré que les antennes étaient bien différentes. D'autre part, Walker (44, p. 327) a fait observer que le telson, régulièrement arrondi chez *L. longicornis*, était tronqué chez *L. ceratina*. J'ajouterai que, chez *L. longicornis*, le telson (Pl. vi, fig. 9) est beaucoup plus long que large, tandis qu'il est presque aussi long que large chez *L. ceratina* (Pl. vi, fig. 10).

(1) Pour la synonymie, je renvoie le lecteur à l'ouvrage de Stebbing (38), qui est entre les mains de tous les zoologistes s'occupant de la systématique des Amphipodes.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 517, cap Tédlès. Stn. 551, golfe de Gabès. Stn. 603, Alger. Stns. 666, 731, Bône. Profondeur 0 à 6 mètres.

Distribution. — Iles Britanniques (A. O. Walker, Norman). Jersey, Guernesey (Walker et Hornell, Norman). Grandcamp-les-Bains, Omonville-la-Rogue, îles Saint-Marcouf, Granville (Gadeau de Kerville). Saint-Vaast-la-Hougue (Chevreux et Bouvier). Perros-Guirec. Roscoff. Côte océanique de France (Chevreux). Port-Vendres, Cette, Bandol, Saint-Tropez, Saint-Raphaël, Antibes, Villefranche, sur les Algues du littoral; Porto-Vecchio, Corse, sur *Pinna nobilis*; La Luz, Canaria, marée basse; Dakar, Sénégal, profondeur 5 mètres (Melita). Mer Rouge, océan Indien (A. O. Walker).

Couleur. — Mes exemplaires de Bône étaient quelque peu translucides, d'un gris jaunâtre, avec quelques grandes taches brunes sur le mésosome et sur le métasome et de nombreuses petites taches jaunes, en forme d'étoiles, sur tous les segments du corps et sur l'article basal des péréiopodes des deux dernières paires. Les yeux étaient d'un rose pâle.

Lysianassa bispinosa (Della Valle)

Lysianassa bispinosa Stebbing (38), p. 38.

Provenance. — Stn. 721, golfe de Bône, profondeur 5 à 6 mètres. Deux grandes femelles, mesurant 11 millimètres de longueur.

Distribution. — Golfe de Naples (Della Valle).

Lysianassa plumosa Boeck.
(Pl. VI, fig. 11 à 20).

Lysianassa plumosa Stebbing (38), p. 38.

Une femelle de cette espèce a été draguée par la Melita sur la côte nord de Tunisie.

La présence de *L. plumosa* en Méditerranée vient à l'appui de l'opinion de Bate et Westwood (1, I, p. 74) et de G. O. Sars (33, p. 42, pl. xvi, fig. 1), qui assimilent la forme des mers du nord de l'Europe à l'Amphipode recueilli par H. Milne-Edwards dans le golfe de Naples et décrit par lui sous le nom de *Lysianassa Costae* (24, p. 365, pl. x, fig. 17). Cette description est malheureusement très incomplète et

l'absence d'une dent au bord postérieur du dernier segment du métasome, sur la figure du mémoire de H. Milne-Edwards, a engagé Della Valle (18, p. 788), puis Stebbing, à nier l'identité des deux formes. On pourrait objecter à cela que la forme de l'angle postérieur du dernier segment du métasome, souvent difficile à voir sans un examen approfondi, semblait de nulle valeur à l'époque où H. Milne-Edwards écrivait son mémoire sur les Crustacés Amphipodes, tandis qu'elle est considérée actuellement comme un caractère d'une grande importance chez les Amphipodes de la famille des *Lysianassidae*. Quoi qu'il en soit, je crois devoir apporter ma contribution à cette question si controversée, en décrivant ici la femelle que j'ai prise sur la côte de Tunisie et en y joignant la description d'un mâle, dragué par la Melita dans la baie de Villefranche.

Mes exemplaires de la côte océanique de France ne diffèrent de ceux de la Méditerranée que par leur taille beaucoup plus grande. Chez tous ces exemplaires, de provenances diverses, les angles postérieurs du dernier segment du métasome sont moins prolongés en arrière et le lobe interne des maxilles antérieures est plus allongé que sur les figures de l'ouvrage de G. O. Sars.

Femelle. — Exemplaire ne semblant pas adulte, mesurant seulement 4^{mm}8 de longueur. Corps très comprimé. Tête beaucoup plus longue que le premier segment du mésosome, rostre très court, aigu, lobes latéraux prolongés, étroits.

Plaques coxales des quatre premières paires atteignant plus du double de la hauteur des segments correspondants du mésosome. Plaques coxales de la première paire prolongées en avant et formant un large lobe arrondi. Plaques coxales de la quatrième paire profondément échancrées en arrière. Plaques coxales de la cinquième paire un peu plus larges que hautes, lobes subégaux. Angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome prolongé en arrière et terminé par un petit crochet aigu.

Yeux assez grands, subréniformes, plus larges dans leur partie supérieure.

Premier article du pédoncule des antennes supérieures un peu plus long que large, portant quatre grosses soies ciliées au bord postérieur, qui se termine inférieurement par une petite dent. Deuxième et troisième articles relativement grands, atteignant presque, à eux deux, la longueur du premier article. Flagellum principal beaucoup plus court que le pédoncule et

comprenant sept articles garnis de longues soies sensitives. Flagellum accessoire biarticulé, ne dépassant pas l'extrémité du premier article du flagellum principal.

Antennes inférieures un peu plus courtes que les antennes supérieures. Dernier article du pédoncule à peine plus long que l'article précédent. Flagellum comprenant seulement quatre articles.

Lobe interne des maxilles antérieures très développé, atteignant au niveau de la base des dents du lobe externe. Lobe externe portant six grandes dents crénelées et quatre petites dents fourchues.

Gnathopodes antérieurs assez développés. Article basal robuste, un peu plus long que l'ensemble des trois articles suivants. Propode beaucoup plus long que le carpe. Dactyle très petit.

Propode des gnathopodes postérieurs subchéliforme, atteignant les deux tiers de la longueur du carpe. Dactyle fortement courbé.

Péréiopodes des deux premières paires assez allongés, article méral dilaté au bord antérieur et portant, ainsi que le carpe, quelques longues soies simples au bord postérieur. Propode beaucoup plus long que le carpe. Dactyle grêle, peu courbé, atteignant les deux tiers de la longueur du propode.

Péréiopodes des trois dernières paires courts et robustes, augmentant progressivement en longueur, de la troisième à la cinquième paire. Article basal très dilaté, portant quelques crénelures au bord postérieur. Article méral plus dilaté dans les péréiopodes des troisième et quatrième paires que dans ceux de la cinquième paire. Propode atteignant près du double de la longueur du carpe. Dactyle grêle et allongé, atteignant les trois quarts de la longueur du propode.

Branches des uropodes de la première paire subégales, un peu plus courtes que le pédoncule. Branches des uropodes de la deuxième paire aussi longues que le pédoncule; branche interne présentant, vers son extrémité, un brusque rétrécissement, garni d'un cil. Uropodes de la dernière paire beaucoup plus courts que les uropodes précédents. Branches ne portant ni soies ni épines. Branche externe uniarticulée, aussi longue que le pédoncule; branche interne beaucoup plus courte.

Telson ovalaire, sa largeur égalant les deux tiers de sa longueur. Bord distal arrondi, n'atteignant pas tout à fait le milieu du pédoncule des uropodes de la dernière paire.

Male. — Longueur du corps, 6mm.

Lobes latéraux de la tête plus étroits et plus allongés que chez la femelle.

Yeux très grands, quelque peu réniformes, occupant presque toute la hauteur de la tête.

Antennes supérieures différant un peu de celles de la femelle. Flagellum principal aussi long que le pédoncule et composé de neuf articles. Flagellum accessoire triarticulé, plus long que le premier article du flagellum principal.

Antennes inférieures aussi longues que le corps. Dernier article du pédoncule beaucoup plus long que l'article précédent. Bord antérieur du flagellum portant des calcéoles.

Péréiopodes des deux premières paires portant de longues soies ciliées au bord postérieur de l'article méral, du carpe et du propode.

Uropodes de la dernière paire beaucoup plus longs que chez la femelle. Bord interne du pédoncule et de chacune des branches portant de longues soies ciliées. Branche interne notablement plus courte que la branche externe.

Provenance. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres.

Couleur. — Chez l'exemplaire de Villefranche, le corps, translucide, était d'un blanc rosé, maculé de larges taches d'un jaune brun sur les trois premiers segments du mésosome et sur le métasome. Les yeux étaient bruns.

Distribution. — Côte occidentale de Norvège (Boeck, G. O. Sars). Iles Britanniques (Sp. Bate, Norman, Robertson, A. O. Walker). Boulonnais (de Guerne, Barrois, Bonnier). Guernesey (Walker et Hornell, Norman). Jersey, Roscoff. Côte océanique de France (Chevreux). Baie de Villefranche (Melita).

Perrierella audouiniana (Sp. Bate)

Perrierella audouiniana Stebbing (38), p. 41.

Provenance. — Stn. 684, au large de La Calle. Stns. 705 et 725, golfe de Bône. Profondeur, 46 à 75 mètres.

Couleur. — Une femelle ovigère, de la station 705, avait le corps d'un blanc opalescent, teinté de jaune verdâtre sur le mésosome. Les yeux étaient d'un blanc mat, sur lequel les

ocelles, peu nombreux, se détachaient en noir. Les œufs étaient roses.

DISTRIBUTION. — Norvège (G. O. SARS). Kattégat (MEINERT). Iles Britanniques (SP. BATE, NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Pas-de-Calais (BONNIER). Grandcamp-les-Bains (GADEAU DE KERVILLE). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Jersey (WALKER et HORNELL). Côte océanique de France (CHEVREUX). Port-Vendres, golfe de Saint-Tropez, baie de Villefranche, golfe d'Ajaccio, profondeur 40 à 100 mètres, (MELITA). PRINCESSE-ALICE, port de Porto-Conte, Sardaigne (CHEVREUX).

ORCHOMENE HUMILIS (Costa).

Lysianassa humilis Costa (15), p. 172.

Orchomene Batei Stebbing (38), p. 45.

PPOVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 517, cap Tédlès. Stns. 726 et 729, golfe de Bône. Baie d'Alger (ISIS). Profondeur, 0 à 83 mètres.

STEBBING met en doute l'identité d'*Orchomene humilis* (Costa) et d'*Orchomene Batei* G. O. Sars, tandis que cette identité est admise par DELLA VALLE, par NORMAN et par A. O. WALKER. J'ai été conduit à me ranger à l'opinion de ces derniers auteurs, non seulement parce que je ne trouvais pas de différences sensibles entre mes exemplaires de la Manche et ceux de la Méditerranée, mais aussi parce que j'ai rencontré cet Amphipode dans plusieurs stations intermédiaires.

DISTRIBUTION. — Norvège (G. O. SARS). Iles Britanniques (SP. BATE, NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Le Havre, Luc-sur-Mer (CHEVREUX). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Jersey, Guernesey (WALKER et HORNELL, NORMAN). Grandcamp-les-Bains, Granville (GADEAU DE KERVILLE). Roscoff. Côte océanique de France (CHEVREUX). Setubal, Cadiz, La Luz (Canaria), golfes de Saint-Tropez, de Calvi et d'Ajaccio (MELITA). Cannes (A. O. WALKER). PRINCESSE-ALICE, au large de Monaco (CHEVREUX). Golfe de Naples (DELLA VALLE).

La distribution bathymétrique de cette espèce est extrêmement étendue. Elle a été prise par des profondeurs de 1 000 mètres, dans le golfe de Naples, et de 1 474 mètres, au large de Monaco (13, p. 90).

ARISTIAS NEGLECTUS Hansen.

Aristias neglectus Stebbing (38), p. 50.

PROVENANCE. — Baie d'Alger (ISIS), 30 à 50 mètres.

DISTRIBUTION. — Norvège (BOECK, G. O. SARS, NORMAN). Suède (BRUZELIUS). Kattégat (MEINERT). Iles Shetland (NORMAN). Port-Vendres (MELITA). Environs de Monaco, dragages de l'EIDER (exemplaires communiqués par M. Richard). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Adriatique (GRUBE, HELLER).

Socarnopsis nov. gen.

Corps comprimé. Plaques coxales très hautes. Antennes de la femelle subégales, flagellum multiarticulé dans les deux paires. Epistome débordant sur la lèvre antérieure. Bord tranchant des mandibules simple, palpe situé plus près de la base de la mandibule que le processus molaire. Lobe des maxilles postérieures très étroit. Lobe externe des maxillipèdes très allongé, atteignant presque le milieu du troisième article du palpe. Gnathopodes antérieurs non subchéliformes. Péréiopodes des deux dernières paires d'égale longueur. Lobes branchiaux possédant des lobes accessoires des deux côtés. Branches des uropodes de la dernière paire subégales, branche externe uniarticulée. Telson profondément fendu.

Genre intermédiaire entre *Ichnopus* et *Socarnes*.

Diffère d'*Ichnopus* par l'absence d'une dent au bord postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome, par la position du palpe des mandibules, par la forme de la lèvre postérieure, dont les prolongements postérieurs sont à peine divergents, par l'absence de spinules au bord interne du dactyle des gnathopodes antérieurs et par ses péréiopodes des deux dernières paires d'égale taille.

Diffère de *Socarnes* par la forme de sa lèvre antérieure, par la grande longueur du lobe externe de ses maxillipèdes, par ses péréiopodes des deux dernières paires d'égale taille et par ses lobes branchiaux portant, des deux côtés, des lobes accessoires.

Socarnopsis crenulata nov. sp.
(Fig. 2 du texte et pl. VII, fig. 1 à 13).

Socarnes Schmardai Chevreux (11), p. 693.

Femelle. — Corps comprimé, atteignant 5mm5 de longueur, dans la position où l'exemplaire est figuré. Mésosome et

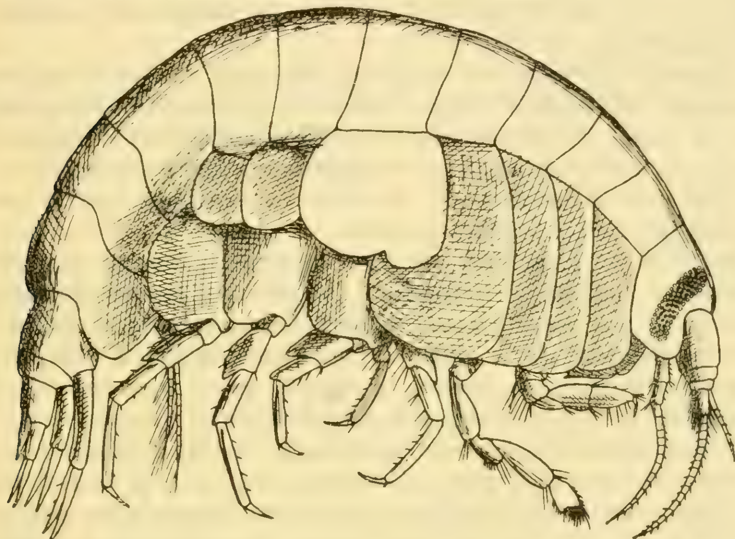


Fig. 2. — *Socarnopsis crenulata* nov. gen. et sp. — Femelle vue du côté droit.

métasome lisses. Premier segment de l'urosome présentant une légère dépression dorsale.

Tête assez volumineuse, beaucoup plus longue que le premier segment du métasome, portant des lobes latéraux très développés, largement arrondis au bord distal.

Plaques coxales des quatre premières paires très grandes, atteignant à peu près le double de la hauteur des segments correspondants du mésosome. Plaques coxales de la cinquième paire un peu plus larges que hautes, lobe antérieur beaucoup plus étroit que le lobe postérieur. Angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome prolongé en arrière et largement arrondi.

Yeux très étroits, plus de trois fois aussi hauts que larges,

affectant un peu la forme de croissants et présentant de nombreux ocelles.

Antennes supérieures un peu plus longues que l'ensemble de la tête et des deux premiers segments du mésosome. Premier article du pédoncule volumineux, un peu plus long que large. Deuxième et troisième articles très courts. Flagellum principal comprenant dix-sept articles. Premier article aussi long que l'ensemble des quatre articles suivants et garni de cinq rangées transversales de soies. Flagellum accessoire attteignant à peu près la moitié de la longueur du flagellum principal et composé de six articles.

Antennes inférieures très grêles, de même longueur que les antennes supérieures. Dernier article du pédoncule n'atteignant que la moitié de la longueur de l'article précédent. Flagellum plus long que le pédoncule et comprenant quinze articles.

Epistome débordant sur la lèvre antérieure, dont il est séparé par un sinus assez profond.

Mandibules présentant uñ bord tranchant lisse et arrondi. Processus molaire très saillant, dentiforme, séparé du bord tranchant par trois grosses épines. Palpe robuste et allongé, situé plus près de la base de la mandibule que le processus molaire; troisième article n'atteignant qu'un peu plus de la moitié de la longueur de l'article précédent.

Lobes latéraux de la lèvre postérieure étroits. Prolongements postérieurs courts, à peine divergents, tronqués à l'extrémité.

Lobe interne des maxilles antérieures triangulaire, portant quelques cils très fins au bord interne et deux soies à l'extrémité. Lobe externe obliquement tronqué, armé de sept dents crénelées. Palpe large et court, finement crénelé au bord distal.

Lobes des maxilles postérieures longs et étroits. Lobe interne un peu plus court que le lobe externe et portant une rangée de soies au bord interne.

Maxillipèdes courts et grêles. Lobe interne obliquement tronqué au bord distal. Lobe externe atteignant presque le milieu du troisième article du palpe et crénelé au bord interne. Palpe modérément développé.

Article basal des gnathopodes antérieurs robuste, presque aussi long que l'ensemble des quatre articles suivants. Article ischial plus large que long, bord antérieur formant une dent aiguë. Article méral triangulaire. Propode aussi long que le carpe, non subchéliforme, bord postérieur concave dans son

tiers inférieur. Dactyle court, presque droit, portant une petite dent au bord interne.

Gnathopodes postérieurs beaucoup plus longs que les gnathopodes précédents. Article ischial atteignant un peu plus de la moitié de la longueur de l'article basal. Carpe aussi long que l'article ischial. Propode atteignant à peine la moitié de la longueur du carpe, un peu plus long que large, dilaté à l'extrémité, mais ne présentant pas de prolongement de l'angle inféro-postérieur.

Péréiopodes des deux premières paires assez allongés. Articles médians portant de longs cils au bord postérieur. Article méral prolongé le long du bord antérieur du carpe. Propode plus long que le carpe. Dactyle légèrement courbé, n'atteignant pas tout à fait la moitié de la longueur du propode.

Péréiopodes de la troisième paire courts, mais robustes. Article basal plus large que haut, crénelé au bord postérieur. Article méral fortement dilaté en arrière et se prolongeant jusqu'au milieu du bord postérieur du carpe. Propode atteignant le double de la longueur du carpe. Dactyle légèrement courbé.

Péréiopodes des deux dernières paires beaucoup plus longs que les péréiopodes précédents, d'égale taille, ne différant entre eux que par la forme de leur article basal, qui présente un bord postérieur droit, dans les péréiopodes de la quatrième paire, tandis qu'il est largement arrondi dans les péréiopodes suivants. Bord postérieur de l'article basal crénelé. Article méral et carpe plus grêles que dans les péréiopodes de la troisième paire. Carpe atteignant les deux tiers de la longueur du propode.

Lobes branchiaux très développés, portant, des deux côtés, des lobes accessoires.

Branches des uropodes de la première paire d'égale taille, un peu plus courtes que le pédoncule. Uropodes de la deuxième paire n'atteignant pas tout à fait l'extrémité des uropodes précédents; branches d'égale taille, aussi longues que le pédoncule. Uropodes de la dernière paire ne dépassant pas l'extrémité des uropodes précédents. Branches étroitement lancéolées, portant quelques soies. Branche externe uniarticulée, à peine plus longue que la branche interne.

Telson deux fois aussi long que large, fendu sur les deux tiers de sa longueur. Lobes très divergents, terminés par une petite échancrure garnie d'une épine.

Male. — Premier segment de l'urosome présentant une profonde dépression dorsale. Lobes latéraux de la tête plus étroits et plus allongés que chez la femelle. Yeux plus larges.

Antennes supérieures ne différant de celles de la femelle que par leur flagellum accessoire un peu plus allongé, comprenant sept articles, et par la présence de calcéoles au bord postérieur du flagellum principal.

Antennes inférieures plus longues que le corps. Pédoncule très robuste, le dernier article n'étant qu'un peu plus court que l'article précédent. Articles du flagellum portant des calcéoles au bord antérieur.

Branches des uropodes de la dernière paire portant des soies plus longues et plus nombreuses que chez la femelle.

Autres appendices ne différant pas de ceux de la femelle.

Dans une liste d'Amphipodes du littoral de la Corse (**11**, p. 693), j'ai assimilé, par erreur, l'espèce décrite ci-dessus à une forme de l'Adriatique, *Anonyx Schmardae* Heller (**20**, p. 21, pl. II, fig. 29 à 33). Chez ce dernier Amphipode, la taille est plus grande (7 à 8^{mm}), les yeux, oblongs, sont de taille moyenne, le premier article du pédoncule des antennes supérieures se prolonge pour former une petite dent, le premier article du flagellum de ces antennes est plus long que le pédoncule, les péréiopodes de la dernière paire sont plus longs que les péréiopodes précédents, les branches des uropodes de la dernière paire sont bordées d'épines, le telson n'est fendu que jusqu'en son milieu.

Della Valle (**18**, p. 803, pl. v, fig. 4 et pl. XXVII, fig. 23 à 32) a décrit, sous le nom d'*Ichnopus Schmardae* (Heller), un mâle de Lysianasside qui ne me semble pas pouvoir être assimilé à l'espèce de Heller, mais qui diffère encore davantage du mâle de *Socarnopsis crenulata*. Chez l'Amphipode du golfe de Naples, les lobes latéraux de la tête ne sont pas prolongés, les plaques coxales sont beaucoup moins hautes, les yeux sont de forme différente, il n'existe pas de dent à l'article ischial des gnathopodes antérieurs, non plus qu'au bord interne du dactyle de ces gnathopodes ; le propode des gnathopodes postérieurs est de forme différente, l'article basal des pattes des trois dernières paires n'est pas crénelé, les branches des uropodes de la dernière paire sont absolument glabres.

Provenance. — Stn. 522, cap Tédlès. Stn. 582, côte nord de Tunisie. Stn. 589, Djidjelli. Côte de Kabylie, nombreux exem-

plaires dévorant un Poisson pris au palancre (envoi de M. Bariteau). Profondeur, 10 à 170 mètres.

Distribution. — Salins d'Hyères, cap d'Antibes, Ile-Rousse (Corse), nasse, profondeur 6 à 15 mètres (Melita).

Couleur. — Chez les exemplaires des Salins d'Hyères et du cap d'Antibes, le corps et les appendices, translucides, étaient d'un blanc opalescent, sans taches; les yeux étaient d'un rouge vif.

Hippomedon denticulatus (Sp. Bate).

Hippomedon denticulatus Stebbing (38), p. 59.

Provenance. — Stn. 556, golfe de Gabès. Stns. 661, 688, 729, golfe de Bône. Profondeur 10 à 83 mètres.

Couleur. — Chez les exemplaires de la station 661, le corps, translucide, était d'un blanc opalescent, avec quelques taches rouges sur l'urosome. Les yeux étaient rouges.

Distribution. — Norvège (Boeck, G. O. Sars, Norman). Suède (Bruzelius). Mer du Nord, Skagerrak (Reibisch). Iles Britanniques (Sp. Bate, Robertson, Norman, A. O. Walker). Jersey (Norman). Côte océanique de France (Chevreux). Détroit de Gibraltar et au large de Tetouan, dans les nasses de la Princesse-Alice (Chevreux). Golfe de Naples (Costa, Della Valle).

Scopelocheirus Hopei (Costa).

Scopelocheirus Hopei Stebbing (38), p. 62.

Provenance. — Stn. 582, côte nord de Tunisie. Stn. 726, golfe de Bône. Profondeur 65 à 170 mètres.

Distribution. — Norvège (G. O. Sars). Suède (Bruzelius). Mer du Nord (Reibisch). Iles Britanniques (Norman, A. O. Walker). Jersey (Norman). Côte océanique de France (Chevreux). Fosse du cap Breton, près Bayonne (Norman). Golfe de Naples (Costa, Della Valle). Princesse-Alice, près l'île de Monte Cristo (Chevreux).

Aroui (1) nov. gen.

Corps robuste, peu comprimé. Pédoncule des antennes supérieures très volumineux. Antennes inférieures beaucoup

(1) Nom arabe du Mouflon à manchettes (*Ovis tragelaphus* Desm.). Allusion aux longues soies dont le type du genre est orné.

plus longues que les antennes supérieures. Epistome ne débordant pas sur la lèvre antérieure. Processus molaire des mandibules dentiforme, très saillant, palpe peu développé, plus court que le corps de la mandibule. Lobe interne des maxilles antérieures triangulaire, portant une rangée de soies ciliées, lobe externe armé d'épines striées, palpe large et court. Maxilles postérieures très développées, lobe interne portant de nombreuses soies au bord distal et au bord interne, lobe externe plus court et plus large que le lobe interne et portant, au bord distal, une épaisse rangée de soies d'une longueur inusitée. Lobe interne des maxillipèdes atteignant l'extrémité du deuxième article du palpe, dernier article du palpe dactyliforme, assez court. Gnathopodes antérieurs grêles, propode terminé par des touffes de soies, dactyle rudimentaire. Gnathopodes postérieurs plus longs et plus robustes que les gnathopodes antérieurs, propode chéliforme. Articles basal et méral des péréiopodes de la troisième paire très dilatés. Péréiopodes des deux dernières paires d'égale taille. Uropodes de la dernière paire dépassant à peine les uropodes précédents, branche externe biarticulée, plus longue que la branche interne. Telson assez large, profondément fendu.

Très voisin de *Scopelocheirus* Sp. Bate, mais, dans ce dernier genre, l'épistome déborde sur la lèvre antérieure, le palpe des mandibules est très développé, le lobe externe des maxillipèdes est loin d'atteindre l'extrémité du deuxième article du palpe, dont le quatrième article est long et grêle, les gnathopodes antérieurs et postérieurs sont de même longueur, les péréiopodes de la dernière paire sont les plus longs, le telson est étroit.

Aroui setosus nov. sp.

(Fig. 3 du texte et pl. VII, fig. 14 à 27).

FEMELLE. — Corps obèse, atteignant 7^{mm} de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré. Mésosome et métasome lisses. Premier segment de l'urosome présentant, au bord dorsal, une profonde et étroite échancrure, suivie d'une carène arrondie.

Tête beaucoup plus longue que le premier segment du mésosome. Lobes latéraux saillants, subaigus à leur extrémité. Plaques coxales des quatre premières paires un peu plus hautes que les segments correspondants du mésosome et garnies, au bord inférieur, d'une épaisse rangée de soies. Plaques coxales

de la première paire prolongées en avant pour former un lobe arrondi, atteignant presque l'extrémité des lobes latéraux de la tête. Plaques coxales de la quatrième paire profondément échancrées en arrière. Plaques coxales de la cinquième paire plus larges que hautes, à peine échancrées au bord inférieur, bord postérieur ondulé. Angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome un peu prolongé en arrière et largement arrondi.

Yeux grands, ovales, près de deux fois aussi hauts que larges.

Antennes supérieures aussi longues que l'ensemble de la tête et du premier segment du mésosome. Pédoncule très volumineux. Premier article aussi large que long, deuxième et

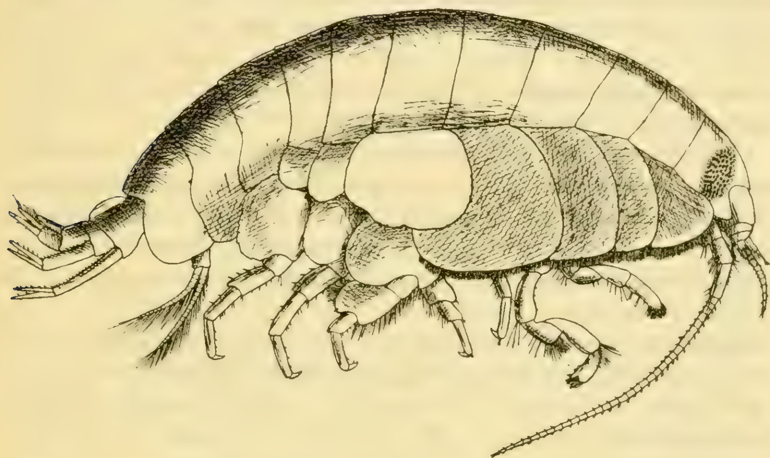


Fig. 3. — *Aroui setosus* nov. gen. et sp. — Femelle vue du côté droit.

troisième articles très courts. Flagellum atteignant près du double de la longueur du pédoncule et comprenant dix articles. Premier article aussi long que l'ensemble des trois articles suivants et garni de nombreuses soies. Flagellum accessoire triarticulé. Premier article beaucoup plus long que l'article correspondant du flagellum principal et atteignant deux fois la longueur de l'ensemble des articles suivants.

Antennes inférieures atteignant près de la moitié de la longueur du corps. Premier article du pédoncule très développé. Dernier article beaucoup plus long que l'article précédent. Flagellum composé d'une trentaine d'articles.

Epistome ne débordant pas sur la lèvre inférieure.

Mandibules robustes. Bord tranchant droit. Processus molaire

étroit et allongé, dentiforme. Palpe un peu plus court que le corps de la mandibule et fixé à peu près au même niveau que le processus molaire. Deuxième article dilaté dans sa partie proximale. Troisième article atteignant les deux tiers de la longueur de l'article précédent.

Lèvre postérieure présentant des prolongements postérieurs grêles et divergents.

Lobe interne des maxilles antérieures triangulaire, portant onze soies ciliées au bord interne. Lobe externe armé d'un rang d'épines striées au bord distal. Palpe bien développé, dilaté à son extrémité, qui est garnie d'épines fourchues.

Maxilles postérieures remarquablement développées. Lobe interne ovalaire, garni de soies au bord distal et au bord interne. Lobe externe plus court que le lobe interne, mais plus large et fortement dilaté à son extrémité. Bord distal garni d'une épaisse rangée de soies très fines et beaucoup plus longues que le lobe qui les porte.

Lobe interne des maxillipèdes très large, obliquement tronqué au bord distal. Lobe externe très développé, atteignant l'extrémité du deuxième article du palpe et portant une rangée d'épines au bord interne. Palpe assez grêle, quatrième article dactyliforme, n'atteignant que la moitié de la longueur de l'article précédent.

Gnathopodes antérieurs assez grêles. Article basal aussi long que l'ensemble des trois articles suivants. Propode atteignant à peu près la longueur du carpe et terminé, comme chez les *Scopelocheirus*, par des touffes de soies qui cachent un dactyle rudimentaire.

Gnathopodes postérieurs beaucoup plus longs et plus robustes que les gnathopodes antérieurs. Article basal dilaté dans sa partie distale. Article ischial plus long que l'article méral. Propode atteignant les deux tiers de la longueur du carpe, fortement dilaté dans sa partie distale et prolongé au bord postérieur, de façon à former, avec le dactyle, un petit organe chéliforme.

Péréiopodes des deux premières paires très courts. Article méral présentant un bord antérieur fortement convexe. Propode atteignant près du double de la longueur du carpe. Dactyle peu développé.

Péréiopodes de la troisième paire un peu plus courts que les péréiopodes précédents, mais très robustes. Article basal beaucoup plus large que long, portant une épaisse rangée de soies

sur ses bords antérieur et postérieur. Article ischial cilié au bord antérieur. Article méral très volumineux, aussi large que long, fortement dilaté en arrière, bord antérieur finement cilié et portant quatre épines, bord postérieur garni de longues soies dans sa partie médiane. Carpe court, portant quatre épines au bord antérieur. Propode notablement plus long que le carpe. Dactyle gros et court.

Péréiopodes de la quatrième paire un peu plus longs que les péréiopodes précédents. Article basal moins large que long. Articles suivants portant quelques petites épines et quelques soies. Carpe et propode d'égale longueur.

Péréiopodes de la cinquième paire à peine aussi longs que les péréiopodes précédents, dont ils diffèrent seulement par leur article basal, qui est aussi large que long et crénelé au bord postérieur.

Lobes branchiaux simples, extrêmement développés, aussi longs, dans les gnathopodes postérieurs, que l'ensemble des articles basal, ischial et méral.

Pédoncule des uropodes des deux premières paires portant de nombreuses épines au bord postérieur. Branches subégales, plus courtes que le pédoncule. Uropodes de la dernière paire dépassant à peine l'extrémité des uropodes précédents. Branche externe biarticulée, portant deux épines au bord externe. Branche interne un peu plus courte que la branche externe et portant deux épines au bord externe et huit longues soies ciliées au bord interne.

Telson un peu plus long que large, fendu sur les quatre cinquièmes de sa longueur, chacun de ses lobes étant terminé par une petite échancrure garnie d'un cil et d'une épine.

Male. — Dimorphisme sexuel peu prononcé. Premier article du flagellum des antennes supérieures plus allongé, aussi long que l'ensemble des quatre articles suivants. Antennes inférieures dépassant un peu la moitié de la longueur du corps. Flagellum garni de calcéoles dans les antennes des deux paires. Bord interne de la branche interne des uropodes de la dernière paire portant une vingtaine de soies ciliées.

Provenance. — Stn. 726, au large de Bône, profondeur 65 mètres. Nombreux exemplaires, sur des Oursins (*Spatangus* sp.).

Couleur. — Ces Amphipodes étaient colorés en gris rosé,

comme les Spatangues dont ils sont commensaux. Les yeux étaient d'un rouge orangé.

Tryphosa minima nov. sp.

(Fig. 4 du texte et pl. VIII, fig. 1 à 14).

Femelle. — Corps très comprimé, mesurant 2mm 5 de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré. Mésosome et métasome lisses. Premier segment de l'urosome terminé en arrière par une carène dorsale arrondie, qui déborde un peu sur le segment suivant.

Tête un peu plus longue, au bord dorsal, que le premier

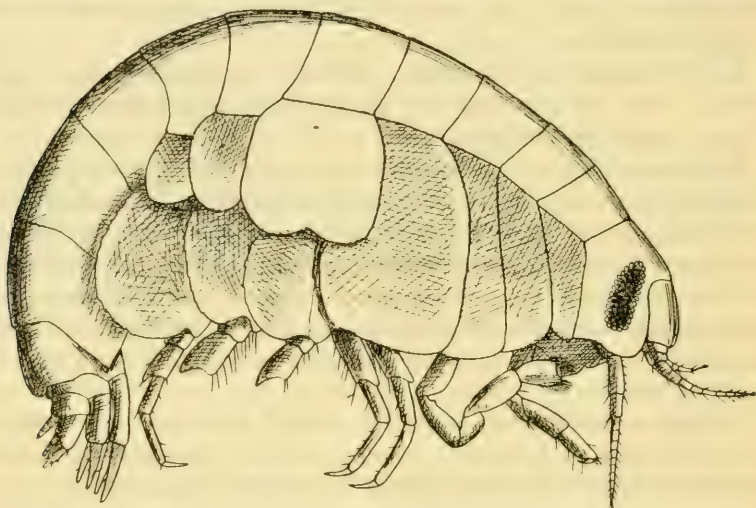


Fig. 4. — *Tryphosa minima* nov. sp. — Femelle vue du côté droit.

segment du mésosome. Lobes latéraux très développés, largement arrondis.

Plaques coxales très hautes, celles de la quatrième paire atteignant trois fois la hauteur du segment correspondant du mésosome. Plaques coxales de la première paire triangulaires, portant quelques petites épines à l'angle inférieur et au bord postérieur. Plaques coxales de la cinquième paire aussi larges que hautes. Angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome un peu prolongé en arrière, presque droit.

Yeux grands, étroitement ovales, comprenant de nombreux ocelles.

Antennes supérieures aussi longues que l'ensemble de la tête et des deux premiers segments du métasome. Premier article du pédoncule un peu plus long que large, atteignant le double de la longueur de l'ensemble des deux articles suivants. Flagellum principal aussi long que le pédoncule et composé de onze articles portant des tigelles sensitives. Flagellum accessoire n'atteignant pas tout à fait la moitié de la longueur du flagellum principal et comprenant quatre articles.

Antennes inférieures un peu plus longues que les antennes supérieures. Dernier article du pédoncule n'atteignant que la moitié de la longueur de l'article précédent. Flagellum comprenant neuf articles.

Epistome ne débordant pas sur la lèvre antérieure.

Dernier article du palpe des mandibules très court, n'atteignant pas la moitié de la longueur de l'article précédent.

Lobe externe des maxilles antérieures carrément tronqué.

Autres pièces buccales ne différant pas sensiblement de celles de *Tryphosa Sarsi* Bonnier (= *T. nana* G. O. Sars (33), p. 76, pl. XXVII, fig. 1).

Gnathopodes antérieurs grêles et allongés. Propode un peu plus court que le carpe, bord palmaire légèrement échancré, formant un angle obtus avec le bord postérieur. Dactyle robuste, fortement courbé, portant une petite dent au bord interne.

Gnathopodes postérieurs un peu plus longs que les gnathopodes antérieurs. Bord antérieur de l'article ischial armé d'une petite dent obtuse. Propode atteignant un peu plus de la moitié de la longueur du carpe et se prolongeant en arrière, pour former un petit organe chéliforme avec le dactyle.

Péréiopodes des deux premières paires assez allongés. Article méral et propode d'égale longueur. Dactyle atteignant la moitié de la longueur du propode.

Péréiopodes des troisième et quatrième paires mutilés, les péréiopodes de la quatrième paire devant être plus longs que les péréiopodes suivants, à en juger par le grand développement de leur article méral. Article basal des péréiopodes de la cinquième paire plus long que l'ensemble des articles suivants. Bord postérieur crénelé. Article méral dilaté, un peu prolongé en arrière le long du bord postérieur du carpe. Propode

presque aussi long que l'ensemble des deux articles précédents. Dactyle atteignant la moitié de la longueur du propode.

Uropodes robustes et très courts. Branche externe des uropodes de la dernière paire biarticulée, aussi longue que le pédoncule. Branche interne très grêle, un peu plus longue que le premier article de la branche externe.

Telson plus long que large, fendu sur les quatre cinquièmes de sa longueur, portant deux paires d'épines marginales et une paire d'épines terminales.

Espèce voisine de *Tryphosa insignis* Bonnier, draguée par le Caudan dans le golfe de Gascogne, par une profondeur de 950 mètres (2, p. 619, pl. xxxvi, fig. 1), mais s'en distinguant par la forme des lobes latéraux de la tête, par la forme de l'angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome, par le lobe externe, carrément tronqué, de ses maxilles antérieures et, à en juger d'après la figure du mémoire de Bonnier, par ses uropodes postérieurs plus réduits.

Provenance. — Stn. 599, Saint-Eugène, près Alger. Une femelle, portant sept œufs entre ses lamelles incubatrices.

On n'a signalé, jusqu'ici, l'habitat en Méditerranée d'aucun Amphipode du genre *Tryphosa*. J'en ai dragué, en baie de Villefranche, une autre espèce, très remarquable par les crénelures qui garnissent l'angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome.

Tmetonyx exiguus (Chevreux).

Tmetonyx exiguus Stebbing (38), p. 720.

Provenance. — Stn. 522, cap Tédlès. Stn. 713, Bône. Profondeur 5 à 10 mètres.

Distribution. — Salins d'Hyères (Var). Cap d'Antibes, baie de Villefranche (Alpes-Maritimes). Ile Rousse (Corse). Profondeur, 6 à 20 mètres (Melita).

Couleur. — Les exemplaires du cap d'Antibes étaient d'un blanc jaunâtre translucide, avec quelques petites taches d'un rouge vif sur le mésosome et sur le métasome. Les yeux étaient rouges.

Lepidepecreum longicorne (Bate et Westwood).

Lepidepecreum longicorne Stebbing (38), p. 80.

Provenance. — Stns. 654, 658, 660, 662, 666, 686, golfe de Bône. Profondeur 0 à 30 mètres.

Couleur. — Chez un mâle de la station 654, le corps, translucide, était d'un blanc violacé, légèrement teinté de jaunâtre sur le mésosome. Quelques petites taches d'un rouge brun existaient sur la carène dorsale et sur les segments du mésosome et du métasome. Le flagellum des antennes supérieures était d'un rouge brun, les yeux, d'un rouge vif.

Distribution. — Norvège méridionale (G. O. Sars). Danemark (Meinert). Mer du Nord (Reibisch). Helgoland (Sokolowski). Iles Britanniques (Sp. Bate, Norman, A. O. Walker). Jersey, Guernesey (Walker et Hornell, Norman). Côte océanique de France (Chevreux). Setubal (Melita). La Spezzia (G. O. Sars). Cap d'Antibes (Melita).

STEGOCEPHALIDAE

Stegocephaloides christianiensis (Boeck)
(Fig. 5 du texte et pl. VIII, fig. 15 à 28).

Stegocephaloides christianiensis Stebbing (38), p. 92.

Je rapporte, avec quelque hésitation, à cette espèce un Amphipode dont j'ai dragué un unique exemplaire sur la côte de Tunisie et dont je donne ici la description.

Femelle. — Corps très obèse, mesurant 4^{mm} de longueur. Bord dorsal de la tête plus court que le premier segment du mésosome, lobes latéraux prolongés, aigus. Plaques coxales de la première paire triangulaires. Plaques coxales de la quatrième paire presque aussi larges que hautes. Plaques coxales de la sixième paire quadrangulaires, rétrécies inférieurement, moins larges que hautes. Angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome prolongé en arrière, aigu, échancré à l'extrémité.

Organes de vision non apparents.

Antennes supérieures aussi longues que l'ensemble de la tête et du premier segment du mésosome. Premier article du pédoncule un peu plus large que long. Ensemble des deux articles suivants atteignant les trois quarts de la longueur du premier article. Flagellum composé d'un premier article très allongé, finement cilié, atteignant presque la longueur du premier article du pédoncule, suivi de deux articles assez courts et d'un quatrième article spiniforme, beaucoup plus long que l'ensemble des deux articles précédents. Deuxième article portant une longue

épine, fixée à l'extrémité de son bord interne. Flagellum accessoire uniarticulé, n'atteignant pas tout à fait la moitié de la longueur du premier article du flagellum principal.

Antennes inférieures un peu plus longues que les antennes supérieures. Dernier article du pédoncule aussi long que l'article précédent. Flagellum plus long que le dernier article du pédoncule et composé de huit articles.

Lèvre antérieure bilobée, lobes très inégaux.

Lobe tranchant des mandibules armé de neuf dents. Lobe accessoire de la mandibule gauche finement denticulé.

Lobes latéraux de la lèvre postérieure surmontés d'une dent

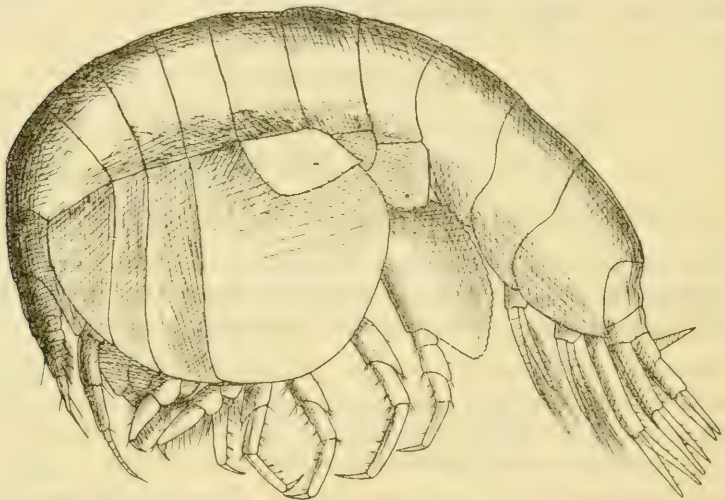


Fig. 5. — *Stegocephaloides christianiensis* (Boeck). — Femelle vue du côté gauche.

recourbée, crénelée à l'extrémité. Prolongements postérieurs peu divergents.

Lobe interne des maxilles antérieures très développé, portant douze soies ciliées au bord distal. Lobe externe armé de nombreuses épines crénelées. Palpe uniarticulé, ne dépassant pas l'extrémité du lobe externe, terminé par trois épines barbelées.

Lobe interne des maxilles postérieures très large ; lobe externe étroit, un peu plus court que le lobe interne et portant, au bord distal, huit épines longues et grêles, terminées par un crochet aigu.

Maxillipèdes larges et courts. Lobe interne profondément échancré au bord distal. Lobe externe très développé, crénelé au bord interne. Palpe grêle.

Gnathopodes antérieurs assez allongés. Article basal aussi long que l'ensemble des cinq articles suivants. Propode non subchéliforme, beaucoup plus long que le carpe. Dactyle très petit, n'atteignant que le tiers de la longueur du propode.

Gnathopodes postérieurs ne différant des gnathopodes antérieurs que par les dimensions de leur article basal, qui est plus court et n'atteint pas la longueur de l'ensemble des quatre articles suivants.

Péréiopodes des deux premières paires robustes. Article méral et propode d'égale taille, un peu plus longs que le carpe.

Article basal des péréiopodes de la troisième paire étroit, un peu dilaté dans sa partie distale et presque aussi long que l'ensemble des quatre articles suivants.

Article basal des péréiopodes de la quatrième paire plus court, mais un peu plus large, que celui des péréiopodes précédents. Propode plus allongé. Dactyle long et grêle, atteignant la moitié de la longueur du propode.

Article basal des péréiopodes de la dernière paire beaucoup plus long que large, crénelé au bord postérieur. Lobe prolongé inférieurement pour former un angle un peu arrondi, qui atteint au niveau de l'extrémité de l'article méral.

Uropodes des deux premières paires atteignant au même niveau. Uropodes de la dernière paire n'atteignant pas tout à fait l'extrémité des uropodes précédents ; branches subégales, plus longues que le pédoncule et ne portant ni soies ni épines.

Telson ovalaire, fendu sur un peu plus de la moitié de sa longueur.

Cet Amphipode ne diffère du *S. christianiensis*, des mers de Norvège, que par les dimensions relatives des articles du pédoncule des antennes supérieures et par la fente un peu plus prononcée du telson. Ces légères différences, constatées sur un exemplaire unique, ne m'ont pas semblé suffisantes pour l'établissement d'une nouvelle espèce.

PROVENANCE. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres.

DISTRIBUTION. — Norvège (G. O. SARS, NORMAN). Danemark (MEINERT). Iles Britanniques (ROBERTSON, NORMAN, A. O. WALKER). Golfe de Gascogne, profondeur 160 et 180 mètres (MELITA).

AMPELISCIDAE

Ampelisca brevicornis (Costa).

Ampelisca brevicornis Stebbing (38), p. 100.

Provenance. — Stn. 594, golfe de Bougie. Stns. 654, 662, 685, 688, 728, golfe de Bône, profondeur 8 à 45 mètres.

Couleur. — Chez les exemplaires de la station 685, les mâles étaient d'un blanc rosé translucide, avec quelques petites taches noires en forme d'étoiles sur les plaques coxales et sur le métasome et quelques petites taches d'un jaune d'or sur la tête et sur les gnathopodes. Une grande tache rouge, de forme ronde, existait de chaque côté du bord postérieur de la tête. Les femelles présentaient une teinte générale moins claire, jaunâtre, et ne possédaient pas de taches rouges sur la tête.

Distribution. — Norvège (G. O. Sars). Suède (Lilljeborg). Kattégat (Meinert). Mer du Nord (Reibisch). Helgoland (Sokolowsky). Hollande (Hoek). Iles Britanniques (Sp. Bate, Robertson, Norman, A. O. Walker). Saint-Vaast-la-Hougue (Chevreux et Bouvier). Jersey (Walker et Hornell). Guernesey (Norman). Perros-Guirec, Roscoff. Côte océanique de France (Chevreux). Golfe de Gascogne (Chevreux). Setubal (Melita). Côte du Sénégal (Melita). Cap de Bonne-Espérance (Stebbing). Ceylan (A. O. Walker). Golfe de Naples (Costa, Della Valle). Port-Vendres (Melita).

Ampelisca rubella Costa.

Ampelisca rubella Stebbing (38), p. 104.

Provenance. — Stn. 666, golfe de Bône, littoral.

Distribution. — Saint-Jean-de-Luz (Chevreux). Golfe de Naples (Costa, Della Valle). Port-Vendres, cap d'Antibes (Melita).

Couleur. — Chez un exemplaire du cap d'Antibes, le corps, à peine translucide, était d'un blanc rosé, avec quelques taches rougeâtres sur les plaques coxales des quatre premières paires. Les yeux, très petits, étaient d'un rouge foncé.

Ampelisca serraticaudata Chevreux.

Ampelisca serraticaudata Stebbing (38), p. 107.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 735, Bône, surface.

Distribution. — Baie Confitale (Canaria), cap d'Antibes (Melita).

Ampelisca diadema Costa.

Ampelisca diadema Stebbing (38), p. 107.

Provenance. — Stn. 515, baie d'Alger. Stn. 684, au large du cap Rose. Stn. 725, au large du cap de Garde. Profondeur 10 à 75 mètres.

Distribution. — Norvège (Boeck, G. O. Sars, Norman). Suède (G. O. Sars). Helgoland (Sokolowsky). Iles Britanniques (Robertson, Norman). Guernesey (Norman). Côte océanique de France (Chevreux). Golfe de Naples (Costa, Della Valle). Baie de Villefranche, île Rousse, Ajaccio, Bonifacio (Melita). Cannes (A. O. Walker).

Ampelisca typica Sp. Bate.

(Pl. IX, fig. 1 à 8).

Ampelisca typica Stebbing (38), p. 109.

Femelle. — Longueur d'une femelle ovigère, de la station 688 : 5mm. Premier segment de l'urosome portant une carène dorsale anguleuse.

Tête à peu près aussi longue que l'ensemble des trois premiers segments du mésosome et tronquée presque carrément au bord antérieur.

Plaques coxales de la première paire dilatées dans leur partie distale. Plaques coxales de la quatrième paire beaucoup moins larges que hautes, échancrure postérieure peu profonde. Plaques épimérales du dernier segment du métasome terminées en arrière par un angle droit.

Yeux inférieurs situés tout près du bord antérieur de la tête.

Antennes supérieures un peu plus courtes que l'ensemble de la tête et du premier segment du mésosome, leur extrémité n'atteignant pas le milieu du dernier article du pédoncule des antennes inférieures. Deuxième article du pédoncule beaucoup plus long que le premier article. Flagellum aussi long que le pédoncule et comprenant cinq articles.

Antennes inférieures n'atteignant pas tout à fait la moitié de la longueur du corps. Quatrième et cinquième articles du pédoncule d'égale taille. Flagellum comprenant dix-sept articles.

Gnathopodes antérieurs peu développés. Propode un peu plus court que le carpe.

Gnathopodes postérieurs plus grêles et beaucoup plus longs que les gnathopodes antérieurs. Propode n'atteignant pas tout à fait la moitié de la longueur du carpe. Dactyle grêle, presque droit.

Dactyle des péréiopodes des deux premières paires plus long que l'ensemble du carpe et du propode.

Dactyle des péréiopodes des troisième et quatrième paires triangulaire, aigu.

Article basal des péréiopodes de la dernière paire plus long que l'ensemble de tous les articles suivants ; lobe s'étendant inférieurement un peu au delà de l'extrémité de l'article ischial. Propode et dactyle d'égale taille, un peu plus longs que l'ensemble de l'article méral et du carpe.

Branches des uropodes de la dernière paire n'atteignant pas tout à fait le double de la longueur du pédoncule. Branche externe épineuse sur ses deux bords. Branche interne portant une longue épine distale et quelques petites épines au bord interne.

Telson deux fois aussi long que large, fendu sur les trois quarts de sa longueur, chacun de ses lobes portant une rangée de trois épines médianes et deux épines terminales.

Male. — Plaques épimérales du dernier segment du métasome régulièrement arrondies en arrière. Carène du premier segment de l'urosome plus élevée que chez la femelle et précédée et suivie d'une profonde dépression dorsale.

Antennes supérieures un peu plus longues que le pédoncule des antennes inférieures. Antennes inférieures aussi longues que le corps.

Branches des uropodes de la dernière paire garnies, sur leurs bords contigus, d'une rangée de longues soies ciliées.

Provenance. — Stns. 515, 516, Alger. Stns. 654, 658, 660, 661, 688, golfe de Bône. Stn. 725, au large du cap de Garde. Profondeur 10 à 75 mètres.

Espèce nouvelle pour la Méditerranée.

Distribution. — Côtes occidentale et méridionale de Norvège (Boeck, G. O. Sars, Norman). Suède, Kattégat (G. O. Sars). Skagerrak (Reibisch). Iles Britanniques (Sp. Bate, Norman, A. O. Walker). Jersey (Walker et Hornell). Guernesey (Norman). Trégastel (Côtes-du-Nord). Côte océanique de France (Chevreux). Setubal (Portugal), baie de Villefranche (Melita).

Ampelisca tenuicornis Lilljeborg
(Pl. IX, fig. 9 à 16).

Ampelisca tenuicornis Stebbing (38), p. 110.

Femelle. — Longueur du corps, 4^{mm}. Premier segment de l'urosome présentant une très légère dépression dorsale, suivie d'une petite carène arrondie.

Tête plus longue que l'ensemble des trois premiers segments du mésosome, courbée en avant, obliquement tronquée à l'extrémité.

Bord antérieur des plaques coxales de la première paire concave dans sa partie proximale. Plaques coxales de la quatrième paire profondément échancrées en arrière. Angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome peu prolongé en arrière, presque droit.

Antennes supérieures n'atteignant pas tout à fait le milieu du dernier article du pédoncule des antennes inférieures. Deuxième article du pédoncule un peu plus long que le premier article. Flagellum composé de huit articles. Yeux inférieurs situés un peu en arrière de l'angle inférieur de la tête.

Antennes inférieures aussi longues que le corps. Quatrième et cinquième articles du pédoncule très allongés, d'égale taille.

Propode des gnathopodes antérieurs un peu plus court que le carpe et très dilaté en son milieu. Propode des gnathopodes postérieurs atteignant un peu plus de la moitié de la longueur du carpe.

Dactyle des péréiopodes des deux premières paires aussi long que l'ensemble du carpe et du propode.

Article basal des péréiopodes de la dernière paire un peu plus court que l'ensemble des cinq articles suivants et n'atteignant pas tout à fait l'extrémité de l'article ischial. Article ischial très développé, aussi long que le propode. Dactyle un peu plus court que le propode.

Branches des uropodes de la dernière paire n'atteignant pas tout à fait le double de la longueur du pédoncule. Branche externe un peu plus étroite que la branche interne et portant cinq soies au bord interne et trois petites épines au bord externe. Branche interne portant quelques soies au bord externe.

Telson étroit, un peu rétréci dans sa partie antérieure et fendu sur les trois quarts de sa longueur, chacun de ses lobes ne portant que deux petites épines distales.

MALE. — Carène dorsale du premier segment de l'urosome à peine plus accentuée que chez la femelle.

Antennes supérieures atteignant l'extrémité du pédoncule des antennes inférieures.

Antennes inférieures notablement plus longues que le corps.

Cette forme, que je considère comme une variété du type du nord de l'Europe, en diffère par sa taille beaucoup plus petite, par ses antennes supérieures un peu plus courtes, par l'article ischial de ses péréiopodes de la dernière paire plus développé et par son telson moins épineux.

PROVENANCE. — Stn. 552, golfe de Gabès. Stns. 658, 660, 661, golfe de Bône. Profondeur 10 à 30 mètres.

Espèce nouvelle pour la Méditerranée.

DISTRIBUTION. — Côtes occidentale et méridionale de Norvège (G. O. SARS, NORMAN). Suède (LILLJEBORG). Danemark (MEINERT). Mer du Nord (REIBISCH). Helgoland (SOKOLOWSKY). Iles Britanniques (Sp. BATE, NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Jersey, Guernesey (WALKER et HORNELL, NORMAN). Omonville-la-Rogue (GADEAU DE KERVILLE). Perros-Guirec (Côtes-du-Nord). Côte océanique de France (CHEVREUX).

HAUSTORIIDAE

Bathyporeia megalops nov. sp.

(Fig. 6 du texte et Pl. X, fig. 1 à 11).

MALE. — Corps robuste, modérément comprimé, atteignant 5 ^{mm} de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré. Métasome très développé, presque aussi long que le mésosome.

Tête aussi longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome. Lobes latéraux peu prolongés, arrondis.

Plaques coxales de la première paire moins prolongées en avant que chez les autres espèces du genre *Bathyporeia*. Plaques coxales des trois paires suivantes un peu plus hautes que les segments correspondants du mésosome. Plaques coxales des trois premières paires portant une petite dent à l'angle inféro-postérieur. Angles postérieurs du troisième segment du métasome à peine prolongés en arrière, largement arrondis. Premier segment de l'urosome présentant une profonde dépression dorsale, suivie d'un renflement qui porte une paire de soies et une paire d'épines.

Yeux très grands, réniformes, occupant presque toute la hauteur de la tête et se touchant à son sommet.

Antennes supérieures aussi longues que l'ensemble des quatre premiers segments du mésosome. Premier article du pédoncule atteignant près de trois fois la longueur de l'ensemble des deux articles suivants. Premier et deuxième articles portant de petites épines. Flagellum un peu plus court que le pédoncule et composé de dix articles portant des calcéoles au bord antérieur et de longues tigelles sensitives au bord postérieur. Flagellum accessoire biarticulé, aussi long que l'ensemble des quatre premiers articles du flagellum principal.

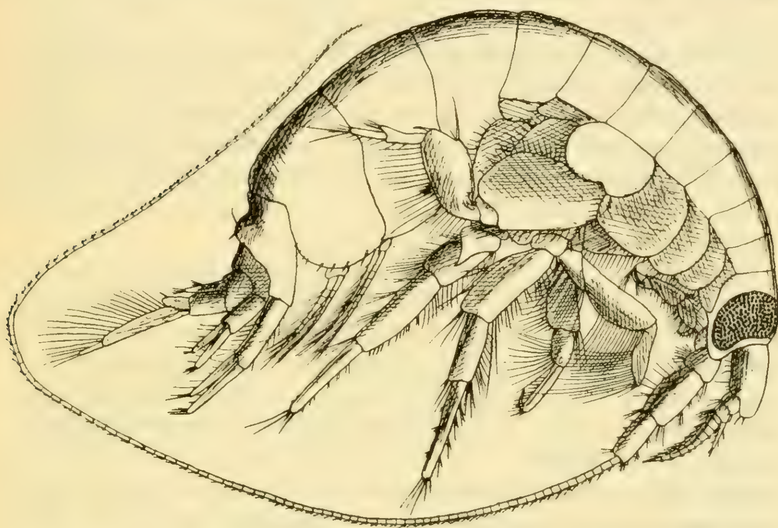


Fig. 6. — *Bathyporeia megalops* nov. sp. — Mâle vu du côté droit.

Antennes inférieures beaucoup plus longues que le corps Quatrième article du pédoncule plus gros et plus long que le cinquième article. Flagellum grêle, chacun de ses articles portant une calcéole et une petite soie au bord antérieur.

Gnathopodes antérieurs grêles et courts. Article basal contourné, très dilaté à son extrémité. Propode ovalaire, presque aussi long que le carpe. Dactyle fortement courbé.

Gnathopodes postérieurs très robustes, atteignant le double de la longueur des gnathopodes antérieurs. Article basal fortement dilaté dans sa partie distale et portant, à l'extrémité du bord postérieur, quatre longues soies ciliées. Carpe presque

aussi long que l'article basal. Propode atteignant les deux tiers de la longueur du carpe.

Péréiopodes des deux premières paires plus courts que les gnathopodes postérieurs. Article méral très dilaté. Carpe atteignant à peine les deux tiers de la longueur du propode.

Article basal des péréiopodes de la troisième paire garni de soies spiniformes sur ses bords antérieur et postérieur. Article méral très dilaté en son milieu, beaucoup plus long que l'ensemble des deux articles suivants et portant de longues soies ciliées au bord antérieur et deux grandes épines au bord postérieur. Propode plus court que le carpe.

Article basal des péréiopodes de la quatrième paire un peu plus long que large, n'atteignant pas la moitié de la longueur de l'ensemble des articles suivants. Article méral portant deux grandes épines à l'extrémité du bord antérieur et trois épines au bord postérieur. Propode un peu plus long que l'article méral. Dactyle rudimentaire, caché au milieu de la touffe de longues épines qui l'entourent.

Péréiopodes de la dernière paire de même longueur que les péréiopodes précédents. Article basal modérément dilaté, près de deux fois aussi long que large, beaucoup plus court que la moitié de la longueur de l'ensemble des articles suivants. Prolongement de l'article ischial formant une dent remarquablement longue et aiguë. Carpe et propode d'égale longueur. Dactyle rudimentaire.

Branche interne des uropodes des deux premières paires plus courte que la branche externe. Branche interne des uropodes de la dernière paire un peu plus longue que large, portant trois épines distales. Branche externe biarticulée, portant, au bord interne, une rangée de longues soies ciliées. Bord externe ne portant ni soies ni épines. Deuxième article atteignant le tiers de la longueur du premier.

Telson plus long que large, fendu jusqu'à sa base, chacun de ses lobes portant un groupe de trois épines au milieu du bord externe et sept épines distales.

Femelle inconnue.

Cette espèce se distingue de presque toutes les autres formes connues du genre *Bathyporeia* par la grandeur de ses yeux. Seul, le mâle de *B. guilliamsoniana* possède des yeux presque aussi grands, mais il est bien différencié de la forme nouvelle par la petite dent qui existe à l'angle postérieur des plaques

épimérales du dernier segment du métasome. Le prolongement dentiforme aigu de l'article ischial des péréiopodes de la dernière paire est aussi un caractère spécifique bien net.

PROVENANCE. — Stn. 665, golfe de Bône, profondeur 10 mètres. Deux mâles.

UROTHOE PULCHELLA (Costa).

Urothoe pulchella Stebbing (38), p. 130.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 659, 661, 682, golfe de Bône. Profondeur 0 à 65 mètres.

DISTRIBUTION. — Firth of Forth (STEBBING, Th. SCOTT, NORMAN). Jersey (WALKER et HORNELL, NORMAN). Perros-Guirec (Côtes-du-Nord). Roscoff, Morgat (Finistère). Côte océanique de France (CHEVREUX). Ténérife, Canaria, Dakar (MELITA). PRINCESSE-ALICE, rade de Melilla (CHEVREUX). Cap d'Antibes (MELITA).

PHOXOCEPHALIDAE

PARAPHOXUS MACULATUS (Chevreux).
(Pl. X, fig. 12-13).

Paraphoxus maculatus Stebbing (38), p. 138 et p. 723.

PROVENANCE. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres. Une femelle mesurant 2mm6 de longueur.

DISTRIBUTION. — Une femelle de 3 millimètres de longueur, draguée par l'HIRONDELLE dans le golfe de Gascogne, par une profondeur de 180 mètres.

J'ai figuré ici les péréiopodes des troisième et quatrième paires, qui étaient mutilés chez l'exemplaire de l'Océan.

METAPHOXUS PECTINATUS A. O. Walker
(Pl. IX, fig. 19 et 20)

Metaphoxus pectinatus Stebbing (38) p. 139.

PROVENANCE. — Stn. 557, golfe de Gabès. Stn. 684, au large de La Calle. Profondeur 19 à 70 mètres.

DISTRIBUTION. — Iles Britanniques, Guernesey (NORMAN, A. O. WALKER). Perros-Guirec (Côtes-du-Nord). Côte océanique de France (CHEVREUX). Ile Rousse, Ajaccio (Corse), baie de Villefranche (MELITA). Cannes (A. O. WALKER).

COULEUR. — Chez mes exemplaires de la baie de Villefranche,

les mâles avaient le corps d'un rouge orangé, les yeux d'un brun rougeâtre. Le corps des femelles était d'un jaune verdâtre, leurs œufs étaient rouges. Les exemplaires de Perros-Guirec avaient le corps d'un rouge orangé, les yeux rouges ; tous les appendices, translucides, étaient d'un blanc violacé.

Dans un mémoire récemment paru, PATIENCE (31, p. 116, pl. III et pl. IV), ayant eu occasion d'étudier de nombreux exemplaires de *Metaphoxus pectinatus* et de *Metaphoxus Fultoni*, a été amené à conclure de leur examen que le dernier de ces deux Amphipodes n'était autre qu'un stade de développement du premier. A. O. WALKER, dans une lettre annexée au mémoire de PATIENCE, discute ces conclusions et présente d'excellents arguments pour la séparation spécifique des deux formes. Je suis absolument de son avis.

L'une des pêches de PATIENCE dans le Firth of Clyde lui a procuré 50 mâles de *M. pectinatus* et 47 mâles de *M. Fultoni*. Une autre pêche a ramené 6 mâles de *M. pectinatus* et 12 mâles et 2 femelles de *M. Fultoni*. Ces pêches ont été effectuées au filet fin entre deux eaux, à environ une brasse du fond. Dans ces conditions, on ne pouvait capturer que des mâles et je suis très porté à croire que les deux femelles de la dernière pêche ont été prises à un moment où le filet a effleuré le fond. Puisque les deux espèces sont très communes dans la localité explorée, un dragage sur le fond aurait sûrement ramené de nombreux exemplaires des deux sexes et de tout âge de ces Amphipodes et l'examen des jeunes eût permis de trancher la question.

On a vu plus haut que j'ai pris des exemplaires de *M. pectinatus* en de nombreuses localités des côtes de France. Au cours de l'été de 1903, en cherchant, à marée basse, dans le sable vaseux de la rade de Perros-Guirec, j'ai trouvé 37 exemplaires de *M. pectinatus* : 8 mâles, 12 femelles et 17 jeunes. Quelques-uns de ces derniers sont très petits. J'ai figuré ici (pl. IX, fig. 19 et 20) les gnathopodes de l'un de ces jeunes Amphipodes, qui mesurait 1mm 3 de longueur. Ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux des adultes. J'ai fait la même constatation en examinant de jeunes spécimens de *M. pectinatus* dragués dans la baie du Croisic en même temps qu'une cinquantaine d'adultes des deux sexes.

J'ai figuré également (pl. IX, fig. 17 et 18) les gnathopodes d'un jeune exemplaire de *M. Fultoni*, de 1mm 4 de longueur, dragué à Antibes.

Metaphoxus Fultoni (Th. Scott).

(Pl. IX, fig. 17-18).

Metaphoxus Fultoni Stebbing (38), p. 139.

Provenance. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres.

Distribution. — Iles Britanniques (Th. Scott, Robertson, Norman). Jersey, Guernesey (Norman, Walker et Hornell). Luc-sur-Mer (Calvados). Roscoff (Finistère). Côte océanique de France (Chevreux). Golfe de Saint-Tropez, cap d'Antibes, baie de Villefranche (Melita). Cannes (A. O. Walker).

Couleur. — Les exemplaires de la baie de Villefranche avaient le corps d'un blanc translucide, sans taches ; les yeux étaient rouges.

Harpinia crenulata Boeck.

(Pl. X, fig. 14 et 15)

Harpinia crenulata Stebbing (38), p. 141.

Provenance. — Stn. 725, au large de Bône, profondeur 75 mètres.

Distribution. — Norvège (Boeck, G. O. Sars, Schneider, Norman). Suède (G. O. Sars). Danemark (Meinert). Iles Britanniques (Norman, A. O. Walker). Roscoff (Finistère). Côte océanique de France (Chevreux). Golfe de Gascogne, par 950 mètres de profondeur (Bonnier). Baie de Villefranche, golfe d'Ajaccio (Melita). Cannes (A. O. Walker).

Harpinia pectinata G. O. Sars.

(Pl. X, fig. 16 et 18)

Harpinia pectinata Stebbing (38), p. 142.

Provenance. — Stns. 515 et 516, Alger. Stn. 719, golfe de Bône. Profondeur, 10 à 15 mètres.

Distribution. — Norvège (G. O. Sars, Norman). Suède (G. O. Sars). Mer du Nord (Reibisch). Ouest de l'Irlande (Porcupine). Guernesey (Norman). Côte océanique de France (Chevreux). Côte du Sahara, baie de Villefranche (Melita).

Harpinia Della Vallei nov. nom.
(Pl. XI, fig. 1 à 8)

Harpinia neglecta Della Valle (18), p. 747, pl. v, fig. 6, pl. xxxv, fig. 1 à 18, et pl. lx, fig. 19.

Dans un travail antérieur (10, p. 36), j'ai admis l'identité de l'Amphipode décrit par Della Valle, comme étant l'*Harpinia neglecta* G. O. Sars, et de l'espèce du nord de l'Europe ainsi nommée par le savant professeur norvégien. Un examen plus attentif de la forme méditerranéenne m'a conduit à la considérer comme distincte, et je propose pour elle le nom d'*Harpinia Della Vallei.* Je signalerai simplement ici les caractères qui différencient les deux formes.

Chez une grande femelle ovigère d'*Harpinia Della Vallei*, mesurant 5mm4 de longueur :

Les angles postérieurs de la tête se terminent par un crochet moins allongé en avant que chez *H. neglecta.*

La partie dorsale du métasome est couverte de petites soies, comme chez l'espèce voisine, mais quelques longs cils existent parmi ces soies.

L'angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome est de forme un peu différente et se termine par un crochet plus court et plus recourbé.

Les plaques coxales des trois premières paires portent une petite dent à l'angle inféro-postérieur.

Les gnathopodes sont de forme un peu différente. Le propode des gnathopodes antérieurs est presque ovalaire, le bord palmaire formant un angle extrêmement obtus avec le bord postérieur. Le propode des gnathopodes postérieurs est nettement quadrangulaire. Dans les deux paires de gnathopodes, le bord palmaire est un peu plus court que le bord postérieur.

Le bord postérieur de l'article basal des péréiopodes de la dernière paire présente de nombreuses petites crénelures, garnies chacune d'un long cil.

Le premier article de la branche externe des uropodes de la dernière paire porte cinq épines au bord interne. Le deuxième article n'atteint que le tiers de la longueur du premier.

Provenance. — Stn. 594, golfe de Bougie, profondeur 18 mètres.

Distribution. — Golfe de Naples (Della Valle). Golfes de Saint-Tropez, de Villefranche et d'Ajaccio (Melita).

Comme plusieurs autres espèces méditerranéennes, *Harpinia Della Vallei* remonte dans l'Océan jusqu'à la côte sud-ouest de France. La MELITA l'a draguée dans la rade de Saint-Jean-de-Luz. Cette forme ne semble pas dépasser l'embouchure de la Gironde et c'est la véritable *H. antennaria* Meinert (= *H. neglecta* G. O. Sars) que j'ai draguée dans la baie de Concarneau (8, p. 477) et que l'HIRONDELLE a draguée près de Belle-Ile (10, p. 36).

AMPHILOCHIDAE

AMPHILOCHUS NEAPOLITANUS (Della Valle).

Amphilochus neapolitanus Stebbing (38), p. 150.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 517, cap Tédlès. Stn. 547, golfe de Gabès. Stn. 551, baie des Surkennis. Stns. 677 et 689, port de Bône. Profondeur 0 à 22 mètres.

COULEUR. — Le dragage de la station 689 a ramené cent-soixante-cinq exemplaires de cette espèce. Leur couleur était très variable. Beaucoup d'entre eux avaient le corps d'un vert jaunâtre, avec les plaques coxales des quatre premières paires d'un jaune orangé, maculé de petites taches brunes. Les plaques coxales suivantes, l'urosome et tous les appendices étaient d'un blanc opalescent, le métasome était rayé et tacheté de jaune. D'autres exemplaires étaient d'un rose violacé, finement ponctué de rouge vif. Tous les exemplaires avaient les yeux bruns.

Chez les exemplaires de la station 677, la tête et les quatre premiers segments du mésosome étaient verdâtres, avec des raies transversales d'un brun violacé. L'urosome était d'un vert olivâtre. Les yeux et tous les appendices étaient roses.

DISTRIBUTION. — Naples (DELLA VALLE). Villefranche, Antibes, Cannes, Saint-Raphaël, Saint-Tropez, Sanary, Cette (MELITA). Hyères, Ceylan (A. O. WALKER). Canaria, côte du Sahara (MELITA). Côte océanique de France (CHEVREUX). Roscoff. Mer du Nord (REIBISCH).

On sait que cette espèce diffère surtout des formes voisines par la grande longueur du prolongement du carpe des gnathopodes postérieurs. Tous mes exemplaires, quelle que soit leur taille, présentent ce caractère et, chez de très jeunes spécimens, mesurant 1^{mm} de longueur, le prolongement du carpe atteint, comme chez les adultes, l'extrémité du bord postérieur du propode.

Amphilochus brunneus Della Valle.

Amphilochus melanops A. O. Walker (41), p. 298, pl. xviii, fig. 12 et pl. xix, fig. 13 à 15.

Amphilochus brunneus Stebbing (38), p. 151.

Provenance. — Stn. 515, Alger. Stns. 657 et 686, Bône. Profondeur 10 à 12 mètres.

Couleur. — Les exemplaires de la station 657 avaient les segments antérieurs du mésosome et le métasome d'un brun verdâtre ; les segments postérieurs du mésosome et l'urosome étaient blancs.

Distribution. — Liverpool (A. O. Walker). Jersey, Guernesey (A. O. Walker, Norman). Setubal (Portugal), Ajaccio, Calvi (Corse), Villefranche, Antibes (Melita). Naples (Della Valle).

Les exemplaires de Calvi avaient le corps d'un brun foncé, tacheté de blanc ; les yeux étaient roses. Les exemplaires d'Antibes avaient le corps d'un jaune pâle, tacheté de brun foncé.

Chez mes exemplaires, la longueur du prolongement du carpe des gnathopodes postérieurs n'est pas constante. Elle varie entre la moitié et les deux tiers de la longueur du bord postérieur du propode. C'est ce qui m'a conduit à assimiler *A. melanops* à *A. brunneus*, la longueur du prolongement du carpe étant le principal caractère distinctif des deux formes (A. O. Walker, 42, p. 301).

Amphilochoides serratipes (Norman).

Amphilochoides serratipes Stebbing (38), p. 723.

Provenance. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres.

Distribution. — Norvège (G. O. Sars). Shetland (Norman). Mer du Nord (Reibisch). Iles Britanniques (Norman, Robertson, A. O. Walker). Côte océanique de France (Chevreux).

Amphilochoides longimanus (Chevreux).

Amphilochoides longimanus Stebbing (38), p. 723.

Provenance. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres.

DISTRIBUTION. — Golfe de Gascogne (CHEVREUX).

Cette espèce diffère bien nettement des autres formes connues du genre *Amphilochoides* par ses yeux énormes, par la grande longueur du premier article du pédoncule de ses antennes supérieures, relativement aux dimensions des articles suivants, et par le manque d'une dent à la base du bord interne du dactyle des gnathopodes. Il ne m'est malheureusement pas possible de compléter la description de cette rare espèce, les péréiopodes des trois dernières paires et les uropodes de la dernière paire étant mutilés chez les deux exemplaires de la station 582, de même que chez l'unique exemplaire du golfe de Gascogne.

GITANA SARSI Boeck.

(Pl. XI, fig. 9 à 10).

Gitana Sarsi Stebbing (38), p. 155.

PROVENANCE. — Stn. 658, golfe de Bône. Profondeur, 20 mètres.

DISTRIBUTION. — Spitzberg, Norvège (G. O. SARS). Kattégat (MEINERT). Iles Britanniques (NORMAN, ROBERTSON, STEBBING, G. O. WALKER). Côte française de la Manche (CHEVREUX et BOUVIER, GADEAU DE KERVILLE). Côte océanique de France (CHEVREUX). Golfe de Gascogne (CHEVREUX). Naples (DELLA VALLE). Port-Vendres, Antibes (MELITA). Cannes (A. O. WALKER).

Chez mes exemplaires méditerranéens, les plaques coxales de la deuxième paire ne présentent que deux dents, au lieu de trois, au bord distal et le dactyle des gnathopodes n'est pas cilié au bord interne. Ce sont les seules différences que j'ai constatées entre eux et la forme de l'Océan ; je ne les crois pas suffisantes pour motiver la création d'une espèce nouvelle.

PELTOCOXA MARIONI Catta

(Pl. XI, fig. 11 et 12).

Peltocoxa Marioni Stebbing (38), p. 160.

PROVENANCE. — Stn. 551, golfe de Gabès. Stns. 655, 657, 659, 661, 686, golfe de Bône. Profondeur, 6 à 15 mètres.

DISTRIBUTION. — Iles Britanniques (STEBBING, NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Jersey (NORMAN). Côte océanique de France (CHEVREUX). Côte du Sahara (MELITA). Golfe de Marseille

(CATTA). Cannes (CHEVREUX). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Cap d'Antibes, baie de Villefranche (MELITA).

Cette espèce est assez commune dans le golfe de Bône et le dragage de la station 657 en a ramené 31 exemplaires. Le dimorphisme sexuel, peu accentué, ne porte que sur la forme du propode des gnathopodes postérieurs, dont le bord palmaire est légèrement convexe chez la femelle, tandis qu'il est un peu concave chez le mâle, mais les deux sexes se différencient très nettement par leur coloration. La femelle est d'un jaune clair maculé de brun. Le corps du mâle est d'un jaune verdâtre, avec de grandes taches noirâtres, et les plaques coxales de la quatrième paire sont moitié jaunes et moitié noires. Cette couleur noire, très rare chez les Amphipodes, persiste après un long séjour dans l'alcool et les sexes sont encore reconnaissables à leur coloration chez mes exemplaires dragués en 1897.

LEUCOTHOIDAE

LEUCOTHOE SPINICARPA (Abildgaard).

Leucothoe spinicarpa Stebbing (38), p. 165.

PROVENANCE. — Stn. 541, côte est de Tunisie. Stns. 547, 551, 556, 557, 560, 561, 563, 568, golfe de Gabès, dans les oscules des Eponges. Stns. 705, 726, golfe de Bône. Profondeur 0 à 65 mètres.

DISTRIBUTION. — Groenland (HANSEN). Norvège (BOECK, G. O. SARS, NORMAN). Danemark (ABILDGAARD, MEINERT). Iles Britanniques (MONTAGU, LEACH, NORMAN, Th. SCOTT, A. O. WALKER). Iles Anglo-Normandes (KOEHLER, WALKER et HORNELL, NORMAN). Côtes françaises de la Manche et de l'Océan (CHEVREUX). Baie de Vigo (MELITA). Açores (BARROIS). Nouvelle Angleterre (HOLMES). Baie d'Alcudia (Majorque) Port-Vendres, Saint-Tropez, Villefranche (MELITA). Corse (CHEVREUX). PRINCESSE-ALICE, port de Porto Conte, Sardaigne (CHEVREUX). Mer Rouge, océan Indien (A. O. WALKER).

LEUCOTHOE INCISA Robertson

(Pl. XI, fig. 13 à 17).

Leucothoe incisa Stebbing (38), p. 167.

Je ne puis me ranger à l'opinion de NORMAN (26, p. 47) et de REIBISCH (32, p. 179), qui assimilent *Leucothoe incisa* Rob.

à *Leucothoe Lilljeborgi* Boeck. J'ai eu occasion d'examiner un grand nombre d'exemplaires de la première de ces deux espèces, exemplaires recueillis tant sur la côte d'Algérie que sur les côtes françaises de la Manche et de l'Océan, et je n'ai aucun doute sur sa validité. Il m'a été possible de comparer cette forme aux exemplaires de *L. Lilljeborgi* que j'ai dragués sur la côte méditerranéenne de France et dont j'ai figuré ici quelques caractères distinctifs (Pl. xi, fig. 18 à 20). En dehors de caractères d'une importance secondaire, tels que la forme et le nombre des dents qui garnissent le propode des gnathopodes, il est facile de distinguer les deux espèces par l'examen des gnathopodes postérieurs, des plaques coxales de la quatrième paire et du telson. Bien entendu, il importe de comparer entre eux des animaux adultes, c'est-à-dire des mâles de grande taille, présentant bien les caractères sexuels du genre, ou mieux, des femelles ovigères.

Chez *L. incisa,* le bord antérieur du propode des gnathopodes postérieurs se prolonge pour former une petite dent qui déborde sur l'extrémité du dactyle. Cette dent a été figurée par Stebbing (36, pl. x, fig. gn. 2). Il n'en existe aucune trace chez *L. Lilljeborgi.*

Chez *L. incisa,* l'angle inféro-antérieur des plaques coxales de la quatrième paire est arrondi. Cet angle est aigu chez *L. Lilljeborgi.*

Le telson de *L. incisa* est exactement deux fois aussi long que large. Le telson de *L. Lilljeborgi* est beaucoup plus court et sa largeur atteint les deux tiers de sa longueur.

Provenance. — Stn. 588, rade de Djidjelli. Stn. 594, rade de Bougie. Stns. 685, 686, 719, golfe de Bône. Stn. 710, port de Bône. Profondeur, 8 à 23 mètres.

Couleur. — Chez les exemplaires de la station 685, le corps, translucide, était d'un blanc verdâtre. Quelques petites taches d'un rouge vif existaient sur les plaques coxales et quelques raies transversales de même couleur se trouvaient sur les segments du mésosome et du métasome. Les yeux étaient rouges.

Distribution. — Firth of Clyde (Robertson). Grandcamp-les-Bains, Jersey, Perros-Guirec, Roscoff. Côte océanique de France (Chevreux). Port de Mahon, Iles Baléares (Melita).

Leucothoe Richiardii Lessona.

Leucothoe Richiardii Stebbing (38), p. 167.

Provenance. — Stns. 731 et 737, golfe de Bône, littoral.

Couleur. — L'exemplaire de la station 731 avait la tête et le mésosome d'un blanc jaunâtre, les troisième, quatrième, cinquième et sixième segments du mésosome étant rayés transversalement de rouge vif. Le métasome était maculé de taches roses. Le pédoncule des antennes supérieures était rose, les yeux, d'un rouge orangé. Chez l'exemplaire de la station 737, le corps, translucide, était d'un blanc rosé. Les troisième, quatrième et cinquième segments du mésosome étaient entièrement d'un rouge vif, ainsi que les antennes et le carpe des gnathopodes postérieurs. Les yeux étaient roses.

Distribution. — Gênes (Lessona). Naples (Della Valle).

STENOTHOIDAE

Stenothoe monoculoides (Mont.)

Stenothoe monoculoides Stebbing (38), p. 196.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 520, cap Tédlès. Stns. 628, 655, 686, golfe de Bône. Stn. 698, La Galite. Profondeur 0 à 12 mètres.

Distribution. — Côtes occidentale et méridionale de Norvège (G. O. Sars). Kattégat (Meinert). Iles Britanniques (Sp. Bate, Norman, Robertson, A. O Walker). Iles Anglo-Normandes (Kœhler, Walker et Hornell, Norman) Le Havre, Saint-Lunaire (Chevreux). Grandcamp-les-Bains (Gadeau de Kerville). Saint-Vaast-la-Hougue (Chevreux et Bouvier). Cherbourg, Perros-Guirec, Roscoff. Côte océanique de France (Chevreux). Açores (Chevreux, Barrois). Ténérife, Canaria (Melita). Côte méditerranéenne de France : Cette, Bandol, Sanary, Sainte-Maxime, cap d'Antibes, Villefranche (Melita). Ceylan (A. O. Walker).

La forme typique, qui habite, en Méditerranée comme dans l'Océan, sur les Algues du littoral, atteint environ 3 millimètres de longueur. J'ai dragué (Stns. 655 et 686) de nombreux exemplaires, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de femelles ovigères, d'une petite forme dont la longueur variait entre 1 millimètre et 1^{mm}3. Je l'avais prise, tout d'abord, pour une espèce nouvelle, mais un examen attentif ne m'a montré

aucune différence entre elle et la forme bien connue du littoral. Ces petits Amphipodes étaient d'un blanc violacé translucide, avec une tache rouge au centre des plaques coxales de la quatrième paire. J'en ai pris quelques exemplaires dans l'Océan, aux environs du Croisic, en traînant des fauberts sur le plateau rocheux de Basse-Kikerie, par une profondeur de 18 mètres.

Stenothoe spinimana nov. sp.

(Fig. 7 du texte et pl. XII, fig. 1 à 12).

Femelle. — Corps modérément comprimé, mesurant 3mm5 de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré.

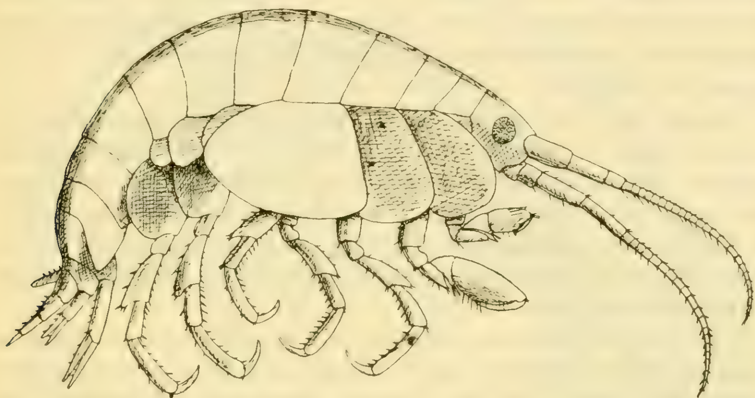


Fig. 7. — *Stenothoe spinimana* nov. sp. — Femelle vue du côté droit.

Tête aussi longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome. Lobes latéraux peu saillants, subaigus.

Plaques coxales des deuxième et troisième paires bien développées, d'égale taille. Plaques coxales de la quatrième paire une fois et demie aussi longues que hautes. Angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome fortement prolongé en arrière, subaigu à l'extrémité.

Yeux assez grands, arrondis.

Antennes supérieures aussi longues que l'ensemble de la tête et des cinq premiers segments du mésosome. Premier article du pédoncule assez volumineux, un peu plus long que l'ensemble des deux articles suivants. Flagellum atteignant plus du double de la longueur du pédoncule et comprenant vingt-quatre articles.

Antennes inférieures de même longueur que les antennes supérieures. Dernier article du pédoncule presque aussi long que l'article précédent. Flagellum comprenant vingt articles.

Pièces buccales conformes aux caractères du genre *Stenothoe*. Lobe interne des maxillipèdes atteignant le quart de la longueur de l'article contigu.

Gnathopodes antérieurs relativement robustes. Article basal aussi long que l'ensemble du carpe et du propode. Prolongement de l'article méral n'atteignant pas tout à fait l'extrémité du carpe, qui est court et triangulaire. Propode atteignant près du double de la longueur du carpe et remarquable par les grandes soies spiniformes qui existent sur sa face externe, au voisinage et vers le milieu du bord antérieur. Bord palmaire très oblique, à peine distinct du bord postérieur. Dactyle robuste, atteignant un peu plus de la moitié de la longueur du propode.

Article basal des gnathopodes postérieurs à peine courbé, d'égale largeur dans toute son étendue. Article méral triangulaire, extrémité distale aiguë. Lobe postérieur du carpe peu prolongé, n'atteignant pas l'extrémité de l'article méral. Propode subovale, un peu plus de deux fois aussi long que large. Dactyle modérément courbé, atteignant les deux tiers de la longueur du propode.

Péréiopodes robustes, modérément allongés, garnis de nombreuses épines. Article basal des péréiopodes de la troisième paire non lobé. Lobe de l'article basal des péréiopodes des deux dernières paires ne présentant pas de crénelures au bord postérieur. Article méral dilaté, prolongé inférieurement. Propode très développé, près de deux fois aussi long que le carpe, un peu dilaté à son extrémité. Dactyle robuste et courbé, atteignant plus de la moitié de la longueur du propode.

Uropodes des deux premières paires armés de nombreuses épines. Branches des uropodes de la première paire subégales, un peu plus courtes que le pédoncule. Branches des uropodes de la deuxième paire d'égale taille, aussi longues que le pédoncule. Pédoncule des uropodes de la dernière paire armé de cinq épines et atteignant les deux tiers de la longueur de la branche. Premier article de la branche armé de trois épines. Deuxième article de la longueur du premier.

Telson ovalaire, un peu aigu à l'extrémité, armé de quatre paires d'épines latérales.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 628, 656, Bône. Stn. 698, La Galite. Littoral.

DISTRIBUTION. — Côte méridionale de France : Port-Vendres, Antibes, Villefranche (MELITA).

Stenothoe dentimana nov. sp.
(Fig. 8 du texte et pl. XII, fig. 13 à 25).

FEMELLE OVIGÈRE. — Corps assez fortement comprimé, mesurant 3mm2 de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré. Téguments minces et peu consistants.

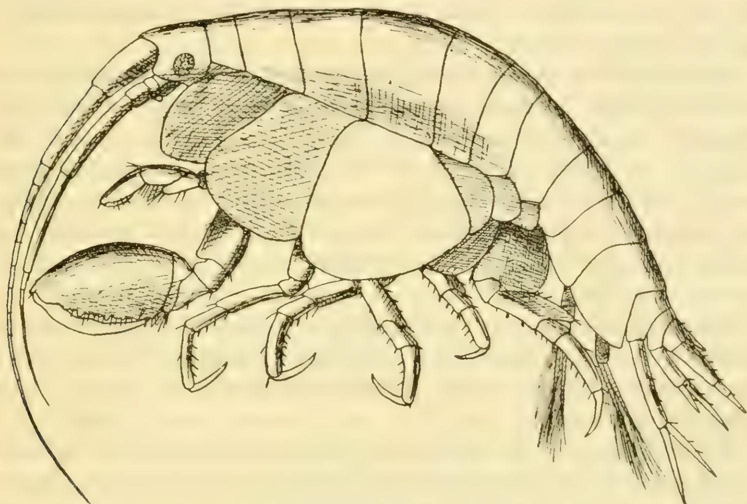


FIG. 8. — *Stenothoe dentimana* nov. sp. — Femelle vue du côté gauche.

Tête beaucoup plus courte que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome et portant un rostre assez saillant. Lobes latéraux peu prononcés, arrondis au bord distal.

Plaques coxales de la troisième paire beaucoup plus grandes que les plaques coxales de la deuxième paire. Plaques coxales de la quatrième paire modérément prolongées en arrière, à peine plus longues que hautes. Angle postérieur des plaques épimérales du dernier segment du métasome fortement prolongé en arrière, subaigu.

Yeux petits, arrondis, assez éloignés du bord antérieur de la tête.

Antennes supérieures un peu plus longues que l'ensemble

de la tête et du mésosome. Premier article du pédoncule aussi long que la tête et atteignant les trois quarts de la longueur du deuxième article. Flagellum deux fois aussi long que le pédoncule et comprenant quinze articles très allongés, presque glabres.

Antennes inférieures beaucoup plus courtes que les antennes supérieures. Dernier article du pédoncule un peu plus long que l'article précédent. Flagellum composé de dix articles.

Lobe interne des maxillipèdes atteignant près de la moitié de la longueur de l'article contigu.

Gnathopodes antérieurs assez grêles. Article méral prolongé seulement jusqu'au milieu du carpe. Propode de la longueur du carpe, ovalaire, deux fois aussi long que large. Dactyle grêle, à peine courbé.

Gnathopodes postérieurs très robustes. Bord antérieur de l'article basal formant un angle droit avec le bord inférieur. Propode très développé, plus long que l'article basal, très large à la base, étroit à l'extrémité. Bord postérieur très court. Bord palmaire irrégulièrement denticulé. Bord antérieur se prolongeant pour former une petite dent qui déborde sur la base du dactyle. Dactyle irrégulièrement courbé, aussi long que le bord palmaire.

Péréiopodes de la première paire un peu plus longs et plus grêles que les péréiopodes de la deuxième paire. Article méral et propode d'égale taille. Bord postérieur du carpe et du propode épineux.

Péréiopodes de la troisième paire semblables aux péréiopodes précédents. Péréiopodes de la quatrième paire dissemblables, le péréiopode droit différant à peine du suivant, tandis que le péréiopode gauche, beaucoup plus court, possède un article basal presque aussi large que long et notablement plus large que l'article basal du péréiopode droit (1).

Article basal des péréiopodes de la dernière paire presque aussi large que long. Article méral très développé, prolongé en arrière jusqu'à l'extrémité du carpe. Propode atteignant le double de la longueur du carpe et garni, comme les deux articles précédents, de nombreuses petites épines. Dactyle robuste, atteignant les trois quarts de la longueur du propode.

Uropodes de la première paire grêles et allongés, dépassant l'extrémité des uropodes suivants. Pédoncule des uropodes de

(1) Ce caractère rend douteuse l'hypothèse d'une régénération de la patte brisée.

la dernière paire beaucoup plus long que la branche, dont le premier article est notablement plus court que le second.

Telson portant deux paires d'épines latérales.

Provenance. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres. Un exemplaire.

PHLIASIDAE

Pereionotus testudo (Montagu).
(Pl. XIII, fig. 1 à 5).

Pereionotus testudo Stebbing (38), p. 201.

Je possède depuis longtemps, dans ma collection d'Amphipodes méditerranéens, deux formes de *Phliasidae*. L'une est le *Pereionotus testudo* typique, tel qu'il a été décrit et figuré par Della Valle (18, p. 559, pl. iii, fig. 7, et pl. xxxi, fig. 1-19). L'autre se rapproche du genre *Phlias* par la présence de deux branches aux uropodes de la dernière paire. Récemment, il m'a été possible d'obtenir un assez grand nombre d'exemplaires de ces deux formes et leur examen m'a montré que toutes les femelles présentaient les caractères du genre *Pereionotus* Bate et Westwood, tandis que tous les mâles, de même provenance, possédaient, comme les *Phlias*, deux branches aux uropodes de la dernière paire. Il y a donc lieu d'admettre que ces derniers sont les mâles de *Pereionotus testudo*.

Le dimorphisme sexuel porte sur les antennes supérieures, sur les gnathopodes postérieurs et sur les uropodes. Les antennes supérieures du mâle sont plus robustes que celles de la femelle. Le premier article du pédoncule est plus large que long, le flagellum est garni de longues et nombreuses soies. Les gnathopodes postérieurs sont notablement plus longs et plus robustes que les gnathopodes antérieurs. La branche interne des uropodes de la dernière paire, un peu moins longue que le pédoncule, se termine par une courte épine, accompagnée d'une soie. La branche externe, plus courte que la branche interne, ne porte qu'une soie distale.

L'embryon, assez différent du type adulte, n'est pas déprimé. Son corps, bien que très épais, est quelque peu comprimé. Le bord dorsal est lisse et régulièrement courbé.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 667, 668, 705, 713, golfe de Bône. Côte de Kabylie (envoi de M. Bariteau). Profondeur, 0 à 46 mètres.

Couleur. — Chez les exemplaires de la station 668 (Algues du littoral), le corps était d'un jaune verdâtre, avec une grande tache d'un blanc mat sur le sommet de chacun des trois premiers segments du mésosome et quelques petites taches blanches éparses, plus grandes sur les plaques coxales que sur les segments. Les antennes et les pattes étaient d'un vert clair, le flagellum des antennes supérieures présentait des anneaux violets. Les yeux étaient rouges. Chez les exemplaires de la station 705 (profondeur, 46 mètres), le corps, d'un brun verdâtre, portait deux ou trois petites taches bleues et une tache rouge sur chacun des segments du mésosome. Les plaques coxales et tous les appendices étaient tachetés de bleu. Les yeux étaient rouges.

Distribution. — Salcombe, Devonshire (Montagu, Sp. Bate, Norman). Jersey (Sinel). La Luz, îles Canaries (Melita). Cette, Bandol, Antibes, Villefranche (Melita). Marseille (Catta). Naples (Della Valle). Adriatique (Grube). Abd-el-Kuri, océan Indien (Walker et A. Scott).

COLOMASTIXIDAE

Colomastix pusilla Grube.

Colomastix pusilla Stebbing (38), p. 207.

Provenance. — Stns. 555, 560, golfe de Gabès. Stn. 684, La Calle. Stns. 687, 705, golfe de Bône. Stns. 725, 726, au large de Bône. Profondeur, 12 à 75 mètres.

Distribution. — Iles Britanniques (Sp. Bate, Norman, Stebbing, A. O. Walker). Jersey (Walker et Hornell). Sark (Kœhler). Le Havre, Luc-sur-Mer (Chevreux). Saint-Vaast-la-Hougue (Chevreux et Bouvier). Omonville-la-Rogue (Gadeau de Kerville). Côte océanique de France (Chevreux). Baie de Vigo (Melita). Port-Vendres, Cette, Bandol, Saint-Tropez, Villefranche (Melita). Golfe de Naples (Della Valle). Adriatique (Grube). Mer Rouge (A. O. Walker), sous le nom de *C. crassimanus* (Heller).

Les nombreux mâles de cette espèce, que j'ai recueillis à Vigo (Espagne) et à Concarneau (côte ouest de Bretagne), possèdent bien tous les caractères du *Cratippus crassimanus* Heller et ne diffèrent en aucune façon de mes exemplaires méditerranéens. Il est vrai que je n'ai pas trouvé cette forme parmi mes *Colomastix* de la Manche, mais les quelques exemplaires de

cette provenance que je possède sont des femelles ou des jeunes. Je ne puis me ranger à l'opinion de WALKER (40, p. 332), qui reprend le nom de *Colomastix crassimanus* (Heller) pour désigner la forme de la Méditerranée.

ACANTHONOTOZOMIDAE

PANOPLOEA MINUTA (G. O. Sars).

Panoploea minuta Stebbing (38), p. 213.

PROVENANCE. — Stns. 657, 659, 661, 705, golfe de Bône. Stn. 684, La Calle. Port d'Alger (envoi de M. Seurat). Profondeur 8 à 46 mètres.

COULEUR. — Très variable. La plupart des exemplaires de la station 657 avaient le corps d'un brun violacé, maculé de taches jaunâtres. Les yeux étaient d'un rose vif. D'autres avaient le corps et les pattes d'un jaune citron, sans taches, les antennes étaient brunes, les yeux, d'un blanc rosé. Chez d'autres exemplaires, le corps était jaunâtre, avec des raies transversales brunes. Enfin, chez quelques spécimens, le corps et tous les appendices étaient d'un blanc mat, ponctué de nombreuses petites taches noires. Les exemplaires de la station 705 avaient le corps d'un vert clair, tacheté de brun verdâtre, les yeux étaient roses. Les exemplaires de la station 684 affectaient la couleur du Corail sur lequel ils se trouvaient.

DISTRIBUTION. — Côtes occidentale et méridionale de Norvège (G. O. SARS). Mer du Nord (REIBISCH). Iles Britanniques (STEBBING, A. O. WALKER, NORMAN). Guernesey (NORMAN). Granville (GADEAU DE KERVILLE). Carteret, Roscoff, Belle-Ile, le Croisic (CHEVREUX). Baie de Dakar, très commun (MELITA). Port-Vendres, Villefranche (MELITA). Cannes (A. O. WALKER). La Spezzia, Messine (G. O. SARS).

IPHIMEDIA OBESA Rathke.
(Pl. XIII, fig. 6).

Iphimedia obesa Stebbing (38), p. 214.

PROVENANCE. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres. Une femelle ovigère, mesurant 5^{mm} de longueur.

DISTRIBUTION. — Norvège (RATHKE, BOECK, G. O. SARS, NORMAN). Suède (BRUZELIUS). Kattégat (KRÖYER, MEINERT). Mer du

Nord (REIBISCH). Helgoland (SOKOLOWSKY). Iles Britanniques (SP. BATE, STEBBING, NORMAN, A. O. WALKER). Guernesey (WALKER et HORNELL). Jersey (SINEL). Grandcamp-les-Bains (GADEAU DE KERVILLE). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Côte océanique de France (CHEVREUX).

Cette espèce, nouvelle pour la Méditerranée, n'a jamais été trouvée, dans l'Atlantique, au sud de la Bretagne.

LILLJEBORGIDAE

LILLJEBORGIA DELLA VALLEI Sebbing.

(Pl. XIII, fig. 7 à 11).

Lilljeborgia Della Vallei Stebbing (38), p. 234.
Lilljeborgia pallida Chevreux (11), p. 695.

Mes exemplaires, de diverses provenances, s'écartent du type décrit par DELLA VALLE (18, p. 658, pl. I, fig. 1, et pl. XIX, fig. 35-52) par leur telson, qui est presque entièrement fendu, chez la femelle principalement, tandis que, chez la forme du golfe de Naples, le telson n'est fendu que sur les deux tiers de sa longueur.

Le mâle de cette espèce diffère de la femelle par ses antennes plus robustes et comprenant un plus grand nombre d'articles (ving-cinq articles au flagellum de chacune des deux paires d'antennes), par les dents, au nombre de seize, du dactyle des gnathopodes postérieurs, par les uropodes de la dernière paire, dont les deux branches portent des épines, et par le telson, plus développé.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 541, côte orientale de Tunisie. Stns. 686, 705, 725, 727, golfe de Bône. Herbillon (envoi de M. Bariteau). Profondeur, 0 à 75 mètres.

COULEUR. — Les exemplaires de la station 705 avaient les six premiers segments du mésosome, leurs plaques coxales et les gnathopodes d'un beau rouge carmin. Le reste du corps et des appendices était d'un blanc opalescent. Les yeux étaient d'un blanc mat, sur lequel les ocelles se détachaient en noir.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (DELLA VALLE). Ajaccio, Porto-Vecchio (CHEVREUX). Port-Vendres (MELITA).

ŒDICEROSIDAE

Perioculodes longimanus (Bate et Westwood).

Perioculodes longimanus Stebbing (38), p. 237.

Provenance. — Stn. 530, La Calle. Stns. 657, 659, 661, 662, 719, golfe de Bône. Profondeur 8 à 20 mètres.

Couleur. — Chez les exemplaires du golfe de Bône, le corps était d'un blanc violacé translucide, sans taches, les yeux, d'un rouge vif. Les œufs des femelles étaient bleus.

Distribution. — Norvège (G. O. Sars, Norman). Kattégat (Meinert). Mer du Nord, Skagerrak (Reibisch). Iles Britanniques (Sp. Bate, Norman, A.O. Walker). Jersey, Guernesey (Walker et Hornell). Perros-Guirec (Côtes-du-Nord). Morgat (Finistère). Côte océanique de France (Chevreux). Golfe de Gascogne, Açores (Chevreux). Setubal, Dakar (Melita). La Spezzia (G. O. Sars). Naples (Della Valle). Corse (Chevreux). Villefranche, Antibes, Cette (Melita).

Pontocrates norvegicus Boeck.

(Pl. XIII, fig. 12 à 18).

Pontocrates norvegicus Norman et Scott (29), p. 68, pl. vi, fig. 1-8.

Stebbing (38, p. 241) considère *Pontocrates norvegicus* Boeck comme synonyme de *P. arenarius* Sp. Bate. Les caractères distinctifs des deux espèces ont été décrits et figurés par Norman et Scott. Mes exemplaires méditerranéens présentent tous les caractères de *P. norvegicus*.

Provenance. — Stn. 541, côte orientale de Tunisie. Stn. 686, golfe de Bône. Stn. 726, au large de Bône. Profondeur 12 à 65 mètres.

Distribution. — Norvège (Boeck, G. O. Sars, Norman). Mer du Nord (Reibisch). Iles Britanniques (Norman, ? G. O. Walker). Guernesey (Walker et Hornell, Norman). Luc-sur-Mer (Chevreux). Roscoff. Le Croisic, Saint-Jean de Luz, Antibes, Villefranche (Melita).

Pontocrates arenarius a été trouvé, à marée basse, dans les localités suivantes des côtes de France : Villers et Saint-Lunaire (Calvados), Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), plage de

Morgat et anse de Dinant (Finistère), Le Croisic (Loire-Inférieure), Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée).

SYNCHELIDIUM HAPLOCHELES (Grube).

Synchelidium haplocheles Stebbing (38), p. 242.

Synchelidium haplocheles Norman et Scott (29), p. 67, pl. VII, fig. 7 à 9.

PROVENANCE. — Stn. 732 bis, golfe de Bône, profondeur 7 à 8 mètres.

DISTRIBUTION. — Norvège occidentale et méridionale (G. O. SARS, NORMAN). Mer du Nord (REIBISCH). Iles Britanniques (Sp. BATE, ROBERTSON, WALKER, NORMAN). Jersey (WALKER et HORNELL). Guernesey (NORMAN). Côte océanique de France (CHEVREUX). Cadiz, Antibes (MELITA). Cannes (CHEVREUX). Cannes, Hyères (A. O. WALKER). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Adriatique (GRUBE).

WESTWOODILLA RECTIROSTRIS (Della Valle).
(Pl. XIII, fig. 19 à 22).

Westwoodilla rectirostris Stebbing (38), p. 251.

J'ajouterai à la description donnée par DELLA VALLE que la tête, aussi longue que l'ensemble des quatre premiers segments du mésosome, se termine par un petit rostre crochu. Chez le mâle, le flagellum des antennes supérieures atteint une fois et demie la longueur du pédoncule et se compose de seize articles, garnis de soies longues et touffues. Les antennes inférieures sont au moins aussi longues que le corps et le dernier article de leur pédoncule dépasse un peu en longueur l'article précédent, tandis que ces deux articles sont d'égale taille chez la femelle. Enfin, les uropodes du mâle sont beaucoup plus grêles et plus allongés que ceux de la femelle.

PROVENANCE. — Stn. 582, côte nord de Tunisie. Stns. 658, 659, 661, 686, 687, golfe de Bône. Stn. 725, au large de Bône. Profondeur, 8 à 170 mètres.

COULEUR. — Un mâle de la station 658 avait le corps d'un blanc violacé, translucide, teinté de brun jaunâtre dans sa partie dorsale. Quelques petites taches d'un jaune pâle se trouvaient sur les segments du mésosome et du métasome. Les yeux étaient roses. Les œufs d'une femelle, de la station 686, étaient roses.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (DELLA VALLE). Cannes (A. O. WALKER). Côte océanique de France : Brest, Concarneau, Belle-Ile (CHEVREUX).

MONOCULODES CARINATUS (Sp. Bate).

Monoculodes carinatus Stebbing (38), p. 261.

PROVENANCE. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres.

DISTRIBUTION. — Norvège (BOECK, G. O. SARS, NORMAN). Suède (BRUZELIUS). Skagerrak (REIBISCH). Iles Britanniques (Sp. BATE, NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Jersey (WALKER et HORNELL). Guernesey (NORMAN). Granville, îles Chausey (GADEAU DE KERVILLE). Perros-Guirec, Roscoff. Côte océanique de France (CHEVREUX). Golfe de Saint-Tropez, baie de Villefranche (MELITA). Corse (CHEVREUX). Golfe de Naples (DELLA VALLE).

MONOCULODES GRISEUS (Della Valle)

Monoculodes griseus Stebbing (38), p. 262.

PROVENANCE. — Stn. 515, Alger. Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 10 à 170 mètres.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (DELLA VALLE). Cannes (A. O. WALKER).

TIRONIDAE

PSEUDOTIRON BOUVIERI Chevreux.

Pseudotiron Bouvieri Chevreux (7), p. 165, fig. 1 à 14 du texte.
Pseudotiron Bouvieri Stebbing (38), p. 284.

PROVENANCE. — Stn. 582, côte nord de Tunisie. Profondeur, 170 mètres.

CALLIOPIIDAE

APHERUSA BISPINOSA (Sp. Bate)

Apherusa bispinosa Stebbing (38), p. 305.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 655, 657, 686, golfe de Bône. Profondeur 0 à 12 mètres.

DISTRIBUTION. — Toutes les côtes d'Europe, depuis le nord de la Norvège jusqu'au golfe de Gascogne. Vivero (nord-ouest de

l'Espagne), Cadix, Tenerife, Canaria, Dakar (MELITA). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Corse (CHEVREUX). Villefranche, Antibes, Bandol, Cette, Port-Vendres (MELITA). Mer Noire (CZERNIAWSKI.)

Apherusa mediterranea nov. sp.

(Fig. 9 du texte et pl. XIV, fig. 1 à 14).

FEMELLE OVIGÈRE. — Corps ne portant pas de dents dorsales et ne différant de celui d'*Apherusa Jurinei* (M.-Edw.) que par

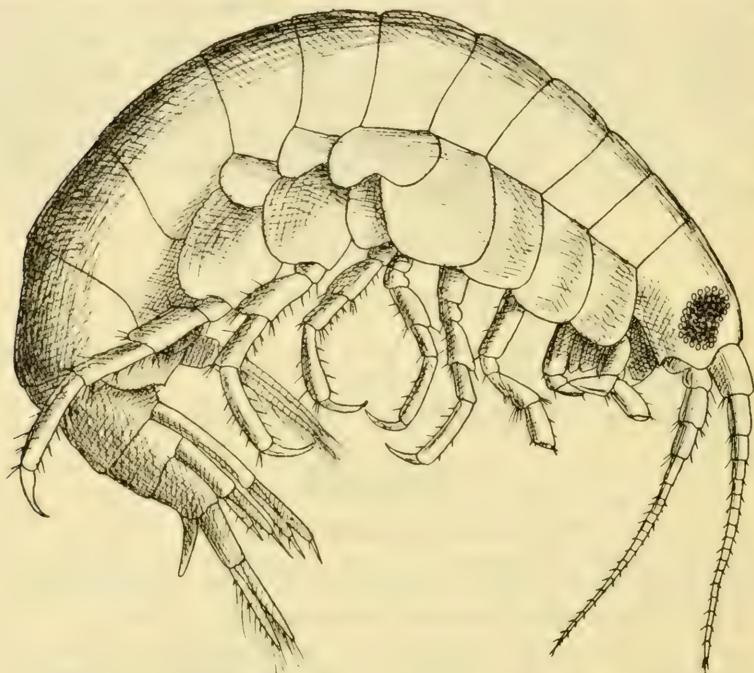


FIG. 9. — *Apherusa mediterranea* nov. sp. — Femelle vue du côté droit.

son aspect plus robuste. Longueur des plus grands exemplaires, 4 mm.

Tête un peu plus longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome. Lobes latéraux peu prononcés, arrondis ; angles inférieurs aigus. Plaques coxales des quatre premières paires à peu près aussi hautes que les segments correspondants du mésosome. Plaques épimérales du dernier segment du métasome à peine prolongées en arrière, bord posté-

rieur convexe, présentant deux petites crénelures garnies d'un cil et formant un angle droit avec le bord inférieur.

Yeux très grands, réniformes, placés obliquement par rapport au bord antérieur de la tête.

Antennes supérieures ne dépassant pas en longueur l'ensemble de la tête et des trois premiers segments du mésosome. Premier article du pédoncule très volumineux, plus long que l'ensemble des deux articles suivants. Flagellum atteignant le double de la longueur du pédoncule et composé d'une quinzaine d'articles.

Antennes inférieures à peine plus longues que les antennes supérieures. Dernier article du pédoncule un peu plus court que l'article précédent. Flagellum comprenant dix-huit articles.

Lèvre antérieure arrondie au bord distal.

Mandibules différant de celles d'*A. Jurinei* par leur palpe plus grêle et plus court, sa longueur n'atteignant pas tout à fait celle du corps de la mandibule.

Lèvre postérieure très large, ne présentant pas traces de lobes internes. Lobes latéraux un peu tronqués au bord distal.

Lobe interne des maxilles antérieures obliquement tronqué dans sa partie distale, qui est armée de quatre épines simples et d'une grande épine barbelée. Palpe très robuste, armé de nombreuses épines.

Lobes des maxilles postérieures d'égale taille, le lobe interne portant quatre grandes soies ciliées au bord interne.

Lobe interne des maxillipèdes bien développé. Lobe externe atteignant au delà du milieu du deuxième article du palpe et garni d'épines au bord interne. Quatrième article du palpe peu développé.

Gnathopodes antérieurs et postérieurs à peu près de même forme, les gnathopodes postérieurs étant un peu plus longs et plus robustes que les gnathopodes précédents. Propode quadrangulaire, un peu plus long que le carpe. Bord palmaire oblique. Dactyle plus court que le bord palmaire, avec lequel son extrémité peut se croiser.

Péréiopodes différant à peine de ceux d'*A. Jurinei*. Lobe postérieur de l'article basal des péréiopodes de la dernière paire finement crénelé, chacune des crénelures étant garnie d'un cil très court.

Branche externe des uropodes des deux premières paires beaucoup plus courte que la branche interne, chacune de ces branches étant terminée par une longue épine. Uropodes de la

dernière paire très allongés. Branches beaucoup plus longues que le pédoncule, d'égale taille et garnies, sur leurs deux bords, de nombreuses épines accompagnées de soies ciliées.

Telson subtriangulaire, sa plus grande largeur atteignant à peu près les deux tiers de sa longueur. Bord distal arrondi.

Cette espèce, que j'avais confondue dans une note antérieure (5, p. 348) avec *Apherusa Jurinei* (= *Calliopius norvegicus* Rathke), s'en distingue par la forme des plaques épimérales du dernier segment du métasome, par ses antennes plus courtes et subégales, par ses pièces buccales de forme un peu différente, par ses gnathopodes d'inégale taille et dont le propode est quadrangulaire, par les crénelures du bord postérieur de l'article basal de ses péréiopodes de la dernière paire et par ses uropodes de la dernière paire très allongés.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchel. Stn. 698, la Galite. Stn. 730, golfe de Bône. Profondeur 0 à 3 mètres.

ATYLIDAE

NOTOTROPIS SWAMMERDAMI (Milne Edwards).

Nototropis Swammerdami Stebbing (38), p. 330.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 657, 732, Bône. Alger (envoi de M. Seurat). Profondeur 0 à 12 mètres.

DISTRIBUTION. — Norvège (G. O. SARS). Suède (BRUZELIUS). Kattégat (MEINERT). Mer du Nord (REIBISCH). Hollande (HOEK). Iles Britanniques (Sp. BATE, NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Jersey (KŒHLER, WALKER et HORNELL, NORMAN). Côte française de la Mer du Nord et de la Manche : Malo-les-Bains, Le Havre, Saint-Lunaire, Perros-Guirec. Côte océanique de France (CHEVREUX). Vivero, nord-ouest de l'Espagne (MELITA). Açores (BARROIS). Côte du Sénégal : Dakar, Rufisque (MELITA). Cette, Antibes (MELITA). Golfe de Naples (G. O. SARS, DELLA VALLE).

NOTOTROPIS GUTTATUS (Costa).

Nototropis guttatus Stebbing (38), p. 331.

PROVENANCE. — Stn. 530, rade de La Calle. Stn. 577, rade de Bizerte. Stns. 657, 661, golfe de Bône. Profondeur, 8 à 20 mètres.

DISTRIBUTION. — Naples (COSTA). Villefranche, Antibes, Saint-

Raphaël (MELITA). Cannes (A. O. WALKER). Tenerife, Canaria, Cadiz, Setubal, Vivero (MELITA). Côte océanique de France (CHEVREUX). Côte française de la Manche : Granville, Grandcamp-les-Bains, Omonville-la-Rogue (GADEAU DE KERVILLE). Le Havre, Luc-sur-Mer, Saint-Lunaire, Perros-Guirec.

COULEUR. — Les exemplaires de la station 657 avaient le corps d'un blanc violacé translucide, avec quelques petites taches brunes sur la ligne dorsale et sur les plaques coxales. Les yeux étaient d'un rose pâle.

EUSIRIDAE

EUSIROIDES DELLA VALLEI Chevreux.

(Pl. XIV, fig. 15).

Eusiroides Della Vallei Stebbing (38), p. 346.

PROVENANCE. — Stn. 730, golfe de Bône, profondeur 2 à 3 mètres.

DISTRIBUTION.— Golfe de Naples (DELLA VALLE). Antibes, Cannes, Saint-Raphaël, Port-Vendres, Cadiz (MELITA). Côte sud-ouest de France : Saint-Jean-de-Luz, Guéthary (CHEVREUX).

Rare sur les côtes de Provence et d'Algérie, cette espèce est commune à Guéthary, où je l'ai trouvée en assez grand nombre, en 1905, dans le tubercule radical des *Saccorhyza bulbosa* (Lamour.).

COULEUR. — Mes exemplaires d'Antibes avaient le corps et les appendices d'un blanc violacé, translucide ; les yeux étaient d'un rouge brun.

GAMMARIDAE

PSEUDONIPHARGUS AFRICANUS (Chevreux).

Pseudoniphargus africanus Chevreux (12), p. 211, fig. 1 et 2 du texte.

Pseudoniphargus africanus Stebbing (38), p. 729.

PROVENANCE. — Environs de Bône, dans un puits. Kef-Djemel, près Medjez-Sfâ (Constantine), altitude 600 mètres, dans une source souterraine.

ERIOPISA ELONGATA (Bruzelius).

Eriopisa elongata Stebbing (38), p. 411.

PROVENANCE. — Stn. 725, au large de Bône, profondeur 75 mètres. Un jeune exemplaire de 3mm de longueur.

DISTRIBUTION. — Norvège (G. O. SARS, NORMAN). Suède (BRUZELIUS). Kattégat (MEINERT). Mer du Nord (REIBISCH). Iles Britanniques (NORMAN, ROBERTSON). Golfe de Naples (DELLA VALLE).

CHEIROCRATUS SUNDEVALLI (Rathke).

Cheirocratus Sundevalli Stebbing (38), p. 418.

PROVENANCE. — Stns. 658, 660, 661, 688, golfe de Bône. Profondeur 8 à 30 mètres.

DISTRIBUTION. — Toutes les côtes d'Europe, depuis l'Océan glacial arctique jusqu'au sud-ouest de la France. HIRONDELLE, golfe de Gascogne (CHEVREUX). Setubal (Portugal), Saint-Tropez, Villefranche, Bonifacio (MELITA). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Bosphore (SOWINSKY).

CHEIROCRATUS ASSIMILIS (Lilljeborg).

Cheirocratus assimilis Stebbing (38), p. 419.

PROVENANCE. — Stn. 551, golfe de Gabès, profondeur 6 à 8 mètres.

DISTRIBUTION. — Norvège (LILLJEBORG, BOECK, G. O. SARS). Suède (BRUZELIUS). Kattégat (MEINERT). Iles Britanniques (NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Guernesey (WALKER et HORNELL, NORMAN). Luc-sur-Mer (CHEVREUX). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Granville (GADEAU DE KERVILLE). Golfe de Naples (DELLA VALLE).

MELITA CORONINII (Heller).

Melita Coroninii Stebbing (38), p. 424.

PROVENANCE. — Stns. 673, 740, golfe de Bône, littoral.

Les exemplaires mâles, du golfe de Bône, atteignent jusqu'à 13mm de longueur. Le flagellum accessoire des antennes supérieures comprend de cinq à six articles à peu près d'égale taille et dépasse en longueur l'ensemble des quatre premiers articles du flagellum principal. Le bord dorsal postérieur du

deuxième segment de l'urosome porte cinq dents assez grandes et d'égale taille.

Distribution. — Adriatique (Heller). Cap d'Antibes (Melita). Nice (envoi de M. Ad. Dollfus). Cette (envoi de M. R. Ladmirault).

Melita palmata (Montagu).

Melita palmata Stebbing (38), p. 425.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 535, 577, Bizerte. Stns. 673, 740, golfe de Bône. Stn. 674, La Calle. Profondeur 0 à 10 mètres.

Distribution. — Nord de l'Europe, depuis la Norvège occidentale jusqu'aux Iles Britanniques. Commun sur les côtes françaises de la Manche et de l'Océan. Lisbonne, Setubal (Melita). Açores (Chevreux). Tenerife, Canaria et, au Sénégal, Rufisque (Melita). Corse (Chevreux). Hyères (A. O. Walker). Cette, Antibes, Villefranche (Melita). Golfe de Naples (Della Valle). Adriatique (Heller).

Melita gladiosa Sp. Bate.

Melita gladiosa Stebbing (38), p. 428.

Provenance. — Stn. 725, au large de Bône, profondeur 75 mètres. Un mâle bien typique, long de 6^{mm}, portant trois fortes dents dorsales au bord postérieur de chacun des segments du métasome et de l'urosome.

Distribution. — Iles Britanniques (Sp. Bate, Stebbing, Norman). Jersey (Sinel). Guernesey (Norman). Saint-Lunaire (Chevreux). Granville (Gadeau de Kerville). Dinard (envoi de M. de Saint-Joseph). Saint-Vaast-la-Hougue (Chevreux et Bouvier). Perros-Guirec. Roscoff. Côte océanique de France et golfe de Gascogne (Chevreux). Setubal (Melita). Açores (Barrois, Chevreux).

Melita aculeata nov. sp.

(Fig. 10 du texte et pl. XIV, fig. 16 à 24).

Male. — Corps modérément comprimé, mesurant 3^{mm} de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré. Mésosome lisse. Bord dorsal de chacun des trois segments du métasome et du premier segment de l'urosome terminé en arrière par une

forte dent, accompagnée de deux petites épines (1). Bord dorsal du deuxième segment de l'urosome terminé en arrière par trois petites dents.

Tête beaucoup plus longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome. Rostre court. Lobes latéraux largement arrondis.

Plaques coxales des quatre premières paires beaucoup plus

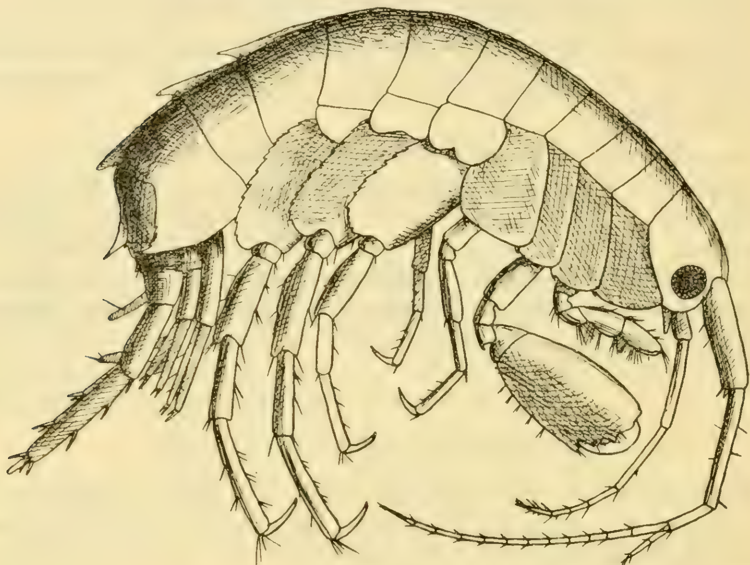


Fig. 10. — *Melita aculeata* nov. sp, — Mâle vu du côté droit.

hautes que les segments correspondants du mésosome, les plaques des trois paires antérieures portant une petite dent à l'angle inféro-postérieur. Plaques coxales de la première paire fortement prolongées en avant et présentant un bord antérieur concave. Lobe antérieur des plaques coxales de la cinquième paire un peu plus long et plus haut que le lobe postérieur. Plaques épimérales du dernier segment du métasome prolongées en arrière et terminées par un angle très aigu. Bord inférieur de ces plaques lisse; bord postérieur portant trois petites crénelures.

Yeux grands, arrondis, bien conformés.

Antennes supérieures dépassant à peine en longueur l'en-

(1) Ces épines manquent quelquefois sur un ou sur plusieurs des segments.

semble de la tête et du mésosome. Premier article du pédoncule un peu plus long que la tête, bord postérieur terminé inférieurement par une dent aiguë, précédée d'une petite dent obtuse et d'une épine. Deuxième article à peine plus long que le premier. Troisième article atteignant le tiers de la longueur de l'article précédent. Flagellum aussi long que le pédoncule et composé de douze articles assez allongés. Flagellum accessoire un peu plus court que l'ensemble des deux premiers articles du flagellum principal et composé de deux articles d'égale taille, suivis d'un article rudimentaire.

Antennes inférieures beaucoup plus courtes et plus grêles que les antennes supérieures. Dernier article du pédoncule un peu plus court que l'article précédent. Flagellum à peine plus long que le dernier article du pédoncule et comprenant quatre articles, dont le dernier est fortement cilié. (Dans l'antenne gauche, les articles sont au nombre de six, mais le flagellum n'est pas plus long que celui de l'antenne droite).

Pièces buccales ne différant pas sensiblement de celles du type du genre, *Melita palmata* (Mont.).

Gnathopodes antérieurs peu développés. Propode ovalaire, un peu plus court que le carpe, abondamment cilié comme tous les articles précédents. Dactyle grêle, peu courbé.

Gnathopodes postérieurs beaucoup plus grands que les gnathopodes antérieurs. Carpe très court. Propode bien développé, quadrangulaire, près de deux fois aussi long que large. Bord postérieur terminé inférieurement par deux petites dents. Bord palmaire présentant, à partir de l'articulation du dactyle, une partie légèrement convexe, suivie d'une petite dent, d'une profonde échancrure et de deux dents aiguës. Dactyle extrêmement robuste et fortement courbé, aussi long que le bord palmaire.

Péréiopodes des deux premières paires très grêles, beaucoup plus courts que les gnathopodes postérieurs.

Péréiopodes des trois dernières paires de même forme. Article basal beaucoup plus long que large, garni de fortes dents au bord postérieur. Article méral et carpe d'égale longueur. Propode beaucoup plus allongé. Dactyle long et grêle, peu courbé. Péréiopodes de la quatrième paire les plus longs de tous.

Uropodes de la dernière paire bien développés. Pédoncule atteignant plus de la moitié de la longueur de la branche externe, qui possède un petit article terminal et porte deux

groupes d'épines au bord postérieur. Branche interne rudimentaire, aiguë à l'extrémité.

Telson plus long que large et presque entièrement fendu. Lobes terminés en pointe aiguë, ayant le bord interne fortement échancré dans sa partie distale, et portant chacun une petite épine latérale et une grande épine fixée presque perpendiculairement à leur face supérieure.

Femelle. — Propode des gnathopodes antérieurs un peu plus robuste que celui du mâle. Gnathopodes postérieurs relativement bien développés. Carpe triangulaire, atteignant les deux tiers de la longueur du propode. Propode ovalaire. Bord palmaire lisse, à peine distinct du bord postérieur, dont il est séparé par un groupe de deux épines. Dactyle grêle, modérément courbé. Telson semblable à celui du mâle.

Melita Richardi Chevreux, des eaux profondes des Açores, présente de nombreux caractères communs avec *M. aculeata*. Elle s'en distingue surtout par le manque d'organes apparents de vision, par la forme un peu différente du propode des gnathopodes postérieurs du mâle, par les denticulations du bord palmaire de ces mêmes gnathopodes, chez la femelle, et par la forme du telson.

Il est possible que l'espèce décrite ci-dessus soit identique avec l'Amphipode désigné par Catta (3, p. 164) sous le nom de *Melita oxyura* nov. sp., mais la description de la forme du golfe de Marseille est trop incomplète pour permettre de l'identifier.

Provenance. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres. Trois exemplaires.

Distribution. — Ajaccio et Bonifacio (Corse). C'est cette espèce que j'ai désignée à tort sous le nom de *Melita gladiosa*, dans une liste d'Amphipodes des côtes de Corse (11, p. 694).

Ceradocus orchestiipes (Costa).

Ceradocus orchestiipes Stebbing (38), p. 432.

Habitat. — Stn. 729, au large de Bône, profondeur 83 mètres.

Couleur. — Les exemplaires de la station 729 avaient le corps annelé de rouge carmin et de jaune pâle. Les yeux étaient noirs.

Distribution. — Golfe de Naples (Costa, Della Valle). Adriatique (Grube, Heller). Porto Vecchio, Corse (envoi de M. Eugène Simon). Cap d'Antibes (Melita).

La forme des yeux, les denticulations des plaques épimérales de la dernière paire et les dents dorsales du métasome et de l'urosome sont variables chez cette espèce. Les trois exemplaires de la station 729 sont des femelles, dont la plus grande mesure 12^{mm} de longueur. Les yeux, de taille moyenne, sont réniformes. Les trois segments du métasome et les deux premiers segments de l'urosome portent une dent, longue et aiguë, au bord dorsal postérieur. Les plaques épimérales du dernier segment du métasome portent trois dents au bord inférieur et six dents, d'inégale taille, au bord postérieur.

Les exemplaires de Porto Vecchio sont des femelles dont la plus grande mesure 10^{mm}. Les yeux sont en forme d'ampoule. Les dents dorsales du métasome et de l'urosome sont disposées comme chez les exemplaires de Bône, mais elles sont beaucoup plus petites. Les plaques épimérales du dernier segment du métasome portent deux dents au bord postérieur et deux dents au bord inférieur.

L'exemplaire du cap d'Antibes est une jeune femelle, de 3^{mm} de longueur. Le métasome et l'urosome ne portent pas de dents au bord dorsal. Les plaques épimérales du dernier segment du métasome portent trois fortes dents au bord postérieur, le bord inférieur est lisse.

Maera grossimana (Montagu).

Maera grossimana Stebbing (38), p. 435.

Provenance. — Stn. 588, Djidjelli. Stn. 720, golfe de Bône. Stn. 726, au large de Bône. Baie d'Alger (envoi de M. Seurat). Profondeur, 2 à 65 mètres.

Distribution. — Côte sud d'Angleterre (Montagu, Sp. Bate, Norman). Iles Anglo-Normandes (Kœhler, Walker et Hornell, Norman). Saint-Vaast-la-Hougue (Chevreux et Bouvier). Grandcamp-les-Bains, Granville, îles Chausey (Gadeau de Kerville). Dinard, Perros-Guirec, Roscoff, Le Croisic (Chevreux). Sines, Portugal (envoi de M. P. d'Oliveira). Açores (Barrois). Canaria (Melita). Corse (Chevreux). Port-Vendres, Cette, Saint-Tropez, Antibes, Villefranche (Melita). Golfe de Naples (Della Valle). Adriatique (Heller).

MAERA INAEQUIPES (Costa).

Maera inaequipes Stebbing (38), p. 435.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 517, cap Tédlès. Stns. 552, 561, 564 (golfe de Gabès). Stns. 673, 720, golfe de Bône. Stns. 675, 680, La Calle. Profondeur, 0 à 23 mètres.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (COSTA, DELLA VALLE). Adriatique (HELLER). Baie d'Alcudia (île Majorque), Cette, Cannes, Antibes, Villefranche (MELITA). Hyères (A. O. WALKER). Corse (CHEVREUX). Mer Rouge, océan Indien (A. O. WALKER). Açores (BARROIS). Canaria (MELITA).

MAERA HIRONDELLEI (Chevreux).

Maera Hirondellei Chevreux (10), p. 84, pl. XI, fig. 1.

Maera Hirondellei Stebbing (38), p. 732.

PROVENANCE. — Stn. 543, Sfax. Stn. 563, île Djerba. Marée basse. Quelques exemplaires de cette espèce, provenant également de l'île Djerba, m'ont été envoyés par M. Ad. Dollfus.

DISTRIBUTION. — Détroit de Pico-Fayal (Açores), dragage de l'HIRONDELLE, par 130 mètres de profondeur. Cannes (un mâle adulte, reçu de M. Ad. Dollfus).

Les mâles provenant du dragage de l'HIRONDELLE étaient tous très jeunes et plus petits que les femelles. Le mâle adulte atteint de 11 à 12^{mm} de longueur. Ses gnathopodes postérieurs sont plus robustes que ceux du jeune mâle et la largeur de leur propode est plus grande, comparativement à sa longueur.

Maerella nov. gen.

Corps grêle et comprimé. Tête ne portant pas de rostre. Plaques coxales petites, de forme irrégulière. Antennes supérieures plus longues que les antennes inférieures, flagellum accessoire bien développé. Lèvre antérieure arrondie au bord distal. Mandibules courtes, processus molaire volumineux, premier article du palpe plus long que chacun des deux suivants, troisième article falciforme. Lèvre postérieure possédant des lobes internes. Lobe interne des maxilles antérieures ne portant de soies qu'à son extrémité. Lobe interne des maxilles postérieures plus court et plus étroit que le lobe externe et ne portant pas de soies au bord interne. Lobe interne des maxil-

lipèdes très développé, palpe ne comprenant que trois articles. Gnathopodes antérieurs très grêles, gnathopodes postérieurs peu différents des gnathopodes précédents, chez la femelle, très développés, chez le mâle. Péréiopodes longs et grêles, article basal des péréiopodes des trois dernières paires étroit. Uropodes de la dernière paire extrêmement développés dans les deux sexes, branches d'égale taille. Telson très petit, modérément fendu.

L'espèce pour laquelle je propose ce nouveau genre n'est autre que le *Gammarus tenuimanus* de Sp. Bate (= *Maera Batei* Norman). La longueur inusitée du premier article du palpe des mandibules, le manque d'un quatrième article au palpe des maxillipèdes, la forme du telson, s'opposent à l'admission de cet Amphipode dans le genre *Maera*, où il avait été classé jusqu'ici.

Maerella tenuimana (Sp. Bate)

(fig. 11 du texte et pl. XV, fig. 1 à 13)

Maera tenuimana Stebbing (38), p. 436.

Femelle ovigère. — Corps grêle et comprimé, mesurant 4mm 1/2 de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré. Bord dorsal du métasome armé d'une dent au bord postérieur du premier segment, de trois dents au deuxième segment et de cinq dents au troisième. Premier et deuxième segments de l'urosome portant chacun une dent et deux épines. Troisième segment portant deux dents dorsales, séparées par une longue épine.

Tête un peu plus longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome. Rostre nul. Lobes latéraux peu développés, étroitement arrondis à leur extrémité.

Plaques coxales étroites, moins hautes que les segments correspondants du mésosome et présentant une forme inusitée Plaques coxales de la première paire brusquement rétrécies dans leur partie inférieure, qui est bordée de sept épines. Plaques coxales de la deuxième paire les plus hautes de toutes. Premier tiers du bord antérieur concave. Bord inféro-postérieur fortement convexe, armé de quatre grandes épines. Plaques coxales de la troisième paire aussi larges que hautes. Bord antérieur d'abord concave, puis convexe dans sa partie distale. Bord inférieur armé de trois épines. Plaques coxales de la quatrième paire près de deux fois aussi larges que hautes

et portant deux épines au bord inférieur. Plaques coxales des trois dernières paires à peu près de même forme, plus de deux fois aussi larges que hautes et portant une ou deux épines au bord inférieur. Plaques épimérales du dernier segment du métasome non prolongées en arrière, angle postérieur légèrement arrondi.

Yeux ovales, placés obliquement à l'entrée des lobes latéraux de la tête.

Antennes supérieures aussi longues que l'ensemble de la tête et des cinq premiers segments du mésosome. Premier article

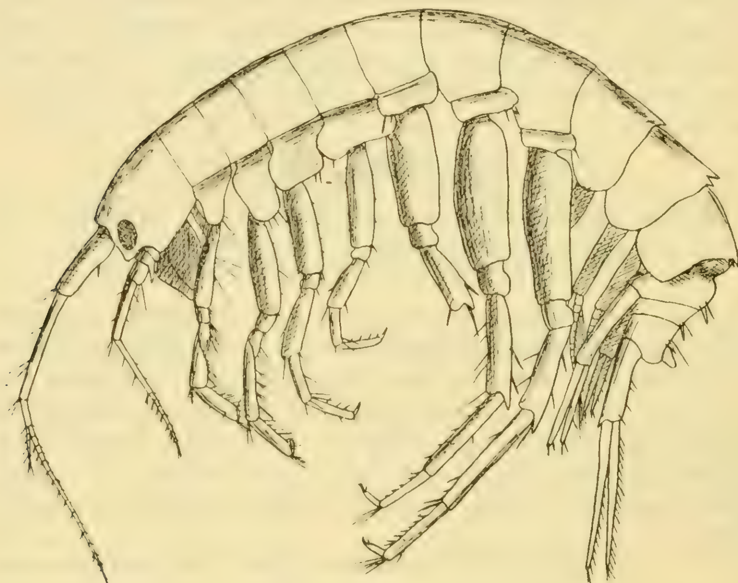


Fig. 11. — *Maerella tenuimana* (Sp. Bate). — Femelle, vue du côté gauche.

du pédoncule un peu dilaté en son milieu, beaucoup plus court que la tête et atteignant à peu près les deux tiers de la longueur du deuxième article. Flagellum plus court que le pédoncule et comprenant seize articles. Flagellum accessoire composé de cinq articles fortement ciliés, comme ceux du flagellum principal.

Antennes inférieures beaucoup plus courtes que les antennes supérieures. Prolongement conique du deuxième article du pédoncule atteignant presque l'extrémité de l'article suivant. Cinquième article un peu plus long et beaucoup plus grêle que

le quatrième. Flagellum un peu plus court que le dernier article du pédoncule et comprenant huit articles.

Lèvre antérieure régulièrement arrondie au bord distal.

Mandibules très courtes. Lobe tranchant assez allongé, bidenté à son extrémité, suivi de trois grosses épines barbelées. Processus molaire très large, mais peu saillant, placé tout près de la base de la mandibule. Premier article du palpe de dimensions inusitées, plus long que chacun des deux articles suivants, qui sont d'égale taille. Troisième article falciforme, armé, comme l'article précédent, de nombreuses épines barbelées.

Lèvre postérieure possédant des lobes internes. Lobes externes régulièrement arrondis au bord distal. Angles postérieurs très aigus.

Lobe interne des maxilles antérieures portant trois soies à son extrémité. Palpe bien développé, bord distal garni d'une rangée d'épines.

Lobes des maxilles postérieures ne portant de soies qu'à leur extrémité. Lobe externe plus large et plus long que le lobe interne.

Lobe interne des maxillipèdes très large, portant trois dents au bord distal. Lobe externe n'atteignant pas tout à fait l'extrémité du deuxième article du palpe, bord interne garni d'une rangée d'épines. Palpe ne comprenant que trois articles. Deuxième article remarquablement grand, atteignant plus du double de la longueur de l'article suivant.

Chez un mâle de la côte océanique de France, le palpe des mandibules et le palpe des maxillipèdes sont semblables aux appendices correspondants des exemplaires de Tunisie (voir pl. xv, fig. 3 et fig. 8).

Gnathopodes antérieurs longs et grêles. Article basal un peu dilaté dans sa partie distale. Articles ischial et méral très courts. Carpe portant de longues soies au bord postérieur. Propode de la longueur du carpe, quadrangulaire, quatre fois aussi long que large, bord palmaire oblique. Dactyle légèrement courbé, aussi long que le bord palmaire.

Gnathopodes postérieurs un peu plus longs que les gnathopodes antérieurs et n'en différant que par les dimensions du carpe, qui atteint une fois et demie la longueur du propode.

Péréiopodes de la première paire atteignant à peu près la longueur des gnathopodes postérieurs. Péréiopodes de la deuxième paire un peu plus courts que les péréiopodes précédents.

Péréiopodes des trois dernières paires très grêles, augmentant progressivement en longueur. Article basal étroit, lobe postérieur à peine indiqué. Carpe beaucoup plus long que l'article méral et que le propode, qui sont d'égale taille. Dactyle droit, portant un cil au bord interne.

Uropodes des deux premières paires très grêles. Branches des uropodes de la première paire d'égale taille, un peu plus courtes que le pédoncule. Uropodes de la deuxième paire beaucoup plus courts que les uropodes précédents. Uropodes de la dernière paire extrêmement développés, aussi longs que le métasome. Branches beaucoup plus longues que le pédoncule, d'égale taille, garnies de nombreuses épines portant toutes un petit cil à leur extrémité.

Telson très petit, plus large que long, fendu sur la moitié seulement de sa longueur et portant deux petites épines distales.

Le nombre des dents du métasome est variable chez cette espèce. Mes exemplaires de la baie de Quiberon portent trois petites dents au bord dorsal postérieur de chacun des segments du métasome. Chez mes exemplaires du Croisic, le premier segment du métasome ne porte pas de dents, les deux segments suivants portent chacun trois dents au bord dorsal postérieur.

Les mâles de cette espèce diffèrent des femelles par leurs uropodes de la dernière paire encore plus développés et par la forme de leurs gnathopodes postérieurs. NORMAN (25, p. 416, pl. XXII, fig. 2) en ayant donné une excellente figure, il n'y a pas lieu d'en reprendre ici la description.

PROVENANCE. — Stn. 582, côte nord de Tunisie, profondeur 170 mètres. Quatre exemplaires.

DISTRIBUTION. — Iles Britanniques (Sp. BATE, NORMAN, A. O. WALKER). Guernesey (NORMAN, WALKER et HORNELL). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Roscoff. Le Croisic, baie de Quiberon (CHEVREUX).

ELASMOPUS BRASILIENSIS (Dana).

(Fig. 12 du texte et pl. XV, fig. 14 à 20).

Elasmopus brasiliensis Stebbing (38), p. 443.

MALE. — Corps robuste et épais, mesurant 6mm 1/2 de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré. Bord dorsal lisse.

Tête un peu plus longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome. Lobes latéraux arrondis, suivis d'un petit lobe accessoire, comme chez plusieurs espèces du genre *Elasmopus*.

Plaques coxales des quatre premières paires un peu plus hautes que les segments correspondants du mésosome. Plaques coxales de la première paire prolongées en avant, angle antérieur arrondi. Lobe antérieur des plaques coxales de la cinquième paire beaucoup plus haut que le lobe postérieur. Plaques

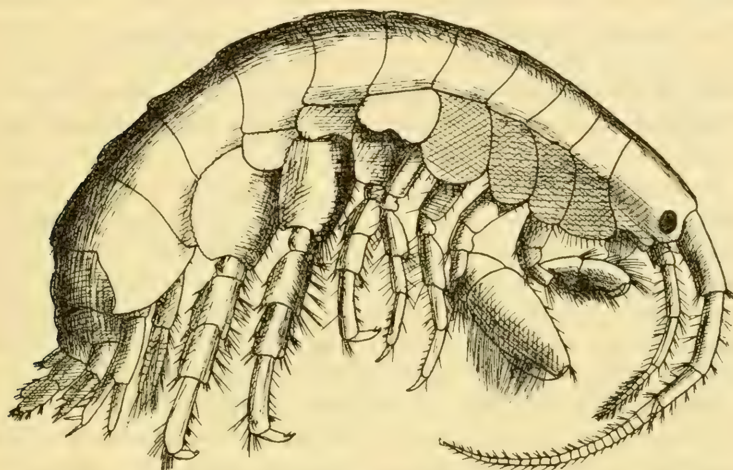


Fig. 12. — *Elasmopus brasiliensis* (Dana). — Mâle vu du côté droit.

épimérales du dernier segment du métasome assez fortement prolongées en arrière et terminées par une dent aiguë.

Yeux petits, ovales, bien conformés.

Antennes supérieures un peu plus courtes que l'ensemble de la tête et du mésosome. Pédoncule robuste. Premier et deuxième articles d'égale taille. Troisième article atteignant plus de la moitié de la longueur de l'article précédent. Flagellum aussi long que le pédoncule et comprenant vingt-trois articles abondamment ciliés. Premier article un peu plus long que l'ensemble des deux articles suivants. Flagellum accessoire biarticulé, aussi long que le premier article du flagellum principal.

Antennes inférieures beaucoup plus courtes que les antennes supérieures. Pédoncule grêle, garni de longues et nombreuses soies. Quatrième et cinquième articles d'égale taille. Flagellum

un peu plus long que le dernier article du pédoncule et composé de neuf articles fortement ciliés.

Pièces buccales ne différant pas sensiblement de celles du type du genre, *Elasmopus rapax* (Costa).

Gnathopodes antérieurs modérément robustes. Propode ovalaire, plus long que le carpe, bords antérieur et postérieur garnis de longues soies. Dactyle grêle.

Gnathopodes postérieurs très développés. Propode piriforme, aussi long que l'ensemble des articles basal et ischial. Bord palmaire se confondant avec le bord postérieur, tous deux étant garnis d'une double rangée de soies longues et touffues. Face interne du propode garnie de nombreuses rangées de soies et présentant une légère excavation. Dactyle robuste, brusquement coudé près de sa base et atteignant plus de la moitié de la longueur du propode.

Péréiopodes des deux premières paires assez grêles. Péréiopodes de la troisième paire un peu plus courts que les péréiopodes précédents. Péréiopodes des deux dernières paires beaucoup plus longs, d'égale taille. Article basal crénelé au bord postérieur. Article méral et carpe très robustes, d'égale longueur, garnis de fortes épines. Propode plus long, mais moins robuste, que les articles précédents. Dactyle très robuste, peu courbé, portant un petit cil au bord interne.

Uropodes de la dernière paire dépassant un peu les uropodes précédents. Branche interne ovalaire, un peu plus longue que le pédoncule, portant quelques épines aux bords interne et distal. Branche externe beaucoup plus longue que la branche interne, armée de grandes épines aux bords interne et distal.

Telson aussi large que long, presque entièrement fendu. Lobes échancrés au bord distal, qui est armé de trois épines d'inégale taille.

Femelle ovigère. — Plus petite que le mâle et ne dépassant pas 5^{mm} de longueur. Antennes supérieures plus courtes, pédoncule beaucoup moins robuste. Gnathopodes antérieurs semblables à ceux du mâle. Gnathopodes postérieurs plus développés que les gnathopodes antérieurs. Propode étroitement ovale, beaucoup plus de deux fois aussi long que large. Bord palmaire confondu avec le bord postérieur. Dactyle court et grêle.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 669, environs de Bône. Stn. 675 et 680, La Calle. Herbillon (envoi de M. Bariteau). Littoral.

COULEUR. — Corps d'un jaune verdâtre, avec une large bande longitudinale violette, transversalement rayée de blanc, couvrant la partie dorsale de la tête et du mésosome. Pédoncule des antennes supérieures rouge, flagellum jaune. Pattes maculées de taches violettes. Yeux roses.

DISTRIBUTION. — Rio de Janeiro (DANA).

ELASMOPUS POCILLIMANUS (Sp. Bate)

(Pl. XVI, fig. 1 et 2).

Elasmopus pocillimanus Stebbing (38), p. 443.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 564, Djerba. Stn. 667, golfe de Bône. Stns. 675, 680, La Calle. Stn. 698, La Galite. Herbillon (envoi de M. Bariteau). Littoral.

COULEUR. — Les exemplaires de la station 667 avaient le corps et tous les appendices d'un gris verdâtre assez pâle, ponctué de petites taches d'un blanc mat. Quelques taches vertes existaient le long de la ligne dorsale et quelques taches violettes, sur les appendices. Les yeux étaient d'un rouge brun.

DISTRIBUTION. — Gênes (Sp. BATE). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Corse (CHEVREUX). Villefranche, Antibes (MELITA). Cannes (envoi de M. Ad. Dollfus).

Les plaques épimérales du dernier segment du métasome sont crénelées au bord postérieur et se terminent en arrière par une dent quelque peu crochue. Les gnathopodes postérieurs de la femelle sont plus robustes que chez la femelle d'*E. brasiliensis*; l'article méral, plus allongé, se termine inférieurement par un angle aigu. Le propode, quadrangulaire, est à peu près deux fois aussi long que large et son bord palmaire forme, avec le bord postérieur, un angle un peu obtus, armé d'une épine. Cette espèce se distingue encore facilement de la précédente et de la suivante par ses yeux, plus grands et subréniformes, et par ses antennes supérieures beaucoup plus longues.

ELASMOPUS RAPAX Costa.

Elasmopus rapax Stebbing (38), p. 444.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 517, cap Tédlès. Stn. 538, canal de Tunis. Stn. 570, Sousse. Stns. 711, 722,

port de Bône. Port d'Alger (envoi de M. Seurat). Littoral et sur les bouées.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (COSTA, DELLA VALLE). Adriatique (HELLER). Villefranche, Saint-Raphaël, Saint-Tropez (MELITA). Marseille (envoi de M. Marius Aubert). Alexandrie (envoi du Dr Jullien). Mer Rouge, océan Indien (A. O. WALKER). Ténérife, Canaria, Dakar, Rufisque (MELITA). Açores (CHEVREUX, BARROIS). Cadiz (envoi de M. Bolivar). Côte occidentale de France (CHEVREUX). Plymouth, Moray Firth (SP. BATE). Christiania (G. O. SARS).

PHERUSA FUCICOLA Leach.

Pherusa fucicola Stebbing (38), p. 449.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 530, 680, La Calle. Stn. 603, Alger. Stns. 657, 661, golfe de Bône. Profondeur, 0 à 20 mètres.

DISTRIBUTION. — Iles Britanniques (SP. BATE, NORMAN, ROBERTSON, STEBBING, A. O. WALKER). Iles Anglo-Normandes (KŒHLER, NORMAN, WALKER et HORNELL). Très commun sur les côtes françaises de la Manche et de l'Océan. Setubal, Cadiz (MELITA). Açores (BARROIS). Ténérife (MELITA). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Saint-Tropez, Antibes, Villefranche (MELITA). Corse (CHEVREUX). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Adriatique (HELLER).

GAMMARUS RHIPIDIOPHORUS Catta

(Pl. XV, fig. 21 à 25).

Gammarus rhipidiophorus Catta (4), p. 257.
Gammarus rhipidiophorus Chevreux (12), p. 216, fig. 1 et 2 du texte.
Niphargus rhipidiophorus Stebbing (38), p. 410 et p. 732.

Cette espèce n'est sûrement pas un *Niphargus*. Elle présente tous les caractères assignés au genre *Gammarus* par STEBBING, sauf que la lèvre antérieure n'est pas échancrée au bord distal. Les deux premiers segments de l'urosome portent des spinules dorsales. Les plaques coxales des quatre premières paires sont bien développées. Les yeux sont bien conformés. Le flagellum accessoire des antennes supérieures est triarticulé. La lèvre postérieure ne possède pas de lobes internes. Le lobe interne des maxilles antérieures porte sept grosses soies ciliées. Le palpe de la maxille droite, très large, porte cinq grosses épines

au bord distal, tandis que le palpe de la maxille gauche, beaucoup plus étroit, se termine par un bouquet de huit petites épines. Enfin, le telson est fendu jusqu'à la base.

Ce *Gammarus* présente de nombreux caractères communs avec *G. Guernei* Chevreux (10, p. 76, pl. x, fig. 2), de Flores (Açores). Les péréiopodes de la première paire sont semblables chez les deux espèces, mais les uropodes de la première paire de *G. Guernei* sont normaux et les plaques épimérales du dernier segment du métasome sont rectangulaires.

Provenance. — Stns. 693 et 697, La Galite.

Distribution. — Dans un puits dont l'eau est saumâtre en été, à La Ciotat, Bouches-du-Rhône (Catta). Grotte de la Cersuta, territoire de Lagonegro, Basilicate, Italie méridionale : Deux exemplaires, un mâle et une femelle ovigère, trouvés par le Dr Andreini, en mai 1909. Ces exemplaires m'ont été envoyés, pour examen, par M. Gestro, directeur du « Museo civico di Storia Naturale di Genova ».

Gammarus pungens H. Milne Edwards.

Gammarus pungens Stebbing (38), p. 471.
? *Gammarus tunetanus* Simon (34), p. 6.

Provenance. — Oued-el-Amor, près Tabarca (Gadeau de Kerville). Stn. 742, Hammam Berda, près Guelma. Constantine, dans les gorges du Rummel (Gurney).

Distribution. — Italie (Milne Edwards, Della Valle). Sicile, près Syracuse (envoi de M. Ad. Dollfus). Chypre (Heller). Syrie (Chevreux). Cette, Montpellier (envoi de M. Ladmirault).

La présence de cette espèce dans les eaux chaudes d'Hammam Berda, où elle se trouve en grande quantité, confirme la provenance du type de Milne Edwards, rencontré dans des eaux thermales, en Italie.

Gammarus marinus Leach.

Gammarus marinus Stebbing (38), p. 472.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 535, lac de Bizerte. Stn. 674, La Calle. Alger, Bône (Lucas).

Distribution. — Toutes les côtes d'Europe, depuis l'ouest de la Norvège jusqu'à la mer Noire. Canaria (Melita). Côte orientale des Etats-Unis d'Amérique (Holmes).

Gammarus Simoni Chevreux.

Gammarus Simoni Stebbing (38), p. 473.

Provenance. — Sbeitla, Djebel Zagouan (Tunisie), Batna, Bou-Saada, Aïn-Banian, Biskra, Zaatcha, Bou-Chagroun, Chabet-el-Akra, environs d'Alger, Ouarsenis (Chevreux). Mont-Edough, près Bône. Stns. 693, 697, La Galite.

Couleur. — Les exemplaires de la station 693 avaient le corps d'un jaune verdâtre, avec de petites taches rouges sur les plaques épimérales ; ceux de la station 697 étaient d'un vert foncé.

Gammarus pulex (Linné).

Gammarus pulex Stebbing (38), p. 474.

Provenance. — Tlemcen (envoi de M. Eugène Simon).

Je n'ai jamais rencontré cette espèce dans les départements d'Alger et de Constantine, non plus qu'en Tunisie, et les exemplaires de Tlemcen sont les seuls spécimens africains que j'ai eu occasion d'examiner.

Distribution. — A peu près toute l'Europe. L'Asie centrale.

Gammarus locusta (Linné).

Gammarus locusta Stebbing (38), p. 476.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 535, lac de Bizerte. Stn. 576, Oued Tindja, près Bizerte. Stn. 600, baie de Mustapha. Stn. 657, golfe de Bône. Alger (envois de M. Eugène Simon et de M. Seurat). Djerba (envoi de M. Ad. Dollfus). Alger (Lucas). Lac Iskel, près Bizerte (Gurney). Profondeur, 0 à 12 mètres.

Distribution. — Océan glacial arctique : Groenland, Spitzberg. Toutes les côtes d'Europe. Açores (Chevreux). Canaries (Melita). Côte orientale des Etats-Unis d'Amérique (Holmes).

Chez mes exemplaires d'Algérie et de Tunisie, comme chez ceux de la côte océanique de France, les épines de l'urosome sont accompagnées de quelques soies. Ces soies n'existent pas chez le *G. locusta* du nord de l'Europe et de l'Océan arctique. Sur la côte méditerranéenne de France, une variété de *G. locusta* se trouve dans un habitat analogue à celui du *G. Duebeni* de l'Océan. On la trouve dans les étangs salés, dans l'eau saumâtre de l'embouchure des rivières et j'en ai rencontré une nombreuse colonie à Rognac, près l'étang de Berre, dans une mare d'eau

douce, en compagnie de Têtards et de Nautonectes. Cette variété, d'assez grande taille (jusqu'à 20 mm), porte une profusion de soies mêlées aux épines de l'urosome.

DEXAMINIDAE

Dexamine spinosa (Montagu).

Dexamine spinosa Stebbing (38), p. 515.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 530, La Calle. Stns. 655, 657, 659, 661, 735, golfe de Bône. Profondeur 0 à 20 mètres.

Distribution. — Océan glacial arctique et toutes les côtes d'Europe, depuis le nord de la Norvège jusqu'à la mer Noire. Campagne de l'Hirondelle, Fayal, Açores (Chevreux). Saõ Miguel, Açores (Barrois, Melita). Ténérife, Canaria (Melita).

Dexamine spiniventris (Costa).

Dexamine spiniventris Stebbing (38), p. 516.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 603, Alger. Stns. 666, 743, Bône. Stn. 680, La Calle. Littoral.

Couleur. — Les exemplaires de la station 743 avaient le mésosome d'un gris rosé ponctué de blanc. Les plaques coxales des trois premières paires étaient roses dans leur moitié distale, les plaques coxales des deux paires suivantes étaient d'un vert jaunâtre, ponctué de blanc. Le métasome et l'urosome étaient d'un vert clair maculé de rose, avec quelques taches noires sur leur partie dorsale. Le premier article du pédoncule des antennes supérieures était rose, le deuxième article vert, le troisième article et le flagellum d'un rose tacheté de blanc. Les pattes affectaient une coloration d'un gris rosé, maculé de noir. Le pédoncule des uropodes était d'un vert olivâtre, les branches roses. Les yeux, étroitement réniformes, étaient d'un blanc rosé.

Distribution. — Naples (Costa, Della Valle). Adriatique (Grube, Heller). Corse (Chevreux). Villefranche, Antibes, Cannes, Saint-Aigulf, Bandol, Port-Vendres (Melita). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Portugal : Granja, Sines (envoi de M. P. d'Oliveira). Santander (envoi de M. Bolivar). Côte sud-ouest de France : Saint-Jean-de-Luz, Guéthary (Chevreux).

TRITAETA GIBBOSA (Sp. Bate).

Tritaeta gibbosa Stebbing (38), p. 517.

PROVENANCE. — Stn. 555, golfe de Gabès. Stn. 564, île de Djerba. Profondeur 0 à 10 mètres.

DISTRIBUTION. — Norvège occidentale (G. O. SARS). Iles Britanniques (Sp. BATE, NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Jersey (WALKER et HORNELL). Luc-sur-Mer, Saint-Lunaire (CHEVREUX). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Grandcamp-les-Bains (GADEAU DE KERVILLE). Roscoff. Côte océanique de France (CHEVREUX). Sines, Portugal (envoi de M P. d'Oliveira). Açores (BARROIS). Sénégal (MELITA). Port-Vendres, Bandol, Saint-Tropez (MELITA). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Cannes (A. O. WALKER). Messine (G. O. SARS).

PATIENCE (30, p. 117, pl. v) a démontré que *Dexamine dolichonyx* Nebeski avait été assimilée à tort, par la plupart des auteurs, à *Tritaeta gibbosa*.

GUERNEA COALITA (Norman).

Guernea coalita Stebbing (38), p. 521.

PROVENANCE. — Stn. 551, golfe de Gabès. Stn. 603, Alger. Stn. 659, golfe de Bône. Profondeur, 0 à 15 mètres.

DISTRIBUTION. — Iles Britanniques (NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Jersey, Guernesey (NORMAN). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Cherbourg, Perros-Guirec, Roscoff. Côte océanique de France (CHEVREUX). Cannes (CHEVREUX, A. O. WALKER). Antibes, Villefranche (MELITA). Corse (CHEVREUX). Golfe de Naples (DELLA VALLE).

COULEUR. — Les femelles d'Antibes avaient le corps d'un blanc opaque, légèrement teinté de verdâtre et finement ponctué de rouge. Les yeux étaient rouges. Les mâles, plus fortement colorés, avaient le corps d'un jaune brun.

TALITRIDAE

TALITRUS SALTATOR (Montagu).

Talitrus locusta, forma mediterranea Chevreux (6), p. 124.
Talitrus platycheles Chevreux (6), p. 124 et 125.
Talitrus saltator Stebbing (38), p. 525.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 525, 527, 597, Bougie. Stns. 549, 550, golfe de Gabès. Plages de Mustapha et d'Hussein Dey, près Alger. Toutes les plages de sable fin des environs de Bône.

DISTRIBUTION. — La forme méditerranéenne, dont le corps est plus comprimé que celui de la forme océanique, est très commune dans le sable fin des plages de la Corse et du midi de la France. Elle se trouve aussi aux îles Canaries (MELITA).

La forme du nord de l'Europe est commune partout, depuis le sud de la Norvège jusqu'au Portugal et aux Açores (BARROIS, CHEVREUX).

ORCHESTOIDEA FISCHERI (H. Milne Edwards).

Orchestoidea Fischeri Stebbing (38), p. 528.

PROVENANCE. — Environs d'Alger (LUCAS). Littoral.

DISTRIBUTION. — Baie de Kalamata, golfe de Koron, Grèce (GUÉRIN). Cadiz (envoi de M. Bolivar). Cap de Bonne-Espérance (Muséum de Madrid, collection Guérin).

ORCHESTIA MEDITERRANEA Costa.

Orchestia mediterranea Stebbing (38), p. 531.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Bône, sous les pierres du littoral. Iles Kerkennah, Tunisie (envoi de M. Eugène Simon).

HABITAT. — Naples (COSTA, DELLA VALLE). Syracuse (envoi de M. Ad. Dollfus). Adriatique (HELLER). Mer Noire (CZERNIAWSKI). Corse (CHEVREUX). Villefranche, Saint-Tropez, La Ciotat, étang de Berre (MELITA) Cette (envoi de M. R. Ladmirault). La Corogne (envoi de M. Bolivar). Côte océanique de France (CHEVREUX). Roscoff, Perros-Guirec, Cancale, Jersey (KŒHLER, WALKER et HORNELL). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Saint-Lunaire (envoi de M. Dautzenberg). Iles Britanniques (Sp. BATE, ROBERTSON, SCOTT, NORMAN).

ORCHESTIA GAMMARELLUS (Pallas).

Orchestia gammarellus Stebbing (38), p. 532.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 602, Alger. Stns. 693 et 697, La Galite. Cap de Garde, près Bône, au bord d'une source, à environ 15 mètres d'altitude. Gabès (envoi de M. Simon). Oran (envoi de M. Ad. Dollfus). Entre Biskra et

Tougourth, à environ 500 kilomètres de la mer (envoi de M. Raphaël Blanchard).

Distribution. — Toutes les côtes d'Europe, depuis la Norvège occidentale jusqu'à la mer Noire. Madère, Açores, Canaries. Rabat, Maroc (envoi de M. Schlumberger). Lac de Pergusa, Sicile, à environ 800 mètres d'altitude (envoi de M. Ad. Dollfus).

Orchestia Montagui Audouin.

Orchestia Montagui Stebbing (38), p. 533.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 535, lac de Bizerte. Stns. 549, 550, golfe de Gabès. Oran, Djerba (envoi de M. Ad. Dollfus). Littoral.

Distribution. — Egypte (Audouin). Mer Noire (Czerniawski). Adriatique (Grube, Heller). Golfe de Naples (Della Valle). Antibes, Bandol, Sanary, La Ciotat, l'Estaque (Melita). Cette, étang de Thau (envoi de M. R. Ladmirault).

Orchestia Bottae H. Milne Edwards.

Orchestia Bottae Stebbing (38), p. 534.

Provenance. — Stn. 558, Gabès.

Distribution. — Mer Rouge (H. Milne Edwards). Mer Noire (Czerniawski). Chypre, à 1 255 mètres d'altitude (Heller). Syrie (Chevreux). Trieste, dans un jardin (Nebeski). Lac de Garde (envoi de M. Garbini). Nantes, dans un puits (Chevreux). Chinon (Indre-et-Loire), au bord de la Vienne (Barrois). Canal de Saint-Quentin, près Cambrai (envoi de M. Godon). Hollande (Hoek). La Haye, dans une serre du Jardin zoologique (envoi de M. Ad. Dollfus).

Orchestia platensis Kröyer.

Orchestia platensis Stebbing (38), p. 540.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 679, Bône. Oran (envoi de M. Ad. Dollfus).

Distribution. — Rio de la Plata, près Montevideo (Kröyer). Tristan da Cunha (Sp. Bate). Côte orientale des Etats-Unis d'Amérique (S. I. Smith). Iles Sandwich (Stebbing). Iles Tuamotu (Chevreux). Iles Maldives (A. O. Walker). Fayal, Açores (Chevreux). Minorque (îles Baléares), au bord d'un ruisseau

d'eau douce, à 2 kilomètres de la mer (MELITA). Marseille. Golfe de Naples (COSTA, DELLA VALLE). Lac Mariout, Basse-Egypte (envoi de M. Eugène Simon). Lac de Tibériade, Syrie (CHEVREUX).

TALORCHESTIA DESHAYESEI (Audouin).

Talorchestia Deshayesei Stebbing (38), p. 545.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 527, Bougie. Stn. 535, Bizerte. Stn. 549, golfe de Gabès. Bône, Alger, Oran (envoi de M. Ad. Dollfus).

COULEUR. — Mes exemplaires d'Alger avaient le corps d'un jaune verdâtre, avec de grandes taches violettes sur le mésosome et sur le métasome. Les plaques coxales et tous les appendices, translucides, étaient plus ou moins teintés de jaune ou de vert. Les yeux étaient noirs, les œufs des femelles, violets.

DISTRIBUTION. — Egypte (AUDOUIN). Mer Noire (CZERNIAWSKI). Adriatique (HELLER). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Tavira, Portugal (envoi de M. P. d'Oliveira). La Corogne (envoi de M. Bolivar). Le Croisic (CHEVREUX). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Baie d'Authie, Pas-de-Calais (BARROIS). Angleterre (NORMAN, STEBBING). Hollande (HOEK). Danemark (MEINERT).

TALORCHESTIA BRITO Stebbing.

Talorchestia brito Stebbing (38), p. 552.

PROVENANCE. — Tabarka, Kroumirie (GADEAU DE KERVILLE).

DISTRIBUTION. — North-Devon, Angleterre (STEBBING). Plage de Malo-les-Bains, près Dunkerque. Plage du Verdon, embouchure de la Gironde (CHEVREUX).

HYALE CARINATA (Sp. Bate).

Hyale carinata Stebbing (38), p. 561.

PROVENANCE. — Stn. 517, cap Tédlès, une femelle, dont les antennes supérieures dépassent un peu l'extrémité des antennes inférieures.

DISTRIBUTION. — Italie (Sp. BATE). Adriatique (GRUBE, HELLER).

Hyale Nilssoni Rathke.

Hyale Prevosti Stebbing (38), p. 565.
Hyale Stebbingi Chevreux (10), p. 8, pl. II, fig. 1.

J'ai longtemps considéré *H. Stebbingi* comme une espèce distincte de *H. Nilssoni* et ayant, pour habitat exclusif, les Açores, les Canaries et la Méditerranée. La rencontre de cette forme sur la côte océanique de France, à Guéthary et à Pontaillac, près Royan, puis, la capture récente dans une même localité, à Morgat, baie de Douarnenez, d'exemplaires des deux formes, habitant les mêmes Algues du littoral, m'avaient déjà conduit à douter de la validité de l'espèce dédiée au savant carcinologiste anglais quand, en revoyant ma collection de *Hyale* pour le présent travail, j'ai retrouvé quelques exemplaires du Croisic offrant des caractères intermédiaires entre les deux formes. Ces exemplaires proviennent de la côte ouest du Croisic, exposée à la mer du large, tandis que la forme typique est commune dans les *Pelvetia* fixées sur les murs des quais du port. J'ai été amené ainsi à considérer *H. Stebbingi* comme une simple variété de *H. Nilssoni*.

Il ne m'est pas possible d'admettre, avec Stebbing, l'assimilation de *H. Nilssoni* avec *H. Prevosti* M. Edw. Ce que dit Milne Edwards des gnathopodes postérieurs du mâle de l'espèce du golfe de Naples : « la forme générale de la main est ovalaire », s'applique plutôt à *H. Perieri* (Lucas) (1), qui est, du reste, l'espèce la plus commune du genre *Hyale*, dans la Méditerranée occidentale.

Provenance. — Stn. 663, Bône. Stn. 675, La Calle.

Distribution. — Toutes les côtes d'Europe, depuis le nord de la Norvège jusqu'en Méditerranée. Açores (Barrois, Chevreux). Canaries (Melita).

La forme typique, telle que l'a caractérisée G. O. Sars (33, p 26, pl. II, fig. 1) est commune sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, jusqu'à l'embouchure de la Gironde (Royan). Je ne l'ai jamais trouvée sur la côte sud-ouest de France, non plus que sur les côtes d'Espagne et de Portugal et en Méditerranée. La variété *Stebbingi* a été trouvée à Morgat, Pontaillac, Guéthary (côte océanique de France), aux Açores, aux Canaries et, en Méditerranée, à Cette, à Antibes et sur les côtes de Corse.

(1) Voir Chevreux (10), pl. I, fig. 3c.

Couleur. — Tandis que la forme typique est d'un beau vert métallique, la variété *Stebbingi* offre une coloration extrêmement variable, dans une même localité. J'ai noté les couleurs suivantes, chez des exemplaires de la station 663 :

♂. Partie supérieure du corps brune, plaques coxales et épimérales d'un violet clair, appendices d'un gris opalescent, yeux rouges.

♂. Corps d'un vert clair uniforme, yeux d'un rouge sombre.

♂. Corps entièrement d'un violet clair, yeux d'un rouge vif.

♀. Corps verdâtre, teinté de brun sur la ligne dorsale, yeux violets, œufs d'un jaune orangé.

Hyale Grimaldii Chevreux.

Hyale Grimaldii Stebbing (38), p. 567 et p. 736.

Provenance. — Stns. 504, 513, 690, 706, 723, au large de la côte d'Algérie, sur des Tortues et sur des épaves.

Distribution. — Campagne de l'Hirondelle, Atlantique (lat. 42°09'24''N. ; longit. 23°33'O.), sur une épave (Chevreux).

Couleur. — Les exemplaires des stations 504 et 513 avaient le corps d'un brun orangé, les appendices d'un rose violacé. Leurs yeux étaient noirs.

Hyale pontica Rathke.

Hyale pontica Stebbing (38), p. 568.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 633, Bône. Littoral.

Distribution. — Mer Noire (Rathke). Villefranche, Port-Vendres (Melita). Hyères (A. O. Walker). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Granja, Portugal (envoi de M. P. d'Oliveira). Pontaillac, embouchure de la Gironde (Melita). Iles Britanniques (Sp. Bate, Stebbing, Norman). Côtes occidentale et méridionale de Norvège (G. O. Sars).

Hyale Prevosti (H. Milne Edwards).

Orchestia Perieri Lucas (23), p. 52, pl. v, fig. 1.
Hyale Prevosti Chevreux (10), p. 7, pl. i, fig. 3.
Hyale Perieri Stebbing (38), p. 570.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 538, canal de Tunis. Bône et environs, dans les Ulves vertes. Alger, Bône, La Calle (Lucas). Oran, île Djerba (envoi de M. Ad.l Dollfus). Littoral.

DISTRIBUTION. — Mer Noire (CZERNIAVSKI). Bosphore (SOWINSKI). Adriatique (GRUBE, HELLER). Corse (CHEVREUX). Cannes (envoi de M. Ad. Dollfus). Salins d'Hyères, Sanary, Marseille, Port-Vendres (MELITA). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Granja, Portugal (envoi de M. P. d'Oliveira). Santander (envoi de M. Bolivar). Saint-Jean-de-Luz (envoi de M. Ad. Dollfus). Guéthary, Saint-Gilles-sur-Vie, Le Croisic, Belle-Ile. Açores (CHEVREUX). Canaries, Dakar, Rufisque (MELITA.)

COULEUR. — Chez mes exemplaires de Bône, les mâles avaient le corps et tous les appendices d'un violet clair, tacheté de verdâtre. Les yeux étaient roses. Les femelles avaient le corps d'un blanc rosé, teinté de verdâtre dans sa partie dorsale; leurs œufs étaient verts.

Mes exemplaires de Saint-Gilles-sur-Vie et du Croisic étaient d'un vert très foncé, avec des bandes transversales jaunes sur le mésosome. Les yeux étaient rouges.

Cette espèce saute avec beaucoup d'agilité.

HYALE CAMPTONYX (Heller)

(Pl. XVI, fig. 3 à 8)

Hyale camptonyx Stebbing (38), p. 570.

C'est à tort que, dans mon travail sur les Amphipodes de l'HIRONDELLE, j'ai assimilé *H. Schmidti* (Heller) à *H. camptonyx*. Ce sont deux espèces bien distinctes. En dehors de la forme, assez différente, des gnathopodes, STEBBING a signalé un caractère bien spécial au mâle de *H. camptonyx*. Le quatrième article du palpe des maxillipèdes porte, à son extrémité, une soie beaucoup plus longue que lui. D'autre part, les péréiopodes de la dernière paire sont très remarquables par leur aspect extrêmement robuste. Le lobe de l'article basal se prolonge inférieurement au delà de l'extrémité de l'article suivant. L'article méral et le carpe sont très dilatés dans leur partie distale. Les branches des uropodes de la dernière paire sont loin d'atteindre la moitié de la longueur du pédoncule. Les lobes du telson sont près de deux fois aussi longs que larges.

L'espèce des Açores est *H. Schmidti* Heller et c'est cette même espèce que j'ai citée, sous le nom de *H. camptonyx*, dans une liste d'Amphipodes de la côte océanique de France (8, p. 476), comme habitant Saint-Jean-de-Luz et Guéthary.

Le véritable *H. camptonyx* n'a jamais été rencontré en dehors de la Méditerranée.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 517, cap Tédlès. Stn. 601, Alger. Stns. 663, 669, 731, Bône. Stns. 675, 680, La Calle.

Distribution. — Adriatique (Heller). Corse (envoi de M. Eugène Simon). Bandol, Port-Vendres (Melita). Cette (envoi de M. Ladmirault). Littoral.

Couleur. — Mes exemplaires de Bône avaient le corps et les appendices translucides, d'un gris opalescent tacheté de vert. Les cinq derniers segments du mésosome étaient légèrement teintés de violet. Les yeux étaient roses. La teinte violette dominait chez mes exemplaires d'Antibes.

Hyale Schmidti (Heller)
(Pl. XVI, fig. 9 à 12)

Hyale camptonyx Chevreux (10), p. 12, pl. ii, fig. 3.
Hyale Schmidti Stebbing (38), p. 571.

J'ai figuré ici quelques-uns des principaux caractères de cette espèce pour compléter les figures de mon mémoire sur les Amphipodes de l'Hirondelle (10, pl. ii, fig. 3[a] à 3[c]).

Chez *H. Schmidti*, le propode des gnathopodes postérieurs est piriforme, les péréiopodes des trois dernières paires sont plus allongés et moins robustes que chez *H. camptonyx* et l'article méral et le carpe sont peu dilatés dans leur partie distale, la branche des uropodes de la dernière paire n'est pas beaucoup plus courte que le pédoncule, les lobes du telson sont un peu plus larges que chez l'espèce voisine. Enfin, les gnathopodes postérieurs de la femelle de *H. Schmidti* sont beaucoup plus robustes que les gnathopodes antérieurs, tandis que les gnathopodes antérieurs et postérieurs de la femelle de *H. camptonyx* sont à peu près d'égale taille.

Provenance. — Stn. 517, cap Tédlès. Stns. 633, 743, Bône. Stns. 675, 680, La Calle. Stn. 698, La Galite. Cap Rose et Herbillon (envoi de M. Bariteau). Littoral.

Distribution. — Adriatique (Heller). Alexandrie (envoi du Dr Jullien). La Ciotat, Marseille (Melita). Granja, Portugal (envoi de M. P. d'Oliveira). Saint-Jean-de-Luz, Guéthary (envoi de M. Ad. Dollfus). Açores (Campagne de l'Hirondelle). Ténérife (Melita).

Couleur. — Ces Amphipodes ont le corps d'un vert clair, plus ou moins teinté de jaune et souvent rayé transversalement de brun rougeâtre. Les yeux sont d'un rouge vif.

Cette espèce, comme la précédente, ne semble pas posséder la faculté de sauter.

Hyale Dollfusi nov. sp.

(fig. 13 du texte et pl. XVI, fig. 13 à 19).

Male. — Corps robuste, mesurant 5mm de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré. Bord dorsal lisse.

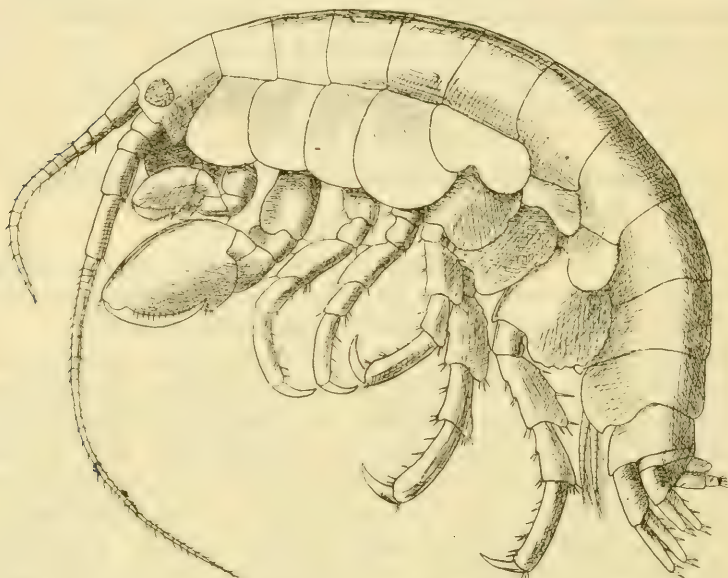


Fig. 13. — *Hyale Dollfusi* nov. sp. — Mâle vu du côté gauche.

Tête un peu plus longue que le premier segment du mésosome. Lobes latéraux peu saillants, tronqués au bord distal.

Plaques coxales des quatre premières paires plus hautes que les segments correspondants du mésosome. Plaques coxales de la première paire un peu prolongées en avant, largement arrondies à l'angle antérieur. Lobes des plaques coxales de la cinquième paire d'égale hauteur. Plaques épimérales des deux derniers segments du métasome terminées en arrière par une petite dent.

Yeux irrégulièrement ovales, bord postérieur droit.

Antennes supérieures un peu plus longues que le pédoncule des antennes inférieures. Flagellum comprenant treize articles.

Antennes inférieures atteignant à peu près la longueur de l'ensemble de la tête et des six premiers segments du mésosome. Avant-dernier article du pédoncule atteignant les deux tiers de la longueur du dernier article. Flagellum comprenant une quarantaine d'articles finement ciliés.

Palpe des maxilles antérieures dépassant un peu la base des épines du lobe externe. Palpe des maxillipèdes long et grêle, quatrième article beaucoup plus court que l'article précédent.

Gnathopodes antérieurs robustes. Article basal très dilaté dans sa partie distale. Carpe triangulaire, aussi large que long, son lobe dépassant un peu le bord postérieur de l'article méral. Propode atteignant le double de la longueur du carpe. Bord postérieur prolongé inférieurement pour former un lobe arrondi, garni de petites épines. Bord antérieur fortement convexe. Bord palmaire court. Dactyle robuste, courbé, pouvant se croiser avec le bord palmaire.

Article basal des gnathopodes postérieurs gros et court, dilaté dans sa partie distale. Article ischial prolongé antérieurement pour former un grand lobe arrondi. Carpe très court, un peu plus large que long. Propode piriforme. Bord antérieur convexe, armé d'une épine. Bord postérieur fortement convexe, beaucoup plus court que le bord palmaire. Dactyle courbé, pouvant se croiser avec le bord palmaire.

Péréiopodes courts et robustes, garnis de nombreuses épines. Article basal des péréiopodes de la dernière paire beaucoup plus large que long, lobe postérieur garni de crénelures arrondies. Propode un peu plus long que l'article méral, qui est beaucoup plus long que le carpe. Épines du bord antérieur du propode non striées. Dactyle robuste, légèrement courbé, aigu à l'extrémité, portant un cil très petit au bord interne.

Branche des uropodes de la dernière paire beaucoup plus courte que le pédoncule et portant un faisceau d'épines au bord distal.

Telson fendu jusqu'à la base. Lobes triangulaires, plus longs que larges, aigus à l'extrémité.

Femelle ovigère. — Gnathopodes antérieurs moins robustes que ceux du mâle. Article basal dilaté dans sa partie distale. Propode quadrangulaire, deux fois aussi long que large. Bord

antérieur convexe. Bord postérieur présentant, en son milieu, une concavité garnie d'une touffe de soies.

Gnathopodes postérieurs de même forme que les gnathopodes antérieurs, mais plus robustes et plus allongés.

Espèce voisine de *H. Schmidti*, mais s'en distinguant par ses yeux irrégulièrement ovales, par la forme de ses gnathopodes antérieurs, chez le mâle, et par la petite taille de la branche des uropodes de la dernière paire.

J'ai dédié cette forme nouvelle à M. Ad. Dollfus, qui m'en a envoyé des exemplaires provenant de Guéthary (Basses-Pyrénées).

Habitat. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 601, 603, Alger. Stns. 675, 680, La Calle. Bône, dans les Algues. Cap Rose (envoi de M. Bariteau). Littoral.

Distribution. — Alexandrie (envoi de M. Jullien) ; Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Guéthary (envoi de M. Ad. Dollfus).

Couleur. — Les exemplaires de la station 601 avaient le corps d'un vert jaunâtre, le flagellum des antennes d'un rouge vif ; les yeux étaient roses.

Allorchestes aquilinus (Costa).

(Pl. XVI, fig 20 à 25).

Hyale aquilina Stebbing (38), p. 565.
Allorchestes aquilina A. O. Walker (42), p. 299, pl. xvii, fig. 19.
Allorchestes aquilinus Chevreux (11), p. 693.

Le genre *Allorchestes*, tel qu'il a été caractérisé par Stebbing, diffère du genre *Hyale* par la forme du carpe des gnathopodes postérieurs, qui se prolonge en arrière, chez le mâle, entre l'article méral et le propode. En 1901, Walker a montré que *Nicea aquilina* Costa présentait ce caractère et devait prendre place dans le genre *Allorchestes*. A la même époque et pour la même raison, je citais cette espèce, sous le nom d'*Allorchestes aquilinus*, dans une liste d'Amphipodes des côtes de Corse. Le lobe du carpe est tellement étroit chez certains exemplaires (pl. xvi, fig. 23) qu'il peut échapper à l'attention quand le propode se trouve replié sur l'article méral.

Les pièces buccales d'*A. aquilinus* offrent quelques particularités qu'il y a lieu de mentionner. Dans les deux sexes, le lobe externe des maxilles antérieures porte une rangée accessoire d'épines pectinées. Le troisième article du palpe des

maxillipèdes, chez le mâle, est très dilaté dans sa partie distale, qui porte une épaisse touffe de longues soies. Cette touffe de soies n'existe pas chez la femelle.

PROVENANCE. — Stns. 673, 678, 740, Bône. Stn. 674, La Calle. Stn. 741, Djidjelli. Oran (envoi de M. Ad. Dollfus). Herbillon (envoi de M. Bariteau). Littoral.

DISTRIBUTION. — Naples (COSTA, DELLA VALLE). Adriatique (HELLER). Corse, Villefranche, Saint-Raphaël, cap d'Antibes (MELITA). Hyères (A. O. WALKER). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). La Luz, Canaria (MELITA).

COULEUR. — Mes exemplaires de France et d'Algérie avaient le corps d'un vert clair, tournant au jaune sur la ligne dorsale, et tous les appendices jaunes. Les yeux étaient d'un rouge sombre.

Ces Amphipodes, très communs sur les côtes de Provence et d'Algérie, n'habitent pas les Algues, mais se trouvent au bord de l'eau, sous les pierres. Ils sautent avec agilité.

ALLORCHESTES PLUMICORNIS (Heller)
(Pl. XVII, fig. 1 à 3)

Allorchestes plumicornis Stebbing (38), p. 583.
Allorchestes plumicornis A. O. Walker (42), p. 299, pl. XXVII, fig. 20, 21.

HELLER et STEBBING ont décrit le mâle de cette espèce. WALKER a fait connaître les caractères qui distinguent la femelle : Antennes inférieures portant des soies moins abondantes que chez le mâle et n'existant, au flagellum, que sur les quatre ou cinq premiers articles, et gnathopodes postérieurs beaucoup moins robustes que ceux du mâle et dont le propode est quadrangulaire, tandis qu'il est piriforme chez le mâle. Les gnathopodes antérieurs diffèrent aussi dans les deux sexes. Chez la femelle, l'article méral ne présente pas de prolongement anguleux au bord postérieur et le dactyle, assez grêle, s'amincit régulièrement de la base à l'extrémité.

La figure 20, pl. XXVII, du mémoire de WALKER, représente une antenne inférieure qui devait appartenir à une jeune femelle, le flagellum comprenant seulement quinze articles. La femelle dont j'ai figuré ici quelques détails était de grande taille, 10^{mm}. Elle portait vingt-deux œufs entre ses lamelles

incubatrices. Ses antennes étaient presque aussi longues que celles des mâles, le flagellum des antennes supérieures comprenant seize articles, tandis que le flagellum des antennes inférieures se composait de vingt-deux articles. Les quatre premiers de ces articles étaient seuls ciliés.

PROVENANCE. — Stn. 678, Bône, littoral.

DISTRIBUTION. — Adriatique (HELLER). Naples (DELLA VALLE). Baie de Villefranche (MELITA). Cannes (A. O. WALKER). Corse (CHEVREUX). Cette (envoi de M. R. Ladmirault).

J'ai toujours trouvé cette espèce au bord de l'eau, sous des pierres recouvrant du sable. Elle ne semble pas posséder la faculté de sauter.

COULEUR. — Chez mes exemplaires de Villefranche, la teinte générale du corps était d'un jaune verdâtre, nuancé de brun rougeâtre dans la partie dorsale et sur les péréiopodes. Les yeux étaient noirs. Mes exemplaires de Bône avaient le corps d'un rose pâle.

AORIDAE

AORA TYPICA Kröyer

Aora typica Stebbing (38), p. 587.

PROVENANCE. — Stn. 515, baie d'Alger. Stns. 658, 659, 662, golfe de Bône.

DISTRIBUTION. — Espèce cosmopolite, habitant toutes les mers d'Europe à partir de la côte occidentale de Norvège, les Açores, l'océan Indien, le Pacifique (Australie, Nouvelle Zélande, archipel des Gambier). La MELITA l'a draguée sur les côtes de Corse, à Antibes, à Villefranche. à Port-Vendres, à Vigo (Espagne) et aux Canaries.

MICRODEUTOPUS GRYLLOTALPA Costa

Microdeutopus gryllotalpa Stebbing (38), p. 590.
Microdeutopus gryllotalpa Norman (27), p. 368, pl. XVI, fig. 3 et pl. XVII, fig. 6, 7).

PROVENANCE. — Stn. 535, lac de Bizerte, littoral.

DISTRIBUTION. — Naples (COSTA, DELLA VALLE). Adriatique (HELLER). Sanary (Var), Porto Vecchio (MELITA). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Sines, Portugal (envoi de M. P. d'Oliveira). Commun sur les côtes françaises de la Manche et de

l'Océan et, en particulier, dans les marais salants de la Vendée et de la Loire-Inférieure. Jersey (KŒHLER, WALKER et HORNELL). Iles Britanniques (NORMAN, ROBERTSON). Hollande (HOEK). Kattégat (MEINERT). Suède (BRUZELIUS). Norvège méridionale et occidentale (BOECK, G. O. SARS). Côte orientale des Etats-Unis d'Amérique (SMITH, HOLMES).

MICRODEUTOPUS STATIONIS Della Valle.

Microdeutopus stationis Stebbing (38), p. 590.
Microdeutopus stationis Norman (27), p. 368, pl. XVI, fig. 4 et pl. XVII, fig. 8 à 11).

PROVENANCE. — Stn. 530, La Calle. Stn. 551, golfe de Gabès. Stns. 658, 659, 661, golfe de Bône. Profondeur 8 à 20 mètres.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (DELLA VALLE). Adriatique (NEBESKI). Corse (CHEVREUX). Arcachon (envoi de M. Ad. Dollfus). Guernesey (NORMAN).

Je pense, avec NORMAN, que l'Amphipode de la Mer Noire décrit par SOWINSKY (35, p. 13, pl. IV, fig. 1 à 6) sous le nom de *M. stationis* ne doit pas être rapporté à cette espèce. A mon avis, cet Amphipode n'est autre que *M. anomalus* Rathke et la figure 4 du mémoire de SOWINSKY représente un gnathopode antérieur d'un mâle incomplètement adulte, chez lequel la dent du bord postérieur du carpe n'est pas encore bien développée. *M. anomalus* n'est pas rare à Villefranche et à Cette (côte méditerranéenne de France).

MICRODEUTOPUS DANMONIENSIS (Sp. Bate).

Microdeutopus danmoniensis Stebbing (38), p. 593.

PROVENANCE. — Stn. 554, golfe de Gabès. Stns. 658, 669, 732, 740, golfe de Bône. Profondeur 0 à 20 mètres.

DISTRIBUTION. — Angleterre méridionale (SP. BATE). Jersey, Guernesey (WALKER et HORNELL). Cadiz, Canaria (MELITA). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Sanary, Bandol, Saint-Raphaël, Bonifacio, Porto Vecchio (MELITA). Cannes (A. O. WALKER). Woods Hole, Mass., Etats-Unis d'Amérique (HOLMES).

Lembos Viguieri nov. sp.
(Fig. 14 du texte et pl. XVII, fig. 4 à 20).

MALE. — Corps modérément comprimé, mesurant 7 mm de longueur dans la position où l'exemplaire est figuré.

Tête beaucoup plus longue que le premier segment du mésosome. Lobes latéraux assez saillants, carrément tronqués, leur bord antérieur étant quelque peu concave. Angles postérieurs saillants, très aigus.

Plaques coxales beaucoup moins hautes que les segments correspondants du mésosome. Angle antérieur des plaques coxales de la première paire fortement prolongé en avant, aigu. Lobe antérieur des plaques coxales de la cinquième paire beaucoup plus haut que le lobe postérieur. Plaques épimérales du dernier segment du métasome non prolongées en arrière,



Fig. 11. — *Lembos Viguieri.* — Mâle vu du côté droit.

bord postérieur convexe, séparé du bord inférieur par une petite dent.

Yeux de taille moyenne, ovalaires.

Antennes supérieures très allongées, plus longues que le corps. Premier article du pédoncule plus long que la tête. Deuxième article atteignant une fois et demie la longueur du premier. Troisième article n'atteignant pas le quart de la longueur du second. Flagellum près de deux fois aussi long que le pédoncule et composé de trente-huit articles. Flagellum accessoire comprenant huit articles et atteignant la longueur des huit premiers articles du flagellum principal.

Antennes inférieures beaucoup plus courtes que les antennes supérieures. Quatrième et cinquième articles du pédoncule

d'égale taille. Flagellum aussi long que le dernier article du pédoncule et comprenant neuf articles.

Bord libre de la lèvre antérieure régulièrement arrondi.

Lobe tranchant accompagné, dans les deux mandibules, d'un lobe accessoire et de huit épines barbelées. Processus molaire modérément proéminent. Palpe très développé. Deuxième article n'atteignant que les deux tiers de la longueur du troisième article, bord interne portant de longues soies spiniformes. Bord interne du troisième article garni d'une épaisse rangée de soies spiniformes, entremêlées de soies beaucoup plus longues. Bord externe portant cinq rangs de soies.

Lobes latéraux de la lèvre postérieure garnis d'une rangée de cils, parmi lesquels on distingue sept petites épines. Prolongements postérieurs très allongés et très aigus.

Lobe interne des maxilles antérieures portant, au bord distal, une longue soie ciliée. Lobe externe armé de neuf épines, fourchues pour la plupart. Palpe très développé, portant huit épines barbelées au bord distal.

Lobe interne des maxilles postérieures un peu plus court que le lobe externe et portant une rangée de soies simples au bord interne et une rangée oblique de soies ciliées.

Lobe interne des maxillipèdes bien développé, dilaté dans sa partie distale, qui est garnie de soies ciliées, mais ne porte pas de dents. Lobe externe très large, n'atteignant pas l'extrémité du deuxième article du palpe, armé de fortes dents au bord interne. Palpe modérément développé, troisième article grêle, quatrième article très aigu, un peu plus court que l'article précédent.

Gnathopodes antérieurs robustes. Bord postérieur de l'article basal fortement convexe, portant deux soies en son milieu. Bord postérieur de l'article ischial portant quelques longues soies dans sa partie distale. Article méral bordé de longues soies. Carpe un peu plus long que large, atteignant les deux tiers de la longueur du propode et portant une rangée de longues soies au bord postérieur et une rangée de soies sur sa face interne. Propode volumineux, près de deux fois aussi long que large, portant de nombreuses rangées de soies sur sa face interne. Bord antérieur fortement convexe, garni d'une dizaine de rangées de longues soies. Bord palmaire régulièrement convexe et parfaitement lisse, séparé du bord postérieur par une dent longue et aiguë, non accompagnée d'une épine. Dac-

tyle grêle, légèrement courbé, beaucoup plus long que le bord palmaire, denticulé au bord interne.

Gnathopodes postérieurs aussi longs, mais moins robustes, que les gnathopodes antérieurs. Bord postérieur de l'article basal légèrement convexe, garni de courtes soies. Bord antérieur formant une petite dent avec le bord inférieur. Article méral assez allongé, garni de longues soies dans sa partie distale. Carpe plus de deux fois aussi long que large, garni de longues soies au bord postérieur. Propode quadrangulaire, aussi long que le carpe. Bord antérieur convexe, garni de six rangées de soies. Bord palmaire lisse, formant, avec le bord postérieur, un angle un peu obtus, armé d'une forte épine. Dactyle grêle, courbé, aussi long que le bord palmaire, denticulé au bord interne.

Péréiopodes des deux premières paires d'égale taille. Article méral robuste, un peu dilaté antérieurement. Carpe assez robuste et presque aussi long que l'article méral. Dactyle grêle, peu courbé.

Péréiopodes de la troisième paire aussi longs que les péréiopodes précédents. Article basal étroit, un peu dilaté en arrière dans sa partie proximale. Article méral et carpe à peu près d'égale taille, propode plus allongé. Dactyle assez fortement courbé.

Péréiopodes de la quatrième paire dépassant de beaucoup en longueur les péréiopodes précédents. Article basal étroit, près de trois fois aussi long que large, bord antérieur convexe, bord postérieur un peu concave en son milieu. Carpe n'atteignant que les deux tiers de la longueur de l'article méral. Propode atteignant le double de la longueur du carpe. Dactyle robuste et courbé.

Péréiopodes de la cinquième paire manquant complètement chez l'unique exemplaire examiné.

Uropodes des deux premières paires robustes. Pédoncule armé d'une forte épine à l'extrémité de son bord antérieur. Branches beaucoup plus longues que le pédoncule, épineuses au bord postérieur. Branche des uropodes de la première paire d'égale taille. Branche externe des uropodes de la deuxième paire un peu plus courte que la branche interne. Uropodes de la dernière paire n'atteignant pas l'extrémité des uropodes précédents. Pédoncule très court. Branches grêles, d'égale longueur, armées de nombreuses épines et terminées par une touffe de longues soies spiniformes.

Telson aussi long que large, portant deux paires d'épines distales d'inégale taille.

FEMELLE. — Longueur du corps, 5^{mm}. Lamelles incubatrices renfermant dix-huit œufs. Antennes et péréiopodes des quatre dernières paires mutilés.

Angles postérieurs de la tête moins saillants que chez le mâle. Plaques coxales de la première paire non prolongées en avant.

Propode des gnathopodes antérieurs assez volumineux, ovalaire, beaucoup plus long que le carpe. Bord palmaire plus long que le bord postérieur, dont il est séparé par une forte épine. Dactyle grêle, peu courbé, aussi long que le bord palmaire, denticulé au bord interne.

Gnathopodes postérieurs presque aussi longs mais un peu plus grêles que les gnathopodes antérieurs. Propode beaucoup plus long que le carpe. Dactyle un peu plus long que le bord palmaire et denticulé au bord interne.

Je prie M. le professeur VIGUIER, directeur de la Station zoologique d'Alger, d'accepter le dédicace de cette espèce, qui provient d'un dragage de son yacht Isis.

PROVENANCE. — Baie d'Alger (ISIS). Un mâle, une femelle.

Cette nouvelle espèce est assez voisine de *Lembos philacanthus* (Stebbing), du Pacifique, dragué par le CHALLENGER dans le détroit de Bass. Voici les principaux caractères qui distinguent les deux formes :

Chez *L. philacanthus*, les lobes latéraux de la tête sont aigus. Le bord libre de la lèvre antérieure est à peu près droit. Les mandibules portent une rangée de douze épines barbelées, le dernier article du palpe est plus court que l'article précédent. Le lobe interne des maxillipèdes porte trois dents au bord distal, le troisième article du palpe présente un prolongement anguleux. La dent du propode des gnathopodes antérieurs est accompagnée d'une forte épine, le bord palmaire est denticulé. Le pédoncule des uropodes de la première paire est plus long que les branches, qui sont de taille un peu inégale. Le pédoncule des uropodes de la deuxième paire est aussi long que les branches, qui sont d'égale taille. Les branches des uropodes de la dernière paire sont d'inégale longueur. Le telson porte, au bord distal, deux groupes de cinq épines.

Lembos Viguieri possède aussi de nombreux caractères com-

muns avec *L. podoceroides* A. O. Walker (43), p. 279, pl VI, fig. 39. Cette espèce diffère de l'Amphipode de la baie d'Alger, non seulement par la forme des gnathopodes antérieurs du mâle, forme qui semble, il est vrai, très variable chez l'Amphipode de l'océan Indien, mais surtout par la forme du propode des gnathopodes antérieurs de la femelle, propode qui présente une échancrure au bord palmaire, et par les dimensions des gnathopodes postérieurs, faibles et semblables dans les deux sexes, chez *L. podoceroides*, tandis qu'ils sont presque aussi robustes que les gnathopodes antérieurs, chez le mâle de *L. Viguieri*. Les uropodes très allongés de cette dernière espèce permettent aussi de la distinguer facilement de *L. podoceroides*, chez qui ces appendices sont semblables à ceux de l'espèce commune, *L. Websteri* (Sp. Bate).

LEMBOS WEBSTERI (Sp. Bate).

Lembos Websteri Stebbing (38), p. 599.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Littoral.

DISTRIBUTION. — Norvège occidentale et méridionale (G. O. SARS). Helgoland (SOKOLOWSKY). Iles Britanniques (Sp. BATE, NORMAN, STEBBING, A. O. WALKER). Sark (KŒHLER). Très commun sur les côtes françaises de la Manche et de l'Océan (Luc-sur-Mer, Saint-Vaast-la-Hougue, Granville, Saint-Lunaire, Perros-Guirec, Roscoff, Concarneau, Le Croisic, Guéthary, à marée basse). Cadiz (MELITA). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Cap d'Antibes, Villefranche (MELITA). Naples (DELLA VALLE). Alexandrie (envoi du Dr Jullien).

PHOTIDÆ

MICROPROTOPUS MACULATUS Norman.

Microprotopus maculatus Stebbing (38), p. 604.

PROVENANCE. — Stn. 652, Bône, sur une bouée.

DISTRIBUTION. — Norvège occidentale et méridionale (G. O. SARS). Skagerrak (REIBISCH). Hollande (HOEK). Iles Britanniques (NORMAN, STEBBING, A. O. WALKER). Guernesey (NORMAN). Jersey (WALKER et HORNELL). Côtes françaises de la Manche et de l'Océan (Villers, Saint-Vaast-la-Hougue, Cherbourg, baies de Mesquer, du Croisic, du Pouliguen, Pontaillac, Arcachon, Saint-Jean-de-Luz). Setubal (MELITA). Açores (BARROIS,

CHEVREUX). Antibes, Bonifacio (MELITA). ? Trieste (NEBESKI). Bosphore (SOWINSKY).

PHOTIS LONGICAUDATA (Bate et Westwood).

Photis longicaudata Stebbing (38), p. 608.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 654, 661, 726, 728, golfe de Bône, profondeur 8 à 65 mètres.

DISTRIBUTION. — Côte occidentale de Norvège (G. O. SARS). Danemark (MEINERT). Mer du Nord (REIBISCH). Helgoland (SOKOLOWSKY). Iles Britanniques (BATE et WESTWOOD, NORMAN, A. O. WALKER). Guernesey (NORMAN). Jersey (WALKER et HORNELL). Grandcamp-les-Bains (GADEAU DE KERVILLE). Côte océanique de France (CHEVREUX). Golfe de Saint-Tropez, baie de Villefranche (MELITA). Hyères (A. O. WALKER). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Océan Indien (A. O. WALKER).

EURYSTHEUS PALMATUS (Stebbing et Robertson).

(Pl. XVIII, fig. 1 à 5)

Eurystheus palmatus Stebbing (38), p. 616.

PROVENANCE. — Stns. 658, 686, 687, golfe de Bône, profondeur 12 à 20 mètres.

DISTRIBUTION. — Fjord de Christiania (G. O. SARS). Cumbræ, dans la Clyde (STEBBING et ROBERTSON). Ile de Man (A. O. WALKER). Côte océanique de France (CHEVREUX). Bosphore (SOWINSKY).

Mes exemplaires d'Algérie, obtenus en grand nombre dans la station 686, sont plus petits que ceux de l'Océan et n'atteignent pas tout à fait 2^{mm} de longueur. Chez le mâle, les antennes des deux paires possèdent six articles au flagellum. Le flagellum accessoire des antennes supérieures se compose de deux articles d'égale taille, suivis d'un article rudimentaire. Le bord palmaire du propode des gnathopodes antérieurs est fortement échancré.

Chez une femelle, portant huit œufs entre ses lamelles incubatrices, les antennes des deux paires ne possèdent que cinq articles au flagellum. Le flagellum accessoire des antennes supérieures est semblable à celui du mâle. Le bord palmaire du propode des gnathopodes antérieurs se confond avec le bord postérieur. Le bord palmaire du propode des gnathopodes pos-

térieurs est échancré, comme celui des gnathopodes antérieurs du mâle. Dans les deux sexes, le dactyle des gnathopodes porte une petite dent au bord interne.

EURYSTHEUS MACULATUS (Johnston).

Eurystheus maculatus Stebbing (38), p. 617.

PROVENANCE. — Stns. 682, 725, au large de Bône. Stn. 684, La Calle. Baie d'Alger (envoi de M. Seurat). Profondeur 65 à 75 mètres.

DISTRIBUTION. — Groenland (HANSEN). Norvège (BOECK, SPARRE SCHNEIDER, G. O. SARS). Suède (BRUZELIUS). Kattégat (MEINERT). Mer du Nord, Skagerrak (REIBISCH). Hollande (HOEK). Iles Britanniques (Sp. BATE, ROBERTSON, NORMAN, A. O. WALKER). PRINCESSE ALICE, au large de Darmouth (CHEVREUX). Jersey (KŒHLER NORMAN, WALKER et HORNELL). Côte française de la Manche et de l'Océan : Luc-sur-Mer, Grandcamp-les-Bains, Saint-Vaast-la-Hougue, Dinard, Saint-Lunaire, Perros-Guirec, Roscoff, Concarneau, Belle-Ile, Le Croisic, Arcachon, Guéthary, 0 à 60 mètres. HIRONDELLE, golfe de Gascogne, 134 à 248 mètres (CHEVREUX). Portugal (envoi de M. P. d'Oliveira). Cadiz, Dakar, Rufisque (MELITA). Açores (BARROIS, CHEVREUX). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Port-Vendres, Villefranche, Calvi (MELITA). Naples (DELLA VALLE).

EURYSTHEUS DENTATUS (Chevreux).

Eurystheus dentatus Stebbing (38), p. 738.

Non *Eurystheus dentatus* Holmes (21), p. 541.

PROVENANCE. — Stns. 686, 725, 726, golfe de Bône, profondeur 12 à 75 mètres.

DISTRIBUTION. — Açores, campagne de l'HIRONDELLE (CHEVREUX). Canaries (MELITA).

PODOCEROPSIS SOPHIÆ Boeck.

Podoceropsis Sophia Stebbing (38), p. 620.

PROVENANCE. — Stn. 515, Alger. Stns. 725, 726, au large de Bône. Profondeur 10 à 75 mètres.

DISTRIBUTION. — Côtes occidentale et méridionale de Norvège (BOECK, G. O. SARS, NORMAN). Kattégat (MEINERT). Iles Britanniques (Sp. BATE, ROBERTSON), PRINCESSE ALICE, au large de

Darmouth ; côte océanique de France ; Hirondelle, golfe de Gascogne (Chevreux). Setubal, Ténérife (Melita).

Megamphopus longicornis nov. sp.

(Pl. XVIII, fig. 6 à 11)

Femelle. — Corps plus grêle et plus allongé que celui de l'unique espèce connue du genre, *M. cornutus* Norman, et mesurant 5^{mm} de longueur. Lamelles incubatrices contenant quarante-deux œufs.

Tête plus longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome, lobes latéraux très saillants, terminés en avant par une petite dent aiguë.

Yeux grands, ovales, occupant à peu près toute la surface des lobes latéraux et comprenant un grand nombre d'ocelles.

Antennes plus longues que celles de *M. cornutus*. Antennes supérieures atteignant un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Deuxième article du pédoncule deux fois aussi long que le premier article. Troisième article atteignant un peu plus de la moitié de la longueur de l'article précédent. Flagellum plus long que le pédoncule et comprenant treize articles très allongés. Flagellum accessoire uniarticulé, rudimentaire.

Antennes inférieures beaucoup plus longues que les antennes supérieures. Pédoncule très allongé, dernier article un peu plus long que l'article précédent. Flagellum atteignant à peu près la longueur de l'ensemble des deux derniers articles du pédoncule et composé de dix-neuf articles.

Pièces buccales, gnathopodes et péréiopodes différant à peine des organes correspondants chez la femelle de *M. cornutus*. Lobes branchiaux remarquablement petits.

Uropodes de la dernière paire grêles, n'atteignant pas l'extrémité des uropodes précédents. Pédoncule très court. Branche externe beaucoup moins longue que la branche interne et terminée par deux longues soies spiniformes. Branche interne portant de nombreuses épines latérales et une grande épine terminale.

Telson semblable à celui de *M. cornutus*.

Male. — Ne diffère de la femelle que par la forme de ses gnathopodes.

Article basal des gnathopodes antérieurs très dilaté dans sa

partie médiane. Bord postérieur du carpe droit, armé de nombreuses soies spiniformes. Propode beaucoup plus court que le carpe, ovalaire, un peu plus de deux fois aussi long que large. Dactyle grêle, peu courbé, un peu plus court que le propode.

Gnathopodes postérieurs très développés. Plaque coxale étroite, subtriangulaire, beaucoup plus haute que la plaque coxale précédente et que la suivante. Article basal presque aussi long que l'ensemble des quatre articles suivants, extrêmement grêle au voisinage de la plaque coxale, fortement dilaté dans ses parties médiane et distale. Carpe triangulaire, aussi large que long, garni de longues soies au bord postérieur. Propode plus long que le carpe, piriforme, bord antérieur présentant des crénelures garnies de longues soies. Bord palmaire présentant, à partir de son articulation avec le dactyle, une dent arrondie, suivie d'une dent aiguë et de plusieurs crénelures garnies de touffes de longues soies. Dactyle aussi long que le propode, robuste, fortement courbé, son bord interne portant une dent arrondie qui correspond à l'échancrure séparant les deux dents du bord palmaire.

Provenance. — Stn. 682, golfe de Bône. Baie d'Alger (envoi de M. Seurat).

Distribution. — Baie du Croisic (côte océanique de France).

Le type du genre, *M. cornutus* Norman, du nord de l'Europe, habite la Méditerranée. Il a été dragué par A. O. Walker, au large de Cannes et, par la Melita, sur la côte de Corse. Il se trouve aussi sur la côte océanique de France.

Leptocheirus cornuaurei Sowinsky.

(fig. 15 du texte ; pl. XVIII, fig. 12 à 17 et pl. XIX, fig. 1 à 4).

Leptocheirus cornu-aurei Sowinsky (35), p. 470, pl. ix, fig. 9 à 22.
Leptocheirus cornuaurei Stebbing (38), p. 626.
Leptocheirus subsalsus Norman (28), p. 307, pl. xii, fig. 1 à 6.

Sowinsky a décrit cette espèce d'après un exemplaire unique, un mâle, provenant du Bosphore et dont les antennes supérieures étaient mutilées. Norman a publié récemment, sous le nom de *L. subsalsus* nov. sp., la description d'une femelle de *Leptocheirus*, trouvée dans l'eau saumâtre d'une rivière de Norfolk. J'ai été amené à considérer ces deux formes comme appartenant à la même espèce par la rencontre dans l'Oued-Tindja, près Bizerte, puis dans la rivière le Jaunet, près Saint-

Gilles-sur-Vie (Vendée), de nombreux exemplaires des deux sexes de ces Amphipodes. Dans l'Oued-Tindja, canal qui relie le lac salé de Bizerte au lac d'eau douce, l'eau contenait en octobre, époque de mes recherches, environ quinze grammes de sels par litre, mais elle est beaucoup moins salée au cours de la saison des pluies.

L'habitat de Saint-Gilles-sur-Vie offre plus d'intérêt, en ce qu'il montre l'indifférence absolue des Amphipodes en question pour la salure de l'eau. La petite rivière le Jaunet se jette dans le port de Saint-Gilles-sur-Vie. A l'époque de mes recherches (août 1904), le courant de cette rivière est à peu près nul. Elle est barrée par une écluse à environ 2 kilomètres de son embouchure. A marée haute, la partie de la rivière en aval de l'écluse est remplie par la mer, tandis que la partie

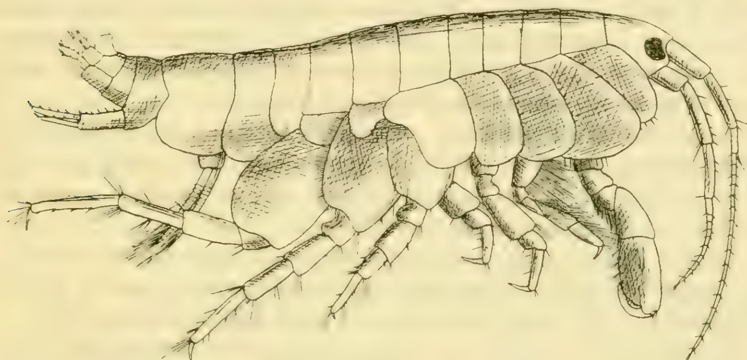


Fig. 15. — *Leptocheirus cornuaurei* Sowinsky. — Mâle, vu du côté droit.

en amont ne contient que de l'eau douce. Le bas de la rivière reste à sec pendant plusieurs heures à chaque marée basse et les pierres du fond du lit de la rivière, sur lesquelles sont fixées les Algues (*Polysiphonia fastigiata* ?) qu'habitent les Amphipodes, sont arrosées par un filet d'eau douce qui sort de l'écluse. Les *Leptocheirus* passent donc deux fois par jour de l'eau de mer à l'eau absolument douce sans paraître en éprouver un inconvénient, puisqu'ils abondent en cet endroit.

Male. — Corps obèse, mesurant 4mm de longueur. Bord dorsal lisse.

Tête presque aussi longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome. Lobes latéraux peu saillants, arrondis au bord distal. Lobes postérieurs aigus.

Plaques coxales des cinq premières paires beaucoup plus hautes que les segments correspondants du mésosome. Plaques coxales de la première paire bien développées, subtriangulaires, arrondies au bord inférieur. Plaques coxales de la deuxième paire très grandes, fortement dilatées en avant, un peu plus hautes que les précédentes et que les suivantes. Lobe antérieur des plaques coxales de la cinquième paire presque aussi haut que les plaques coxales précédentes, lobe postérieur très petit. Plaques épimérales du dernier segment du métasome prolongées et régulièrement arrondies en arrière.

Yeux réniformes, placés obliquement à l'entrée des lobes latéraux de la tête.

Antennes supérieures aussi longues que l'ensemble de la tête et du mésosome. Premier et deuxième articles du pédoncule d'égale longueur. Troisième article moitié moins long. Flagellum beaucoup plus long que le pédoncule et composé de seize articles. Flagellum accessoire uniarticulé, plus court que le premier article du flagellum principal.

Antennes inférieures un peu moins longues que les antennes supérieures. Dernier article du pédoncule plus court que l'article précédent. Flagellum plus long que le dernier article du pédoncule et composé de neuf articles.

Pièces buccales ne présentant rien de particulier, sauf que le quatrième article du palpe des maxillipèdes, tout à fait rudimentaire, est représenté par un petit tubercule arrondi.

Gnathopodes antérieurs remarquablement développés, fortement tordus en dedans, en sorte que, dans leur position la plus habituelle, ils sont croisés, le propode du gnathopode droit débordant sur la gauche du corps et le propode du gnathopode gauche, sur la droite (1). Article basal très volumineux, prismatique, presque aussi épais que large, dilaté au bord postérieur et garni de longues soies sur ses bords antérieur et postérieur. Article ischial, article méral et carpe portant de longues soies au bord postérieur. Carpe un peu plus long que large. Propode très volumineux, plus long et plus large que le carpe et deux fois aussi long que large. Bord palmaire légèrement convexe et se confondant avec le bord postérieur. Dactyle très robuste, fortement courbé près de sa base, un peu dilaté avant son extrémité, qui est très aiguë.

Gnathopodes postérieurs beaucoup plus courts et plus grêles

(1) Pour la clarté de la figure d'ensemble, le gnathopode antérieur n'a pas été représenté dans cette position.

que les gnathopodes antérieurs et portant, comme chez tous les *Leptocheirus*, une rangée de longues soies ciliées au bord antérieur de l'article basal, de l'article méral, du carpe et du propode. Article méral et propode d'égale longueur, un peu plus courts que le carpe. Dactyle légèrement courbé, atteignant la moitié de la longueur du propode.

Péréiopodes des deux premières paires courts et robustes. Article méral très dilaté. Carpe court. Propode grêle, moins long que l'article méral. Dactyle atteignant à peu près les trois quarts de la longueur du propode.

Péréiopodes de la troisième paire robustes. Bord antérieur de l'article basal fortement convexe, bord postérieur presque droit. Carpe un peu plus court que l'article méral, qui n'atteint pas tout à fait la longueur du propode. Dactyle très petit.

Article basal des péréiopodes de la quatrième paire largement ovale, portant une rangée de soies le long du bord postérieur. Propode garni de nombreuses épines et portant une touffe de longues soies à son extrémité. Dactyle bien développé, grêle, aigu.

Péréiopodes de la cinquième paire ne différant des péréiopodes précédents que par leur taille beaucoup plus grande et par le manque de soies au bord postérieur de l'article basal.

Uropodes des deux premières paires garnis de nombreuses épines. Branches d'inégale taille, la branche interne étant un peu plus longue et la branche externe un peu plus courte que le pédoncule.

Uropodes de la dernière paire n'atteignant pas l'extrémité des uropodes précédents. Branche interne un peu plus courte que la branche externe et portant deux épines latérales et une épine distale accompagnée de trois soies spiniformes. Branche externe ne portant qu'une épine latérale et terminée par une touffe de soies.

Telson volumineux, arrondi au bord distal et portant une paire d'épines terminales.

Femelle. — Conforme à la description qui en a été donnée par Norman, le dimorphisme sexuel ne portant que sur la forme des gnathopodes antérieurs. Les soies du bord postérieur de l'article basal des péréiopodes de la quatrième paire sont moins nombreuses que chez le mâle.

Provenance. — Stn. 576, Bizerte.

Distribution (1). — Rivière de Grimaud, près Saint-Tropez, eau saumâtre, 2 ♀. Saint-Jean-de-Luz, dragage dans la rivière la Nivelle, à 3 kilomètres de l'embouchure, 1 ♀ (envoi de M. Ad. Dollfus). Rivière le Jaunet, Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée), nombreux exemplaires des deux sexes.

Leptocheirus bispinosus Norman.

(Pl. XIX, fig. 5 à 14)

Leptocheirus bispinosus Norman (28), p. 308, pl. xii, fig. 7 à 9 et pl. xiii, fig. 1 à 3.

Femelle ovigère. — Corps obèse, mesurant 10^{mm} de longueur. Bord postérieur du premier segment de l'urosome portant un prolongement dentiforme de chaque côté de la ligne dorsale.

Tête aussi longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome et présentant des lobes latéraux assez saillants, carrément tronqués au bord distal.

Plaques coxales de la première paire étroites, diminuant graduellement de largeur, du bord proximal au bord distal, qui est arrondi et porte quelques longues soies. Plaques coxales de la deuxième paire relativement moins grandes que chez l'espèce précédente et portant, comme les plaques coxales des deux paires suivantes, de nombreuses soies au bord inférieur. Plaques épimérales du dernier segment du métasome prolongées en arrière, arrondies, crénelées au bord postérieur.

Yeux assez grands, subréniformes.

Antennes supérieures remarquablement allongées, atteignant les deux tiers de la longueur du corps. Deuxième article du pédoncule un peu plus long que l'article précédent. Troisième article atteignant un peu plus du tiers de la longueur du deuxième article. Flagellum plus long que le pédoncule et composé de dix-huit articles. Flagellum accessoire aussi long que l'ensemble des trois premiers articles du flagellum principal et comprenant cinq articles. (Chez des exemplaires un peu plus petits et n'étant probablement pas adultes, le flagellum accessoire ne possède que trois articles).

(1) Une erreur dans l'étiquetage d'un flacon, étiquetage que j'ai malheureusement oublié de contrôler au moment de la publication de mon travail sur les Amphipodes de l'Hirondelle, m'a fait attribuer (10, p. 89) l'habitat de cette espèce à une forme franchement marine, *Coremapus* (*Microdeutopus*) *versiculatus* (Sp. Bate). Bien que je n'aie pas trouvé cette dernière espèce sur la côte d'Afrique, elle n'en existe pas moins en Méditerranée, où la Melita l'a draguée à Ajaccio, à Villefranche et à Saint-Tropez, par des profondeurs de 20 à 50 mètres.

Antennes inférieures n'atteignant que les deux tiers de la longueur des antennes supérieures. Dernier article du pédoncule plus court que l'article précédent. Flagellum composé de cinq articles, le premier de ces articles étant aussi long que l'ensemble des quatre articles suivants.

Gnathopodes antérieurs remarquables par l'abondance des soies qui les garnissent. Bord antérieur de l'article basal portant deux rangées de longues soies. Bord postérieur des trois articles suivants garni de soies extrêmement longues et touffues. Propode plus court que le carpe et plus de deux fois aussi long que large, bord palmaire convexe, à peine distinct du bord postérieur, dont il est séparé par une petite épine. Dactyle courbé.

Gnathopodes postérieurs garnis de longues soies au bord antérieur, comme chez toutes les espèces du genre *Leptocheirus*. Propode beaucoup plus court que le carpe. Dactyle légèrement courbé, atteignant un peu plus du tiers de la longueur du propode.

Péréiopodes des deux premières paires modérément robustes. Article basal dilaté dans sa partie médiane. Propode plus long que le carpe, mais plus court que l'article méral. Dactyle grêle, presque droit, atteignant les deux tiers de la longueur du propode.

Péréiopodes de la troisième paire courts et robustes, ne dépassant pas en longueur les péréiopodes précédents. Article basal très dilaté, presque aussi large que long, bord postérieur droit. Article méral et carpe à peu près d'égale taille. Propode plus allongé, portant quelques épines au bord antérieur.

Péréiopodes de la quatrième paire beaucoup plus longs que les péréiopodes précédents. Article basal largement ovale, un peu prolongé en arrière le long de l'article ischial, bord postérieur lisse. Autres articles de même forme que les articles correspondants des péréiopodes de la troisième paire.

Péréiopodes de la cinquième paire atteignant près du double de la longueur des péréiopodes de la troisième paire. Article basal presque aussi large que long, crénelé au bord postérieur dont la partie inférieure est garnie de soies. Bord antérieur de cet article et des deux articles suivants garni de touffes de longues soies. Propode beaucoup plus long que le carpe et portant quelques petites épines. Dactyle légèrement courbé, atteignant le tiers de la longueur du propode.

Uropodes des deux premières paires courts, très robustes, remarquables par les nombreuses épines qui les garnissent et par la dent, longue et très aiguë, de leur article basal. Uropodes de la dernière paire très courts. Branche externe un peu plus longue que la branche interne et portant deux épines et une touffe de soies au bord distal. Extrémité de la branche interne armée seulement d'une épine.

Telson beaucoup plus large que long, bord distal droit, portant une dent à chacune de ses extrémités.

Provenance. — Stn. 541, côte est de Tunisie. Stn. 726, au large de Bône. Profondeur 21 à 65 mètres.

Distribution. — Fosse du Cap Breton, près Bayonne, profondeur 64 à 110 mètres (Norman). Port-Vendres (Melita).

Leptocheirus Della Vallei Stebbing.

Protomedeia fasciata Costa (16), p. 155, pl. ii, fig. 8.
Leptocheirus pilosus Della Valle (18), p. 427, pl. xii, fig. 1 à 14.
Leptocheirus Della Vallei Stebbing (37), p. 350.
Leptocheirus fasciatus Chevreux (10), p. 91.
Leptocheirus Della Vallei Stebbing (38), p. 628.
Leptocheirus fasciatus Norman et Scott (29), p. 88, pl. v, fig. 11 et 12.

Costa, en décrivant cette espèce, lui a attribué un nom déjà employé par Kröyer pour désigner un Amphipode du nord de l'Europe. J'admets, avec Stebbing, que le nom spécifique proposé par Costa doive être changé, comme pouvant prêter à une confusion.

Provenance. — Stn. 10, Cherchell. Stns. 658, 726, golfe de Bône. Profondeur 0 à 65 mètres.

Couleur. — Chez mes exemplaires du golfe de Bône, le corps, d'un blanc rosé translucide, portait, sur le mésosome et le métasome, des raies transversales alternativement jaunes et brunes. Les yeux étaient noirs. Les œufs des femelles étaient violets.

Ce doit être par erreur que Della Valle attribue à cette espèce une couleur d'un jaune citron, avec de nombreuses petites taches rondes, d'un rouge brun. Cette coloration si caractéristique est celle de *L. guttatus* (Grube), qui doit exister à Naples et a pu être confondu avec l'espèce dont il est ques-

tion ici. Quant à la forme, probablement nouvelle, décrite par DELLA VALLE sous le nom de *L. guttatus*, je ne l'ai jamais rencontrée.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (COSTA, DELLA VALLE). Baie de Villefranche, Corse et, au Sénégal, Dakar et Rufisque (MELITA).

LEPTOCHEIRUS GUTTATUS (Grube).

(Pl. XIX, fig. 15 à 22).

Leptocheirus guttatus Stebbing (38), p. 629.

Cette espèce est très voisine de *Ptilocheirus tricristatus* Chevreux (4bis, p. 310, fig. 4 du texte et pl. V, fig. 6 à 8), mais c'est à tort que j'ai assimilé les deux formes (10, p. 92). Un examen attentif montre qu'il existe entre elles de nombreuses différences.

Chez *L. guttatus*, les deux premiers articles du pédoncule des antennes supérieures sont d'égale longueur, le premier article ne porte pas d'épine à l'extrémité du bord inférieur, le flagellum accessoire, biarticulé, est un peu plus court que le premier article du flagellum principal. Le dactyle des gnathopodes postérieurs atteint les trois quarts de la longueur du propode. Les péréiopodes des troisième et quatrième paires sont peu allongés, leur dactyle, très court, est crochu. Le lobe postérieur de l'article basal des péréiopodes de la dernière paire se prolonge inférieurement au-delà de l'article ischial. Les uropodes de la dernière paire, très courts, sont loin d'atteindre l'extrémité des uropodes précédents.

Chez *L. tricristatus*, dont NORMAN et SCOTT ont récemment repris la description (29, p. 85, pl. IX, fig. 4 à 7), sous le nom de *L. guttatus* (Grube), le premier article du pédoncule des antennes supérieures, plus court que le second article, porte une forte épine à l'extrémité de son bord inférieur, le flagellum accessoire, triarticulé, est aussi long que l'ensemble des deux premiers articles du flagellum principal. Le dactyle des gnathopodes postérieurs n'atteint que la moitié de la longueur du propode. Les péréiopodes des troisième et quatrième paires sont bien développés, leur dactyle, assez long, est légèrement courbé. Le lobe postérieur de l'article basal des péréiopodes de la dernière paire est à peine prolongé inférieurement. Les uropodes de la dernière paire dépassent un peu l'extrémité des uropodes précédents.

PROVENANCE. — Stn. 411, cap Tédlés. Stn. 441, côte orientale de Tunisie. Stn. 554, golfe de Gabès. Stns. 682, 721, 726, golfe de Bône. Profondeur 3 à 65 mètres.

COULEUR. — Mes exemplaires de cette espèce avaient le corps d'un jaune pâle, maculé de nombreuses petites taches parfaitement rondes, d'un brun rougeâtre, sur le mésosome, le métasome, les plaques coxales et l'article basal des péréiopodes des trois dernières paires. Les yeux étaient bruns.

DISTRIBUTION. — Adriatique (GRUBE). Port-Vendres, Villefranche (MELITA). Cannes (envoi de M. Ad. Dollfus).

AMPHITHOIDAE

AMPHITHOE VAILLANTI Lucas.
(Pl. XX, fig. 1 à 4)

Amphithoe Vaillanti Chevreux (10), p. 100.
Ampithoe Vaillanti Stebbing (38), p. 639.

HABITAT. — Oran, Alger, Bône, La Calle (Lucas). Stn. 10, Cherchell. Stn. 517, cap. Tédlés. Stn. 552, golfe de Gabès. Stn. 603, Alger. Stns. 656, 657, 659, 667, 705, 722, Bône. Stn. 680, La Calle. Profondeur 0 à 46 mètres.

COULEUR. — Très variable, comme chez la forme voisine, *A. rubricata* (Mont.). Le corps et les appendices sont souvent d'un vert plus ou moins foncé, finement ponctué de brun. D'autres fois, le corps est d'un brun rougeâtre uniforme, avec une grande tache d'un blanc mat sur les plaques coxales de la cinquième paire et quelques autres taches blanches, plus petites, sur le mésosome et le métasome. Les exemplaires de la station 705 (roches, 46 mètres) avaient le corps et tous les appendices d'un blanc opalescent, finement ponctué de rouge. Les yeux étaient d'un rouge vif.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (COSTA, DELLA VALLE). Adriatique (HELLER). Mer Noire (CZERNIAWSKI). Mer Rouge (KOSSMANN). Océan Indien (A. O. WALKER). Corse (CHEVREUX). Villefranche, Antibes, Sainte-Maxime, Saint-Tropez, Sanary, Port-Vendres (MELITA). Marseille (Sp. BATE). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Sines, Portugal (envoi de M. P. d'Oliveira). Saint-Jean-de-Luz, Guéthary (CHEVREUX). Saint-Gilles-sur-Vie, baie de Quiberon, Concarneau. Anse de Saint-Martin (Manche), profondeur 10 à 12 mètres (H. GADEAU DE KERVILLE).

La présence de cette forme méditerranéenne dans la Manche présente un grand intérêt. Les exemplaires recueillis par M. H. Gadeau de Kerville mesuraient 13 mm de longueur. Les antennes supérieures étaient presque aussi longues que le corps et leur flagellum comprenait quarante-sept articles chez le mâle et quarante articles chez la femelle. Le flagellum des antennes inférieures du mâle se composait de quarante articles très courts, celui de la femelle n'en possédait que trente-trois.

Pleonexes gammaroides Sp. Bate.

Pleonexes gammaroides Stebbing (38), p. 642.

Provenance. — Stn. 542, golfe de Gabès. Stns. 659, 661, 669, Bône, dans les Algues du littoral.

Couleur. — Mes exemplaires de la station 542 avaient le corps d'un vert jaunâtre, ponctué de brun. Les yeux étaient rouges.

Distribution. — Norvège (Boeck). Iles Britanniques (Sp. Bate, Stebbing, Robertson, Norman, A. O. Walker). Iles Anglo-Normandes (Kœhler, Norman, Walker et Hornell). Très commun sur les côtes françaises de la Manche et de l'Océan (Boulogne, Luc-sur-Mer, Grandcamp-les-Bains, Ile Saint-Marcouf, Saint-Vaast-la-Hougue, Omonville-la-Rogue, Saint-Lunaire, Perros-Guirec, Roscoff, Morgat, Le Croisic, Arcachon, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz). Sines, Portugal (envoi de M. P. d'Oliveira). Açores (Barrois, Chevreux). Canaries (Melita). Port-Vendres, étang de Berre, Bandol, Antibes, Villefranche (Melita). Hyères (A. O. Walker). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Corse (Chevreux). Adriatique (Heller, Nebeski). Côte de Caramanie (envoi du Dr Jullien).

Grubia hirsuta Chevreux.

Grubia hirsuta Chevreux (9), p. 95, fig. 1 à 4 du texte.
Grubia hirsuta Stebbing (38), p. 738.

Provenance. — Stn. 538, Tunis. Stns. 652, 711, Bône. Djerba (envoi de M. Ad. Dollfus).

Couleur. — Les exemplaires de la station 711 avaient le corps d'un vert plus ou moins foncé, ponctué de petites taches noires en forme d'étoiles. Les antennes étaient annelées de brun et de blanc. Les yeux étaient rouges. Les mâles étaient d'un vert plus clair que les femelles.

Distribution. — Antibes, Ténérife, Canaria, Dakar (Melita).

SUNAMPHITHOE PELAGICA (H. Milne Edwards).

Sunamphithoe pelagica Chevreux (10), p. 102, pl. XI, fig. 4.
Sunamphitoe pelagica Stebbing (38), p. 645.

PROVENANCE. — Stn 10, Cherchell. Stn. 603, Alger. Stn. 514, cap Tédlès.

DISTRIBUTION. — Norvège (G. O. SARS). Iles Britanniques (Sp. BATE, STEBBING, NORMAN). Iles Anglo-Normandes (NORMAN, WALKER et HORNELL). Wimereux (BONNIER). Ile Saint-Marcouf, îles Chausey (H. GADEAU DE KERVILLE). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Saint-Lunaire, Roscoff. Côte océanique de France (CHEVREUX). Guetaria (BOLIVAR). Portugal (envoi de M, P. d'Oliveira). Açores (BARROIS, CHEVREUX). Campagnes de l'HIRONDELLE, Atlantique nord, sur des Sargasses (CHEVREUX). Côte du Sahara, au large du banc d'Arguin, sur des Sargasses (MELITA).

JASSIDAE

JASSA PULCHELLA Leach.

Jassa pulchella Stebbing (38), p. 654.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 600, Alger. Stns. 652, 711, Bône. Baie d'Alger (envoi de M. Seurat).

DISTRIBUTION. — Espèce cosmopolite, habitant toutes les mers d'Europe, depuis la côte occidentale de Norvège (Trondhjemsfjord) jusqu'à la Méditerranée, l'Atlantique, le Pacifique, l'océan Indien. Trouvée par la MELITA à Ténérife et à Saõ Miguel (Açores).

COROPHIIDAE

ERICHTHONIUS BRASILIENSIS (Dana).

Erichthonius brasiliensis Stebbing (38), p. 671.

PROVENANCE. — Stn. 520, cap Tédlès. Stn. 535, Bizerte. Stn. 538, canal de Tunis. Stn. 570, Sousse. Stn. 588, Djidjelli. Stns. 653, 658, 659, 687, 699, 711, Bône. Stn. 684, La Calle. Port et baie d'Alger (envoi de M. Seurat). Profondeur 0 à 70 mètres.

DISTRIBUTION. — Toutes les mers d'Europe, depuis la Norvège occidentale jusqu'à la Méditerranée orientale (Alexandrie, envoi du Dr Jullien). Açores (CHEVREUX, BARROIS). Cadiz, Dakar et Rufisque (Sénégal), baie d'Alcudia (Majorque), Port-Vendres, Villefranche (MELITA). Côte orientale des Etats-Unis d'Amérique

(SMITH, HOLMES). Martinique, Venezuela (envoi du Dr Jullien). Rio-Janeiro (DANA). Mer Rouge, océan Indien (A. O. WALKER).

COULEUR. — Chez mes exemplaires de la station 661, le corps, translucide, était d'un jaune verdâtre finement ponctué de brun. Les yeux étaient rouges.

ERICHTHONIUS DIFFORMIS H. Milne Edwards.

Erichthonius difformis Stebbing (38), p. 672.

PROVENANCE. — Stn. 530, La Calle, profondeur 21 mètres.

DISTRIBUTION. — Toutes les mers d'Europe, depuis la côte occidentale de Norvège jusqu'à la Mer noire. Açores (BARROIS).

CERAPOPSIS LONGIPES Della Valle.

Cerapopsis longipes Stebbing (38), p. 674.

PROVENANCE. — Stns. 515, 516, baie d'Alger. Stn. 541, côte est de Tunisie. Stn. 542, golfe de Gabès. Stns. 658, 659, 660, 661, 686, 687, golfe de Bône. Profondeur, 12 à 21 mètres.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (DELLA VALLE). Port de Mahon, Minorque (MELITA).

Unciolella nov. gen.

Corps peu comprimé. Plaques coxales très petites, écartées les unes des autres. Plaques épimérales du dernier segment du métasome arrondies, non prolongées en arrière. Pédoncule des antennes très allongé, antennes supérieures possédant un flagellum accessoire. Lèvre antérieure arrondie. Mandibules bien conformées, palpe court. Lèvre postérieure possédant des lobes internes. Lobe interne des maxilles antérieures ne portant qu'une soie au bord distal. Lobe interne des maxilles postérieures portant une rangée de soies au bord interne. Lobe externe des maxillipèdes armé de fortes dents. Gnathopodes antérieurs et postérieurs de même forme. Dactyle des péréiopodes des deux premières paires très allongé, styliforme. Article basal des péréiopodes des trois dernières paires étroit. Uropodes de la dernière paire unibranchés. Telson échancré au bord distal.

Unciolella lunata (1) nov. sp.

(Fig. 16 du texte et pl. XX, fig. 5 à 16).

Corps lisse, à peine comprimé, mesurant un peu plus de 3 ^{mm} de longueur dans la position où il est figuré ici. Mésosome un peu plus long que l'ensemble du métasome et de l'urosome.

Tête très volumineuse, plus longue que l'ensemble des deux premiers segments du mésosome. Lobes latéraux petits, subaigus.

Plaques coxales très petites, écartées les unes des autres,

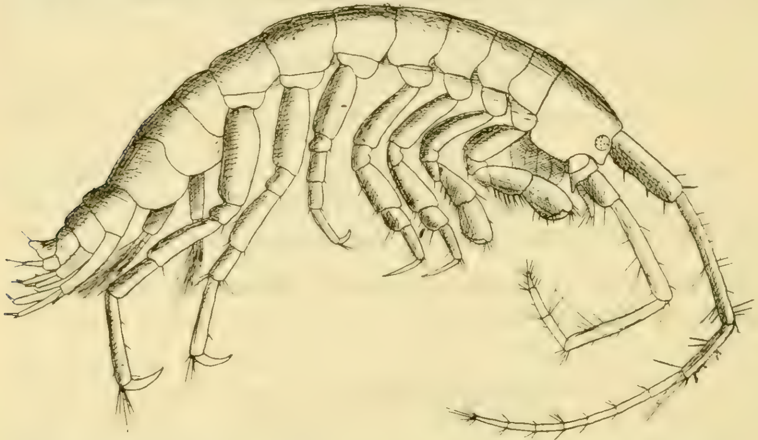


Fig. 16. — *Unciolella lunata* nov. gen. et sp. — Exemplaire vu du côté droit.

n'atteignant pas la moitié de la hauteur des segments correspondants du mésosome. Plaques épimérales arrondies, non prolongées en arrière.

Yeux ronds, très petits, ne possédant qu'une dizaine d'ocelles et situés au-dessus des lobes latéraux.

Antennes supérieures allongées, dépassant en longueur l'ensemble de la tête et du mésosome. Premier article du pédoncule aussi long que la tête. Deuxième article dépassant d'un tiers la longueur du premier. Troisième article atteignant la moitié de la longueur du deuxième. Flagellum beaucoup plus court que le pédoncule et composé de sept articles très allon-

(1) Le nom spécifique fait allusion à la forme du telson.

gés, garnis de longues soies. Flagellum accessoire uniarticulé, aussi long que le premier article du flagellum principal.

Antennes inférieures plus courtes que les antennes supérieures. Quatrième et cinquième articles du pédoncule d'égale longueur. Flagellum plus court que le dernier article du pédoncule et composé de deux articles d'égale longueur, suivis d'un petit article terminal.

Bord libre de la lèvre antérieure régulièrement arrondi.

Mandibules courtes, extrémité du lobe tranchant bifide, lobe accessoire présent dans les deux mandibules et suivi d'une rangée de cinq épines barbelées. Processus molaire bien développé. Palpe gros et court, troisième article aussi long que l'article précédent et portant, au bord distal, quelques longues soies ciliées.

Lèvre postérieure possédant des lobes internes. Prolongements postérieurs aigus, divergents.

Lobe interne des maxilles antérieures portant, à son extrémité distale, une seule soie ciliée. Lobe externe armé de neuf épines fourchues. Palpe grêle, portant quatre épines au bord distal.

Lobes des maxilles postérieures d'égale taille. Lobe interne cilié au bord interne.

Lobe interne des maxillipèdes arrondi au bord distal, qui porte une rangée de soies ciliées. Bord interne du lobe externe armé de cinq fortes dents. Quatrième article du palpe plus court que l'article précédent, obtus à l'extrémité.

Gnathopodes antérieurs assez robustes, article basal dilaté. Carpe subtriangulaire, aussi long que l'article basal. Propode un peu plus long que le carpe, dilaté dans sa partie distale. Bord palmaire convexe, se confondant avec le bord postérieur. Dactyle atteignant la moitié de la longueur du propode et pouvant s'appliquer exactement le long du bord palmaire.

Gnathopodes postérieurs de même forme mais un peu plus petits que les gnathopodes antérieurs.

Péréiopodes des deux premières paires plus longs que les gnathopodes. Article méral très robuste. Carpe gros et court. Propode beaucoup plus long et plus étroit que le carpe. Dactyle styliforme, à peine courbé, un peu plus long que le propode.

Péréiopodes de la troisième paire un peu plus longs que les péréiopodes précédents (1). Péréiopodes des deux paires sui-

(1) Le péréiopode droit de la troisième paire, seul visible dans la figure d'ensemble, devait être en voie de régénération. Le péréiopode gauche, plus allongé, est représenté pl. xx, fig. 13.

vantes assez allongés, article basal étroit. Propode atteignant le double de la longueur du carpe. Dactyle robuste et courbé.

Branches des uropodes de la première paire d'égale taille, beaucoup plus courtes que le pédoncule. Branche externe des uropodes de la deuxième paire beaucoup plus courte que la branche interne, qui est de la longueur du pédoncule. Pédoncule des uropodes de la dernière paire aussi large que long. Branche externe plus longue que le pédoncule et portant, au bord distal, deux épines d'inégale taille. Branche interne représentée par un petit prolongement du pédoncule, sans trace d'articulation.

Telson beaucoup moins long que large à la base, profondément échancré au bord distal, dont les extrémités se recourbent en dedans pour former un petit crochet garni de deux épines.

Provenance. — Stn. 726, environs de Bône, profondeur 65 mètres. Un seul exemplaire, peut-être incomplètement adulte.

Parunciola nov. gen.

Corps épais, plaques coxales petites. Plaques épimérales arrondies en arrière. Yeux proéminents. Pédoncule des antennes très allongé, les antennes supérieures possédant un flagellum accessoire. Lèvre antérieure arrondie. Mandibules très courtes, processus molaire bien développé, palpe grand, troisième article dilaté dans sa partie distale. Lèvre postérieure possédant des lobes internes. Lobe interne des maxilles antérieures très large, bordé de nombreuses soies. Lobe interne des maxilles postérieures portant des soies au bord interne. Maxillipèdes larges et courts. Gnathopodes antérieurs aussi robustes que les gnathopodes postérieurs (chez la femelle), mais de forme un peu différente. Péréiopodes longs et grêles, article basal étroit. Uropodes des deux premières paires très longs et très grêles. Pédoncule des uropodes de la dernière paire très court, branche unique, grêle, styliforme. Telson entier.

Parunciola Seurati nov. sp.

(Fig. 17 du texte et pl. XX, fig. 17 à 27).

Femelle ovigère. — Corps épais, atteignant $6^{mm}1/2$ de longueur, dans la position où l'exemplaire est figuré ici. Poche incubatrice contenant vingt-et-un œufs. Mésosome deux fois

aussi long que l'ensemble du métasome et de l'urosome. Bord inférieur de chacun des segments du mésosome relevé en dehors et formant une sorte de carène qui surmonte les plaques coxales. Premier segment du mésosome très court, n'atteignant que la moitié de la longueur du segment suivant. Deuxième et troisième segments du métasome et premier segment de l'urosome garnis chacun d'une petite carène dorsale, la carène de l'urosome se terminant en arrière par une dent obtuse. Ensemble des deux derniers segments de l'urosome n'atteignant pas la moitié de la longueur du premier segment.

Tête aussi longue que l'ensemble des deux premiers seg-



Fig. 17. — *Parunciola Seurati* nov. gen. et sp. — Femelle, vue du côté droit.

ments du mésosome. Lobes latéraux peu saillants, arrondis au bord distal. Angles postérieurs un peu aigus.

Plaques coxales très petites, ciliées au bord inférieur. Plaques coxales des quatre premières paires n'atteignant que la moitié de la hauteur des segments correspondants du mésosome. Lobe antérieur des plaques coxales de la cinquième paire deux fois aussi haut que le lobe postérieur. Plaques épimérales du dernier segment du métasome arrondies.

Yeux proéminents, ovalaires, remplissant entièrement les lobes latéraux de la tête.

Pédoncule des antennes supérieures très développé, aussi long que l'ensemble de la tête et des cinq premiers segments du mésosome. Premier article plus court que la tête. Deuxième

article atteignant plus du double de la longueur du premier. Troisième article un peu plus court que l'article précédent. Flagellum mutilé. Flagellum accessoire composé de cinq articles et atteignant la longueur de l'ensemble des cinq premiers articles du flagellum principal.

Pédoncule des antennes inférieures presque aussi long que celui des antennes supérieures. Dernier article un peu plus court que l'article précédent. Flagellum mutilé.

Bord libre de la lèvre antérieure régulièrement arrondi.

Mandibules courtes. Lobe tranchant aigu. Lobe accessoire présent dans les deux mandibules et suivi d'une rangée de dix épines barbelées. Processus molaire volumineux situé plus près de la base de la mandibule que le palpe. Palpe très robuste, garni de nombreuses soies. Troisième article plus court que l'article précédent et fortement dilaté dans sa partie distale.

Lèvre postérieure possédant des lobes internes. Prolongements postérieurs peu allongés, non divergents.

Lobe interne des maxilles antérieures largement tronqué au bord distal, qui porte dix soies ciliées. Lobe externe armé de douze épines. Palpe bien développé, portant six épines, entremêlées de soies, au bord distal.

Lobe interne des maxilles postérieures portant deux rangées de soies au bord interne. Lobe externe un peu plus long et beaucoup plus large que le lobe interne.

Maxillipèdes larges et courts. Lobe interne carrément tronqué au bord distal, qui porte de nombreuses petites épines. Lobe externe rétréci dans sa partie distale et portant une rangée d'épines au bord interne. Palpe assez grêle. Deuxième article très allongé. Quatrième article un peu plus court que l'article précédent.

Gnathopodes antérieurs courts, modérément robustes. Carpe très développé, presque aussi long que l'article basal et dilaté dans sa partie médiane. Propode un peu plus court que le carpe, quadrangulaire, portant, comme les trois articles précédents, de longues soies au bord postérieur. Bord palmaire un peu concave, séparé du bord postérieur par une petite dent obtuse. Dactyle beaucoup plus long que le bord palmaire, presque droit, sauf une légère courbure à son extrémité, denticulé au bord interne.

Gnathopodes postérieurs un peu plus longs, mais à peine plus robustes que les gnathopodes antérieurs. Carpe triangulaire. Propode un peu plus long que le carpe. Bord palmaire

séparé du bord postérieur par une dent aiguë. Dactyle beaucoup plus long que le bord palmaire, denticulé au bord interne.

Péréiopodes de la première paire manquant. Péréiopodes de de la deuxième paire longs et grêles, atteignant le double de la longueur des gnathopodes antérieurs et portant de nombreuses touffes de soies au bord postérieur. Article méral, carpe et propode d'égale longueur. Dactyle grêle et droit, atteignant près de la moitié de la longueur du propode.

Péréiopodes de la troisième paire à peu près aussi longs que les péréiopodes précédents. Article basal étroit. Article méral un peu dilaté dans sa partie distale. Carpe plus court que l'article méral et dilaté dans sa partie médiane. Propode grêle, n'atteignant pas tout à fait la longueur du carpe. Dactyle court, légèrement courbé.

Péréiopodes de la quatrième paire très allongés. Article basal étroit, bords antérieur et postérieur parallèles. Carpe et propode beaucoup plus courts que l'article méral et d'égale taille. Dactyle légèrement courbé, atteignant la moitié de la longueur du propode.

Péréiopodes de la dernière paire manquant.

Uropodes de la première paire longs et grêles, extrémité des branches brisée. Uropodes de la deuxième paire très grêles et très allongés, bien que plus courts que les uropodes précédents. Branches garnies de nombreuses épines. Branche externe un peu plus longue que le pédoncule. Branche interne notablement plus courte que la branche externe.

Pédoncule des uropodes de la dernière paire très court, presque aussi large que long. Branche unique très grêle, trois fois aussi longue que le pédoncule et portant de longues soies marginales et distales.

Telson volumineux, subtriangulaire, un peu plus long que large à la base, échancré au bord distal, qui porte une paire de longues soies simples et une paire de grosses soies ciliées.

Provenance. — Baie d'Alger (envoi de M. Seurat). Un seul exemplaire.

Je suis heureux de dédier cette curieuse espèce à M. L. Seurat, chef des travaux pratiques de zoologie à la Faculté des sciences d'Alger, qui a l'amabilité de m'envoyer les Amphipodes provenant des pêches de l'Isis.

SIPHONOECETES DELLA VALLEI Stebbing.

Siphonoecetes Della Vallei Stebbing (38), p. 684.

PROVENANCE. — Stn. 515, baie d'Alger. Stns. 658, 659, 661, golfe de Bône. Profondeur 10 à 25 mètres.

COULEUR. — Mes exemplaires du golfe de Bône avaient le corps et les appendices d'un jaune pâle, maculé de petites taches brunes. Les yeux étaient d'un blanc mat, sur lequel les ocelles se détachaient en noir.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (DELLA VALLE). Villefranche, Bonifacio (MELITA).

COROPHIUM VOLUTATOR (Pallas).

Corophium volutator Stebbing (38), p. 686.

PROVENANCE. — Stn. 590, Djidjelli.

DISTRIBUTION. — Norvège occidentale et méridionale (G. O. SARS). Suède (BRUZELIUS). Kattégat (MEINERT). Hollande (HOEK). Iles Britanniques (Sp. BATE, NORMAN, ROBERTSON, A. O. WALKER). Iles Anglo-Normandes (KŒHLER, NORMAN, WALKER et HORNELL). Côte française de la Mer du Nord et de la Manche : Dunkerque, Gravelines (en immense quantité sur la plage, où ses mues forment des cordons littoraux d'une épaisseur considérable), Le Crotoy, Luc-sur-Mer, Saint-Vaast-la-Hougue, Cancale, Saint-Lunaire, Roscoff. Côte océanique de France (CHEVREUX). Golfe de Saint-Tropez, à l'embouchure de la rivière de Grimaud (MELITA). Porto Vecchio, Corse; Selimonta, Sicile (envoi de M. Ad. Dollfus). Naples (DELLA VALLE). Adriatique (HELLER).

COROPHIUM RUNCICORNE Della Valle.

Corophium runcicorne Stebbing (38), p. 689.

PROVENANCE. — Stn. 516, Alger, profondeur 15 mètres.

DISTRIBUTION. — Golfe de Naples (DELLA VALLE). Bosphore (SOWINSKY). Bonifacio (CHEVREUX). Setubal (Portugal), côte du Sahara (MELITA).

COROPHIUM ACULEATUM Chevreux.

Corophium aculeatum Chevreux (14), p. 70, fig. 1 à 3 du texte.

PROVENANCE. — Stn. 712, port de Bône, profondeur 8 mètres.

Couleur. — Le corps était d'un gris rosé, translucide, annelé de brun violacé dans sa partie dorsale. Les yeux étaient d'un blanc mat, sur lequel les ocelles se détachaient en noir.

Corophium annulatum Chevreux.

Corophium annulatum Chevreux (14), p. 73, fig. 4 et 5 du texte.

Provenance. — Stn. 712, port de Bône, profondeur 8 mètres.

Couleur. — Le corps était d'un jaune pâle, finement ponctué de brun.

Corophium acherusicum Costa

Corophium acherusicum Stebbing (38), p. 692.

La femelle de cet Amphipode est très voisine de *C. Bonelli* (M. Edw.) et Stebbing pense que la forme du golfe de Naples pourrait être identique à celle du nord de l'Europe. Cependant, plusieurs caractères bien nets permettent de les distinguer l'une de l'autre. En dehors de légères différences dans la situation des épines des antennes, la femelle de *C. acherusicum* possède un petit rostre qui n'existe pas chez *C. Bonelli*. Le premier article du pédoncule des antennes supérieures, plus court que l'ensemble des deux articles suivants chez *C. Bonelli*, est plus long chez *C. acherusicum*. Le dactyle des gnathopodes postérieurs, qui porte une dent au bord interne chez la première des deux espèces, en porte deux chez la seconde. Enfin, le propode des péréiopodes de la dernière paire, plus long que l'article basal chez *C. Bonelli*, n'atteint que les trois quarts de la longueur de l'article basal chez la femelle de *C. acherusicum*. On trouvera probablement des caractères distinctifs beaucoup plus importants quand le mâle de *C. Bonelli* sera connu.

Provenance. — Stn. 740, lac de Tunis. Stns. 652, 661, 711, Bône. Profondeur 0 à 20 mètres.

Distribution. — Golfe de Naples (Costa, Della Valle). Alexandrie (envoi du Dr Jullien). Villefranche, Saint-Raphaël (Melita). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Dakar, Cadiz, Lisbonne (Melita). Côte océanique de France (Chevreux). Cuba, Hong-Kong (Stebbing).

Corophium acutum Chevreux

Corophium acutum Chevreux (14), p. 75, fig. 6 du texte.

Provenance. — Sur les Éponges et les Ascidies fixées aux quais du port de Bône.

Couleur. — Les femelles sont d'un jaune citron, sans taches. Je n'ai pas trouvé le mâle de cette espèce.

CHELURIDAE

Chelura terebrans Philippi.

Chelura terebrans Stebbing (38), p. 693.

Provenance. — Stn. 716, Bône, dans les trous d'une pièce de bois percée par les Tarets, en compagnie de *Limnoria lignorum* (Rathke).

Couleur. — Les exemplaires de la Stn. 716 avaient le corps d'un rose un peu jaunâtre et les appendices d'un blanc opalescent. Les yeux étaient noirs.

Distribution. — Adriatique (Philippi, Heller). Mer Noire (Czerniawski). Naples (Della Valle). Cette, dans une pièce de bois percée par les Tarets (envoi de M. R. Ladmirault). Ajaccio, dragage, 60 mètres (Melita). Côte océanique de France (Hesse, Bonnier). Luc-sur-Mer (envoi de M. Topsent). Jersey (Walker et Hornell). Iles Britanniques (Sp. Bate, Norman, Robertson, A. O. Walker). Hollande (Hoek). Norwège (Boeck, G. O. Sars). Côte orientale des États-Unis d'Amérique (S. I. Smith).

PODOCERIDAE

Podocerus chelonophilus (Chevreux et de Guerne).

Platophium chelonophilum Chevreux (10), p. 115, pl. xiii, fig. 2ª à 2º et pl. xiv, fig. 7.

Podocerus chelonophilus Stebbing (38), p. 703 et 741.

Provenance. — Stns. 504 et 513, au large de la côte d'Algérie, sur *Thalassochelys caretta* Linné.

Distribution. — Campagnes de l'Hirondelle, Stns. 7, 18, 101, 121, parages des Açores, sur *Thalassochelys caretta* L. (Chevreux).

Ces Amphipodes semblent plus rares en Méditerranée que dans l'Océan. Les Tortues capturées par l'Hirondelle dans les parages des Açores portaient toutes un grand nombre d'exemplaires de *P. chelonophilus*, tandis que j'ai seulement trouvé une femelle sur la Tortue de la station 504 et un mâle sur la Tortue de la station 513.

PODOCERUS VARIEGATUS Leach.

Podocerus variegatus Stebbing (38), p. 703.

PROVENANCE. — Stn. 10, Cherchell. Stn. 628, Bône.

DISTRIBUTION. — Côte méridionale d'Angleterre (Sp. BATE, STEBBING, NORMAN et SCOTT). Guernesey (NORMAN). Jersey (WALKER et HORNELL). Grandcamp-les-Bains (GADEAU DE KERVILLE). Saint-Vaast-la-Hougue (CHEVREUX et BOUVIER). Roscoff (DELAGE). Perros-Guirec, côte océanique de France (CHEVREUX). Port-Vendres, Antibes, Villefranche (MELITA). Cette (envoi de M. R. Ladmirault). Golfe de Naples (DELLA VALLE). Adriatique (HELLER, NEBESKI). Alexandrie (envoi du Dr Jullien).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

1. BATE et WESTWOOD, A History of the British sessile-eyed Crustacea. Londres 1863-1868.
2. BONNIER (J.), Résultats scientifiques de la campagne du « Caudan » dans le golfe de Gascogne, août-septembre 1895. (*Ann. Univ. Lyon*, III. Edriophthalmes, Paris, 1896.)
3. CATTA (J. D.), Note pour servir à l'histoire des Amphipodes du golfe de Marseille. (*Rev. Sci. nat.*, IV, n° 1, Montpellier, 1875.)
4. CATTA (J. D.), Sur un Amphipode nouveau, le *Gammarus rhipidiophorus*. (*Act. Soc. Helvét.*, Bex, LX, 1877.)

4bis CHEVREUX (Ed.), Catalogue des Crustacés Amphipodes du sud-ouest de la Bretagne. (*Bull. Soc. Zool. France*, XII, 1887.)

5. CHEVREUX (Ed.), Sur quelques Crustacés Amphipodes des environs de Cherchell. (C. R. *Ass. Franç.*, congrès d'Oran, 1888.)
6. CHEVREUX (Ed.), Notes sur quelques Amphipodes méditerranéens de la famille des *Orchestiidae*. (*Bull. Soc. Zool. France*, XVIII, 1893.)
7. CHEVREUX (Ed.), Campagne de la « Melita », 1892. Sur un Amphipode, *Pseudotiron Bouvieri* nov. gen. et sp., de la famille des *Syrrhoidae*, nouvelle pour la faune méditerranéenne. (*Bull. Soc. Zool. France*, XX, 1895.)
8. CHEVREUX (Ed.), Révision des Amphipodes de la côte océanique de France. (C. R. *Ass. Franç.*, Congrès de Nantes, 1898.)
9. CHEVREUX (Ed.), Campagne de la « Melita ». Description d'un Amphipode nouveau appartenant au genre *Grubia* Czerniawski. (*Bull. Soc. Zool. France*, XXV, 1900.)

10. Chevreux (Ed.), Amphipodes provenant des campagnes de l'«Hirondelle». (*Résult. des campagnes scient. accomplies sur son yacht par Albert Ier, Prince souverain de Monaco*. XVI, Monaco, 1900.)
11. Chevreux (Ed.), Amphipodes recueillis par la « Melita » sur les côtes occidentale et méridionale de Corse. (C. R. *Ass. Franç.*, congrès d'Ajaccio, 1901.)
12. Chevreux (Ed.), Amphipodes des eaux souterraines de France et d'Algérie. (*Bull. Soc. Zool. France*, XXVI, 1901.)
13. Chevreux (Ed.), Note préliminaire sur les Amphipodes de la famille des *Lysianassidae* recueillis par la « Princesse Alice » dans les eaux profondes de l'Atlantique et de la Méditerranée. (*Bull. Soc. Zool. France*, XXVIII, 1903.)
14. Chevreux (Ed.), Sur trois nouveaux Amphipodes méditerranéens appartenant au genre *Corophium* Latreille. (*Bull. Soc. Zool. France*, XXXIII, 1908.)
15. Costa (A.). Relazione sulla memoria del Dottore Achille Costa, di ricerche sui Crostacei Amfipodi del Regno di Napoli. (*Soc. Real. Borbonica, Atti Acc. Napoli*, 1853.)
16. Costa (A.), Di due nove specie di Crostacei Amfipodi del golfo de Napoli. (*Annuar. Mus. Univ. Napoli*, II, 1864.)
17. Dautzenberg (Ph.), Campagne de la « Melita », 1892. Mollusques recueillis sur les côtes de la Tunisie et de l'Algérie. (*Mém. Soc. Zool. France*, VIII, 1895.)
18. Della Valle (A.), Gammarini del golfo di Napoli. (*Fauna und Flora des Golfes von Neapel*, XX, Berlin, 1893.)
19. Dollfus (Ad.), Campagnes de la « Melita ». *Tanaidae* récoltés par M. Ed. Chevreux dans l'Atlantique et dans la Méditerranée. (*Mém. Soc. Zool. France*, XI, 1897.)
20. Heller (C.), Beiträge zur näheren Kenntniss der Amphipoden des Adriatischen Meeres. (*Denk. Akad. Wien*, 1878.)
21. Holmes (S. J.) The Amphipoda collected by the U. S. Bureau of Fisheries Steamer « Albatross » of the West coast of North America in 1903 and 1904, with descriptions of a new Family and several new genera et Species. (*P. U. S. Mus.*, XXV, Washington, 1908.)
22. Joubin (L.), Voyages de la Goëlette « Melita » sur les côtes orientales de l'Atlantique et en Méditerranée. Céphalopodes. (*Mém. Soc. Zool. France*, VI, 1893.)
23. Lucas (H.), Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842. Zoologie. Histoire naturelle des animaux articulés. Paris, 1849.
24. Milne-Edwards (H.), Extrait de recherches pour servir à l'Histoire naturelle des Crustacés Amphipodes. (*Ann. Sci. nat.*, XX, Paris, 1830.)
25. Norman (A. M.), On Crustacea Amphipoda new to science or to Britain. (*Ann. Nat. Hist.* (4), II, 1868.)
26. Norman (A. M.), British Amphipoda. IV. Families *Stegocephalidae* to *Œdiceridae* (part). (*Ann. Nat. Hist.* (7), VI, juillet 1900.)
27. Norman (A. M.), Notes on the Crustacea of the Channel Islands. (*Ann. Nat. Hist.* (7), XX, octobre 1907.)

28. NORMAN (A. M.), Some species of *Leptocheirus*, a genus of Amphipoda. (*Ann. Nat. Hist.* (8), I. avril 1908.)
29. NORMAN (A. M.) et SCOTT (Th.), The Crustacea of Devon and Cornwall. Londres, 1906.
30. PATIENCE (A.), Some notes concerning the male of *Dexamine thea* Boeck. (*Ann. Nat. Hist.* (8), I, janvier 1908.)
31. PATIENCE (A.), On the genus *Phoxocephalus*. (*Glascow Naturalist*, I, 4, septembre 1909.)
32. REIBISCH (J.), Faunistisch-biologische Untersuchungen über Amphipoden der Nordsee. I. (*Wiss. Meeresuntersuch.* VIII, Kiel, 1905.)
33. SARS (G. O.), On account on the Crustacea of Norway, with short descriptions and figures of all the species. I. Amphipoda. (Christiana, 1890-1895.)
34. SIMON (E.), Etude sur les Crustacés terrestres et fluviatiles recueillis en Tunisie en 1883, 1884 et 1885. (*Expl. scient. Tunisie*, Sc. nat., zool., Crustacés. Paris, 1885.)
35. SOWINSKY (W.), Les Crustacés supérieurs (*Malacostraca*) du Bosphore. I. *Amphipoda* et *Isopoda*. (*Mém. Soc. Kiew*, XV, 1898.)
36. STEBBING (Th. R. R.), Amphipoda from the Copenhagen Museum and other sources. (*Tr. Linn. Soc. London* (2), zoology, VII, 2, 1897.)
37. STEBBING (Th. R. R.), Revision of Amphipoda. (*Ann. Nat. Hist.* 7, III, avril 1899.)
38. STEBBING (Th. R. R.), Amphipoda. I. Gammaridea. (*Das Tierreich*, XXI, Berlin, 1906.)
39. TOPSENT (E.), Campagne de la Melita, 1892. Eponges du golfe de Gabès. (*Mém. Soc. Zool. France*, VII, 1894.)
40. WALKER (A. O.), Third Report on the higher Crustacea of the L. M. B. C. District. (*P. Liverp. Biol. Soc.*, III, 1889.)
41. WALKER (A. O.), Revision of the Amphipoda of the L. M. B. C. District. (*Tr. Liverp. Biol. Soc.*, IX, 1895.)
42. WALKER (A. O.), Contribution to the malacostracan Fauna of the Mediterranean. (*J. Linn. Soc.*, XXVIII, 1901.)
43. WALKER (A. O.), Report on the Amphipoda collected by Professor Herdman at Ceylon, in 1902. (*Ceylon Pearl Oyster Fisheries*, 1904. Supplem. Rep., nº 17.)
44. WALKER (A. O.), Amphipoda Gammaridea from the Indian Ocean, British East Africa and the Red Sea. (*Tr. Linn. Soc. London* (2), zool. XII, 4, 1909.)

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche VI

Nannonyx propinquus nov. sp.

Fig. 1. — ♀. Antenne supérieure × 72.
Fig. 2. — ♀. Antenne inférieure × 72.
Fig. 3. — ♀. Gnathopode antérieur × 50.
Fig. 4. — ♀. Gnathopode postérieur × 50.
Fig. 5. — ♀. Péréiopode de la deuxième paire × 50.
Fig. 6. — ♀. Péréiopode de la troisième paire × 50.
Fig. 7. — ♀. Urosome, uropodes et telson × 72.
Fig. 8. — ♀. Telson × 180.

Lysianassa longicornis Lucas.

Fig. 9. — ♀. Telson d'un exemplaire du golfe de Gabès × 37.

Lysianassa ceratina A. O. Walker.

Fig. 10. — ♀. Telson d'un exemplaire du Croisic × 37.

Lysianassa plumosa Boeck.

Fig. 11. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 37.
Fig. 12. — ♀. Tête et antennes × 37.
Fig. 13. — ♀. Maxille antérieure × 72.
Fig. 14. — ♀. Gnathopode antérieur × 37.
Fig. 15. — ♀. Derniers articles d'un gnathopode postérieur × 52.
Fig. 16. — ♀. Uropodes de la dernière paire et telson × 72.
Fig. 17. — ♂. Tête et partie des antennes × 22.
Fig. 18. — ♂. Péréiopode de la deuxième paire × 37.
Fig. 19. — ♂. Uropode de la deuxième paire × 37.
Fig. 20. — ♂. Uropode de la dernière paire et telson × 37.

Planche VII

Socarnopsis crenulata nov. gen. et sp.

Fig. 1. — ♀. Antenne supérieure × 22.
Fig. 2. — ♀. Antenne inférieure × 22.
Fig. 3. — ♀. Épistome et lèvre antérieure × 37.
Fig. 4. — ♀. Mandibule × 37.
Fig. 5. — ♀. Lèvre postérieure × 37.
Fig. 6. — ♀. Maxille antérieure × 37.

Fig. 7. — ♀. Maxille postérieure × 37.
Fig. 8. — ♀. Maxillipède × 37.
Fig. 9. — ♀. Gnathopode antérieur × 30.
Fig. 10. — ♀. Gnathopode postérieur × 30.
Fig. 11. — ♀. Lobe branchial d'un gnathopode postérieur × 22.
Fig. 12. — ♀. Uropode de la dernière paire × 37.
Fig. 13. — ♀. Telson × 37.

Aroui setosus nov. gen. et sp.

Fig. 14. — ♀. Antenne supérieure × 37.
Fig. 15. — ♀. Pédoncule et partie du flagellum d'une antenne inférieure × 37.
Fig. 16. — ♀. Épistome et lèvre antérieure × 37.
Fig. 17. — ♀. Mandibule × 37.
Fig. 18. — ♀. Lèvre postérieure × 37.
Fig. 19. — ♀. Maxille antérieure × 37.
Fig. 20. — ♀. Maxille postérieure × 37.
Fig. 21. — ♀. Maxillipède × 37.
Fig. 22. — ♀. Gnathopode antérieur × 22.
Fig. 23. — ♀. Gnathopode postérieur × 22.
Fig. 24. — ♀. Péréiopode de la troisième paire × 22.
Fig. 25. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 22.
Fig. 26. — ♀. Uropode de la dernière paire × 52.
Fig. 27. — ♀. Telson × 52.

Planche VIII

Tryphosa minima nov. sp.

Fig. 1. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 37.
Fig. 2. — ♀. Antenne supérieure × 52.
Fig. 3. — ♀. Antenne inférieure × 52.
Fig. 4. — ♀. Mandibule × 90.
Fig. 5. — ♀. Lèvre postérieure × 90.
Fig. 6. — ♀. Maxille antérieure × 90.
Fig. 7. — ♀. Maxille postérieure × 90.
Fig. 8. — ♀. Gnathopode antérieur × 52.
Fig. 9. — ♀. Gnathopode postérieur × 52.
Fig. 10. — ♀. Partie d'un péréiopode de la troisième paire × 37.
Fig. 11. — ♀. Partie d'un péréiopode de la quatrième paire × 37.
Fig. 12. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 37.
Fig. 13. — ♀. Uropode de la dernière paire × 90.
Fig. 14. — ♀. Telson × 90.

Stegocephaloides christianiensis Boeck.

Fig. 15. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 30.
Fig. 16. — ♀. Antenne supérieure × 37.
Fig. 17. — ♀. Antenne inférieure × 37.
Fig. 18. — ♀. Lèvre antérieure × 37.
Fig. 19. — ♀. Mandibule gauche × 37.
Fig. 20. — ♀. Lèvre postérieure × 37.
Fig. 21. — ♀. Maxille antérieure × 37.

Fig. 22. — ♀. Maxille postérieure × 37.
Fig. 23. — ♀. Maxillipèdes × 37.
Fig. 24. — ♀. Gnathopode antérieur × 30.
Fig. 25. — ♀. Gnathopode postérieur × 30.
Fig. 26. — ♀. Péréiopode de la troisième paire × 30.
Fig. 27. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 30.
Fig. 28. — ♀. Uropodes de la dernière paire et telson × 30.

Tryphosa minima nov. sp.

Fig. 29. — ♀. Extrémité d'un gnathopode antérieur × 125.

PLANCHE IX.

Ampelisca typica (Sp. Bate), exemplaires de Bône.

Fig. 1. — ♀. Antenne supérieure × 37.
Fig. 2. — ♀. Gnathopode antérieur × 30.
Fig. 3. — ♀. Gnathopode postérieur × 30.
Fig. 4. — ♀. Péréiopode de la troisième paire × 30.
Fig. 5. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 30.
Fig. 6. — ♀. Uropode de la dernière paire × 37.
Fig. 7. — ♀. Telson × 37.
Fig. 8. — ♂. Urosome, uropodes et telson, vus du côté droit, × 30

Ampelisca tenuicornis Lillj., exemplaire de Bône.

Fig. 9. — ♀. Tête × 30.
Fig. 10. — ♀. Gnathopode antérieur × 37.
Fig. 11. — ♀. Gnathopode postérieur × 37.
Fig. 12. — ♀. Péréiopode de la deuxième paire × 37.
Fig. 13. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 37.
Fig. 14. — ♀. Urosome, uropodes et telson, vus du côté droit, × 37.
Fig. 15. — ♀. Uropode de la dernière paire × 37.
Fig. 16. — ♀. Telson × 37.

Metaphoxus Fultoni (Th. Scott).

Fig. 17. — Juv. Gnathopode antérieur × 72.
Fig. 18. — Juv. Gnathopode postérieur × 72.

Metaphoxus pectinatus (A. O. Walker).

Fig. 19. — Juv. Gnathopode antérieur × 72.
Fig. 20. — Juv. Gnathopode postérieur × 72.

PLANCHE X.

Bathyporeia megalops nov. sp.

Fig. 1. — ♂. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 22.
Fig. 2. — ♂. Antenne supérieure × 22.
Fig. 3. — ♂ Pédoncule et premiers articles du flagellum d'une antenne inférieure × 22.
Fig. 4. — ♂. Gnathopode antérieur × 22.
Fig. 5. — ♂. Gnathopode postérieur × 22.
Fig. 6. — ♂. Péréiopode de la première paire × 22.
Fig. 7. — ♂. Péréiopode de la troisième paire × 22.

Fig. 8. — ♂. Péréiopode de la quatrième paire × 22.
Fig. 9. — ♂. Péréiopode de la dernière paire × 22.
Fig. 10. – ♂. Uropode de la dernière paire × 30.
Fig. 11. — ♂. Telson × 30.

Paraphoxus maculatus (Chevreux).

Fig. 12. — ♀. Péréiopode de la troisième paire × 52.
Fig. 13. — ♀. Péréiopode de la quatrième paire × 52.

Harpinia crenulata Boeck, exemplaire de Bône.

Fig. 14. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 52.
Fig. 15. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 52.

Harpinia pectinata G. O. Sars, exemplaire d'Alger.

Fig. 16. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 52.
Fig. 17. — ♀. Gnathopode antérieur × 52.
Fig. 18. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 52.

Planche XI.

Harpinia Della Vallei nov. nom., exemplaire de Bougie.

Fig. 1. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 30.
Fig. 2. — ♀. Tête et antennes × 30.
Fig. 3. — ♀. Gnathopode antérieur × 30.
Fig. 4. — ♀. Gnathopode postérieur × 30.
Fig. 5. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 30.
Fig. 6. — ♀. Uropode de la deuxième paire × 52.
Fig. 7. — ♀. Uropode de la dernière paire × 52.
Fig. 8. — ♀. Telson × 52.

Gitana Sarsi Boeck, exemplaire de Bône.

Fig. 9. — ♀. Gnathopode antérieur × 72.
Fig. 10. — ♀. Gnathopode postérieur × 72.

Peltocoxa Marioni Catta.

Fig. 11. — ♂. Gnathopode postérieur × 90.
Fig. 12. — ♀. Derniers articles d'un gnathopode postérieur × 90.

Leucothoe incisa Robertson, exemplaire de Bône.

Fig. 13. — ♀. Deuxiéme et troisième segments du métasome × 30.
Fig. 14. — ♀. Gnathopode antérieur × 30.
Fig. 15. — ♀. Gnathopode postérieur × 30.
Fig. 16. — ♀. Péréiopode de la deuxième paire × 30.
Fig. 17. — ♀. Telson × 72.

Leucothoe Lilljeborgi Boeck, exemplaire de Villefranche.

Fig. 18. — ♀. Gnathopode postérieur × 37.
Fig. 19. – ♀. Péréiopode de la deuxième paire × 37.
Fig. 20. — ♀. Telson × 72.

Planche XII.

Stenothoe spinimana nov. sp.

Fig. 1. — ♀. Antenne supérieure × 34.
Fig. 2. — ♀. Antenne inférieure × 34.
Fig. 3. — ♀. Mandibules × 81.
Fig. 4. — ♀. Maxille antérieure × 81.
Fig. 5. — ♀. Maxillipède × 81.
Fig. 6. — ♀. Gnathopode antérieur × 34.
Fig. 7. — ♀. Gnathopode postérieur × 34.
Fig. 8. — ♀. Péréiopode de la troisième paire × 34.
Fig. 9. — ♀. Péréiopode de la cinquième paire × 34.
Fig. 10. — ♀. Uropode de la dernière paire × 81.
Fig. 11. — ♀. Telson × 81.
Fig. 12. — ♂. Gnathopode postérieur × 34.

Stenothoe dentimana nov. sp.

Fig. 13. — ♀. Antenne supérieure × 27.
Fig. 14. — ♀. Antenne inférieure × 27.
Fig. 15. — ♀. Maxillipède × 63.
Fig. 16. — ♀. Gnathopode antérieur × 34.
Fig. 17. — ♀. Derniers articles d'un gnathopode antérieur × 63.
Fig. 18. — ♀. Gnathopode postérieur × 34.
Fig. 19. — ♀. Péréiopode de la deuxième paire × 34.
Fig. 20. — ♀. Péréiopode de la troisième paire × 34.
Fig. 21. — ♀. Péréiopode droit de la quatrième paire × 34.
Fig. 22. — ♀. Péréiopode gauche de la quatrième paire × 34.
Fig. 23. — ♀. Péréiopode de la cinquième paire × 34.
Fig. 24. — ♀. Urosome et ses appendices, vus du côté gauche, × 45.
Fig. 25. — ♀. Uropode de la dernière paire × 63.

Planche XIII.

Pereionotus testudo (Montagu).

Fig. 1. — ♂. Antenne supérieure × 45.
Fig. 2. — ♂. Gnathopode antérieur × 45.
Fig. 3. — ♂. Gnathopode postérieur × 45.
Fig. 4. — ♂. Urosome et ses appendices × 60.
Fig. 5. — ♀. Urosome et ses appendices × 60.

Iphimedia obesa Rathke, exemplaire de Tunisie.

Fig. 6. — ♀. Maxille antérieure × 45.

Lilljeborgia Della Vallei Stebbing, exemplaire de Bône.

Fig. 7. — ♂. Gnathopode postérieur × 18.
Fig. 8. — ♂. Uropode de la dernière paire × 31.
Fig. 9. — ♂. Telson × 31.
Fig. 10. — ♀. Uropode de la dernière paire × 45.
Fig. 11. — ♀. Telson × 45.

Pontocrates norvegicus Boeck, exemplaire de Bône.

Fig. 12. — ♀. Antenne supérieure × 31.
Fig. 13. — ♀. Antenne inférieure × 31.
Fig. 14. — ♀. Gnathopode antérieur × 31.
Fig. 15. — ♀. Derniers articles d'un gnathopode antérieur × 60.
Fig. 16. — ♀. Gnathopode postérieur × 31.
Fig. 17. — ♀. Extrémité d'un gnathopode postérieur × 75.
Fig. 18. — ♀. Premiers articles d'un péréiopode de la dernière paire. × 31.

Westwoodilla rectirostris (Della Valle), exemplaire de Bône.

Fig. 19. — ♂. Tête et partie des antennes × 25.
Fig. 20. — ♂. Gnathopode antérieur × 45.
Fig. 21. — ♂. Gnathopode postérieur × 45.
Fig. 22. — ♀. Tête et antennes × 25.

PLANCHE XIV.

Apherusa mediterranea nov. sp.

Fig. 1. — ♀. Tête × 45.
Fig. 2. — ♀. Antenne supérieure × 45.
Fig. 3. — ♀. Antenne inférieure × 45.
Fig. 4. — ♀. Mandibule × 75.
Fig. 5. — ♀. Lèvre postérieure × 75.
Fig. 6. — ♀. Maxille antérieure × 75.
Fig. 7. — ♀. Maxille postérieure × 75.
Fig. 8. — ♀. Maxillipède × 75.
Fig. 9. — ♀. Gnathopode antérieur × 45.
Fig. 10. — ♀. Gnathopode postérieur × 45.
Fig. 11. — ♀. Péréiopode de la deuxième paire × 45.
Fig. 12. — ♀. Péréiopode de la cinquième paire × 45.
Fig. 13. — ♀. Dernier segment du métasome, urosome et ses appendices × 30.
Fig. 14. — ♀. Uropode de la dernière paire et telson × 45.

Eusiroides Della Vallei Chevreux.

Fig. 15. — ♀. Bord postérieur du dernier segment du métasome × 30.

Melita aculeata nov. sp.

Fig. 16. — ♂. Dernier segment du métasome × 34.
Fig. 17. — ♂. Pédoncule et partie du flagellum d'une antenne supérieure × 34.
Fig. 18. — ♂. Gnathopode antérieur × 34.
Fig. 19. — ♂. Gnathopode postérieur × 34.
Fig. 20. — ♂. Péréiopode de la cinquième paire × 34.
Fig. 21. — ♂. Uropode de la dernière paire × 34.
Fig. 22. — ♂. Telson × 81.
Fig. 23. — ♀. Gnathopode antérieur × 34.
Fig. 24. — ♀. Gnathopode postérieur × 34.

Planche XV.

Maerella tenuimana Sp. Bate.

Fig. 1. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 38.
Fig. 2. — ♀. Mandibule × 48.
Fig. 3. — ♂. Palpe mandibulaire d'un exemplaire du Croisic × 63.
Fig. 4. — ♀. Lèvre postérieure × 48.
Fig. 5. — ♀. Maxille antérieure × 48.
Fig. 6. — ♀. Maxille postérieure × 48.
Fig. 7. — ♀. Maxillipède × 48.
Fig. 8. — ♂. Palpe d'un maxillipède d'un exemplaire du Croisic × 63.
Fig. 9. — ♀. Gnathopode antérieur × 38.
Fig. 10. — ♀. Gnathopode postérieur × 38.
Fig. 11. — ♀. Péréiopode de la deuxième paire × 38.
Fig. 12. — ♀. Uropode de la dernière paire × 38.
Fig. 13. — ♀. Telson × 38.

Elasmopus brasiliensis (Dana), exemplaire de La Calle.

Fig. 14. — ♂. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 20.
Fig. 15. — ♂. Gnathopode antérieur × 20.
Fig. 16. — ♂. Gnathopode postérieur × 20.
Fig. 17. — ♂. Gnathopode postérieur, vu du coté interne, × 20.
Fig. 18. — ♂. Uropode de la dernière paire × 34.
Fig. 19. — ♂. Telson × 34.
Fig. 20. — ♀. Gnathopode postérieur × 34.

Gammarus rhipidiophorus Catta.

Fig. 21. — ♂. Mandibule × 48.
Fig. 22. — ♂. Lèvre postérieure × 48.
Fig. 23. — ♂. Maxille antérieure droite × 48.
Fig. 24. — ♂. Maxille postérieure × 48.
Fig. 25. — ♂. Maxillipède × 48.

Planche XVI

Elasmopus pocillimanus (Sp. Bate).

Fig. 1. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 19.
Fig. 2. — ♀. Gnathopode postérieur × 19.

Hyale camptonyx (Heller), exemplaire de Bône.

Fig. 3. — ♂. Maxillipède × 48.
Fig. 4. — ♂. Gnathopode antérieur × 34.
Fig. 5. — ♂. Gnathopode postérieur × 34.
Fig. 6. — ♂. Péréiopode de la dernière paire × 27.
Fig. 7. — ♂. Uropode de la dernière paire × 48.
Fig. 8. — ♂. Telson × 48.

Hyale Schmidti (Heller), exemplaire de Bône.

Fig. 9. — ♂. Gnathopode antérieur × 27.
Fig. 10. — ♂. Péréiopode de la dernière paire × 19.
Fig. 11. — ♂. Uropode de la dernière paire × 48.
Fig. 12. — ♂. Telson × 48.

Hyale Dollfusi nov. sp.

Fig. 13. — ♂. Gnathopode antérieur × 27.
Fig. 14. — ♂. Gnathopode postérieur × 27.
Fig. 15. — ♂ Péréiopode de la dernière paire × 27.
Fig. 16. — ♂. Uropode de la dernière paire × 63.
Fig. 17. — ♂. Telson × 63.
Fig. 18. — ♀. Gnathopode antérieur × 27.
Fig. 19. — ♀. Gnathopode postérieur × 27.

Allorchestes aquilinus (Costa), exemplaires de Bône.

Fig. 20. — ♂. Maxille antérieure × 48.
Fig. 21. — ♂. Maxillipède × 48.
Fig. 22. — ♂ Gnathopode antérieur × 27.
Fig. 23. — ♂. Gnathopode postérieur × 27.
Fig. 24. — ♀. Gnathopode antérieur × 27.
Fig. 25. — ♀. Gnathopode postérieur × 27.

PLANCHE XVII.

Allorchestes plumicornis (Heller), exemplaire de Bône.

Fig. 1. — ♀. Antenne supérieure × 19.
Fig. 2. — ♀. Antenne inférieure × 19.
Fig. 3. — ♀. Gnathopode antérieur × 27.

Lembos Viguieri nov. sp.

Fig. 4. — ♂. Tête et partie des antennes × 19.
Fig. 5. — ♂. Lèvre antérieure × 34.
Fig. 6. — ♂. Mandibule × 34.
Fig. 7. — ♂. Lèvre postérieure × 34.
Fig. 8. — ♂ Maxille antérieure × 34.
Fig. 9. — ♂. Maxille postérieure × 34.
Fig. 10. — ♂. Maxillipède × 34.
Fig. 11. — ♂. Gnathopode antérieur × 27.
Fig. 12. — ♂. Gnathopode postérieur × 27.
Fig. 13. — ♂. Péréiopode de la première paire × 19.
Fig. 14. — ♂. Propode et dactyle d'un péréiopode de la troisième paire × 34.
Fig. 15. — ♂. Péréiopode de la quatrième paire × 19.
Fig. 16. — ♂. Uropode de la première paire × 34.
Fig. 17. — ♂. Uropode de la deuxième paire × 34.
Fig. 18. — ♂. Uropode de la dernière paire et telson × 34.
Fig. 19. — ♀. Gnathopode antérieur × 34.
Fig. 20. — ♀. Gnathopode postérieur × 34.

PLANCHE XVIII.

Eurystheus palmatus (Stebbing et Robertson), exemplaires de Bône.

Fig. 1. — ♂. Tête et antennes × 48.
Fig. 2. — ♂. Gnathopode antérieur × 63.

Fig. 3. — ♂. Gnathopode postérieur × 63.
Fig. 4. — ♀. Gnathopode antérieur × 63,
Fig. 5. — ♀. Gnathopode postérieur × 63.

Megamphopus longicornis nov. sp.

Fig. 6. — ♂. Tête et antennes × 27.
Fig. 7. — ♂. Gnathopode antérieur × 27.
Fig. 8. — ♂. Gnathopode postérieur × 27.
Fig. 9. — ♀. Gnathopode antérieur × 27.
Fig. 10. — ♀. Gnathopode postérieur × 27.
Fig. 11. — ♀. Uropode de la dernière paire × 48.

Leptocheirus cornuaurei Sowinsky, exemplaires de Saint-Gilles.

Fig. 12. — ♂. Tête et antennes × 27.
Fig. 13. — ♂. Gnathopode antérieur × 34.
Fig. 14. — ♂. Gnathopode postérieur × 34.
Fig. 15. — ♂. Péréiopode de la deuxième paire × 27.
Fig. 16. — ♂. Péréiopode la troisième paire × 27.
Fig. 17. — ♂. Péréiopode de la quatrième paire × 27.

Planche XIX

Leptocheirus cornuaurei Sowinsky, exemplaires de Saint-Gilles.

Fig. 1. — ♂. Péréiopode de la dernière paire × 27.
Fig. 2. — ♂. Uropode de la première paire × 63.
Fig. 3. — ♂. Uropode de la dernière paire et telson × 63.
Fig. 4. — ♀. Gnathopode antérieur × 34.

Leptocheirus bispinosus Norman, exemplaire de Bône.

Fig. 5. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome et premier segment de l'urosome × 15.
Fig. 6. — ♀. Antenne supérieure × 15.
Fig. 7. — ♀. Antenne inférieure × 15.
Fig. 8. — ♀. Gnathopode antérieur × 19.
Fig. 9. — ♀. Péréiopode de la deuxième paire × 15.
Fig. 10. — ♀. Péréiopode de la troisième paire × 15.
Fig. 11. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 15.
Fig. 12. — ♀. Uropode de la première paire × 24.
Fig. 13. — ♀. Uropode de la deuxième paire × 24.
Fig. 14. — ♀. Uropodes de la dernière paire et telson × 24.

Leptocheirus guttatus (Grube), exemplaire de Bône.

Fig. 15. — ♀. Plaque épimérale du dernier segment du métasome × 34.
Fig. 16. — ♀. Antenne supérieure × 34.
Fig. 17. — ♀. Gnathopode antérieur × 48.
Fig. 18. — ♀. Extrémité d'un gnathopode postérieur × 81.
Fig. 19. — ♀. Péréiopode de la troisième paire × 34.
Fig. 20. — ♀. Péréiopode de la quatrième paire × 34.
Fig. 21. — ♀. Péréiopode de la dernière paire × 34.
Fig. 22. — ♀. Urosome, uropodes et telson × 48.

PLANCHE XX

Amphithoe Vaillanti Lucas, exemplaires de la Manche.

Fig. 1. — ♂. Gnathopode antérieur × 10.
Fig. 2. — ♂. Gnathopode postérieur × 10.
Fig. 3. — ♀. Gnathopode antérieur × 10.
Fig. 4. — ♀. Gnathopode postérieur × 10.

Unciolella lunata nov. gen. et sp.

Fig. 5. — Lèvre antérieure × 63.
Fig. 6. — Mandibule × 63.
Fig. 7. — Lèvre postérieure × 63.
Fig. 8. — Maxille antérieure × 63.
Fig. 9. — Maxille postérieure × 63.
Fig. 10. — Maxillipède × 63.
Fig. 11. — Gnathopode antérieur × 48.
Fig. 12. — Péréiopode de la première paire × 48.
Fig. 13. — Péréiopode de la troisième paire × 48.
Fig. 14. — Uropode de la première paire × 48.
Fig. 15. — Uropode de la dernière paire × 81.
Fig. 16. — Telson × 81.

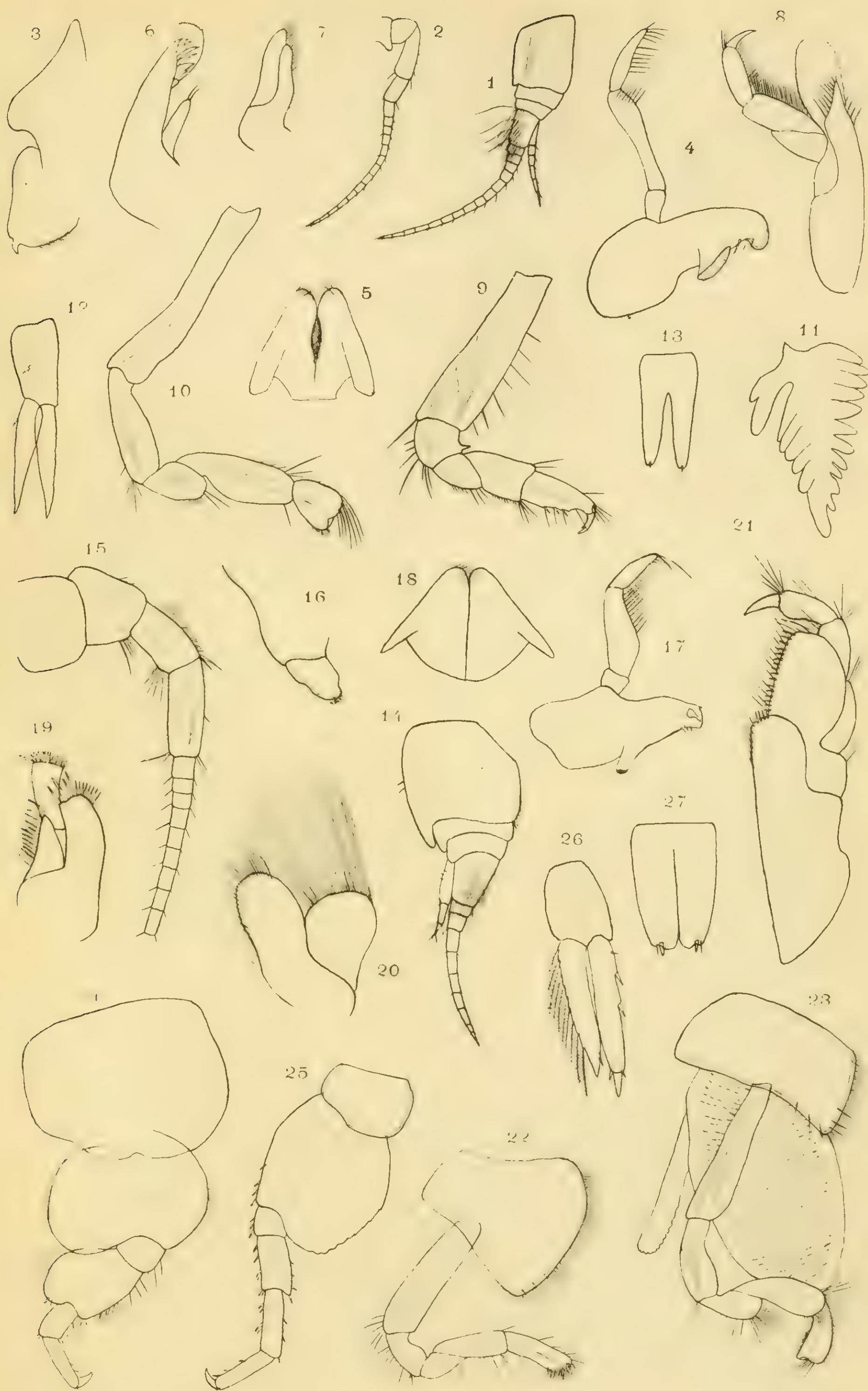
Parunciola Seurati nov. gen. et sp.

Fig. 17. — ♀. Lèvre antérieure × 34.
Fig. 18. — ♀. Mandibule × 34.
Fig. 19. — ♀ Lèvre postérieure × 34.
Fig. 20. — ♀. Maxille antérieure × 34.
Fig. 21. — ♀. Maxille postérieure × 34.
Fig. 22. — ♀ Maxillipède × 34.
Fig. 23. — ♀. Gnathopode antérieur × 27.
Fig. 24. — ♀. Gnathopode postérieur × 27.
Fig. 25. — ♀. Uropode de la deuxième paire × 34.
Fig. 26. — ♀. Uropode de la dernière paire × 34.
Fig. 27. — ♀. Telson × 34.

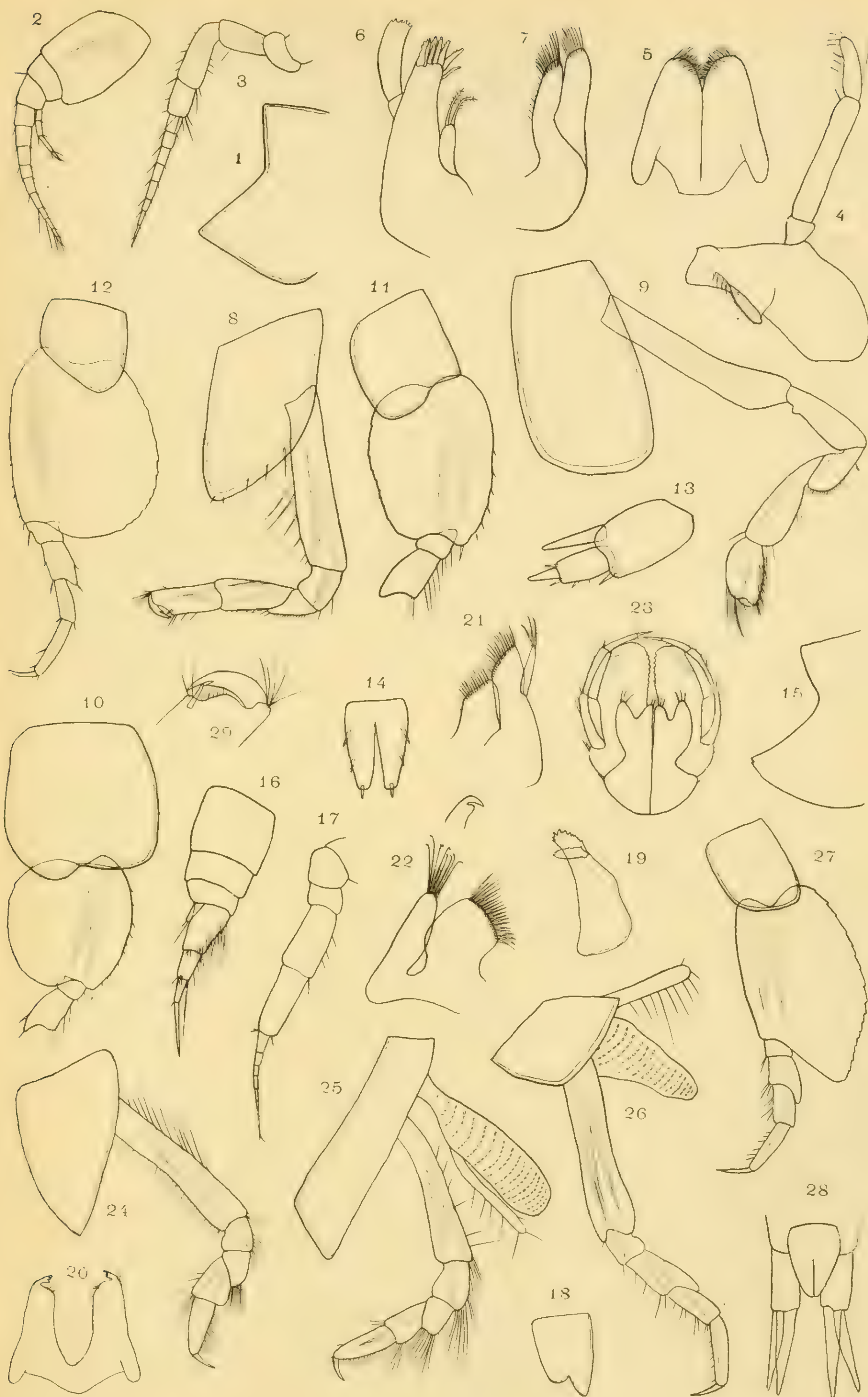


Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN.

1 à 8. Nannonyx propinquus.
9. Lysianassa longicornis.
10. Lysianassa ceratina.
11 à 20. Lysianassa plumosa.

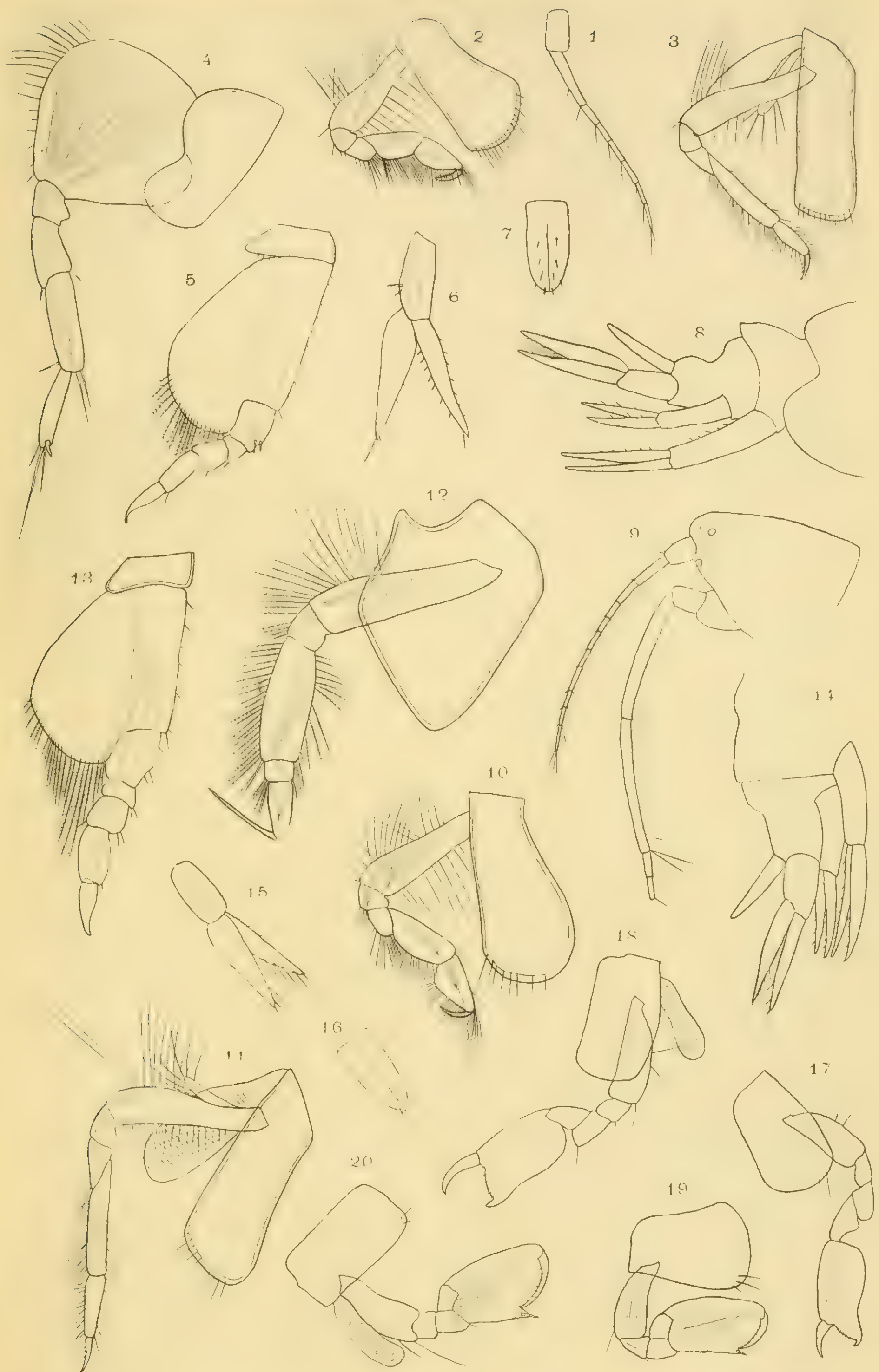


1 à 13. Socarnopsis crenulata. 14 à 27. Aroui setosus.



Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN

1 à 14 et 29. Tryphosa minima. 15 à 28. Stegocephaloides christianiensis.



Ed. Chevreux del.

IMP. LECERF, ROUEN.

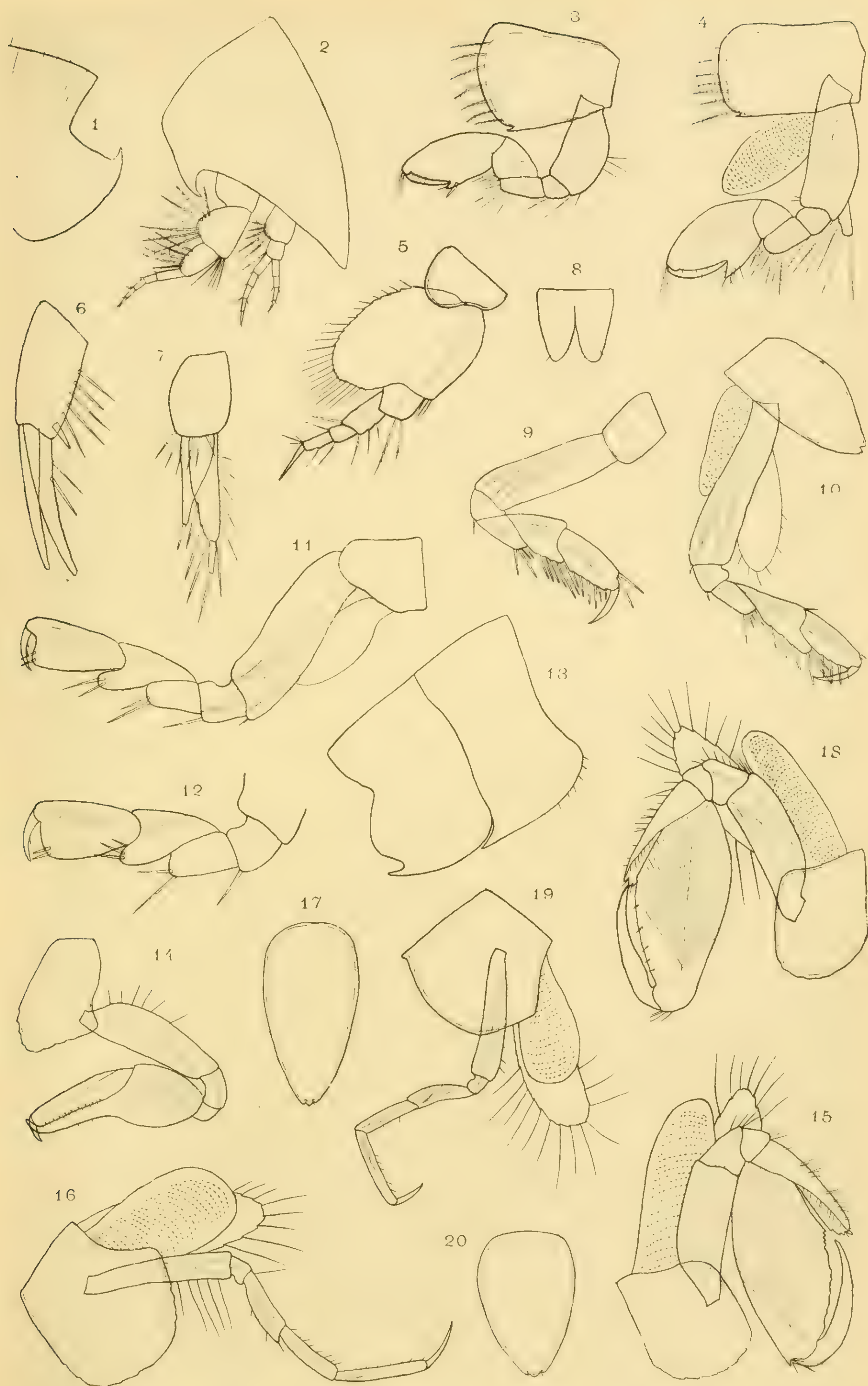
1 à 8. Ampelisca typica.
9 à 16. Ampelisca tenuicornis.
17 et 18. Metaphoxus Fultoni.
19 et 20. Metaphoxus pectinatus.



Ed. Chevreux del.

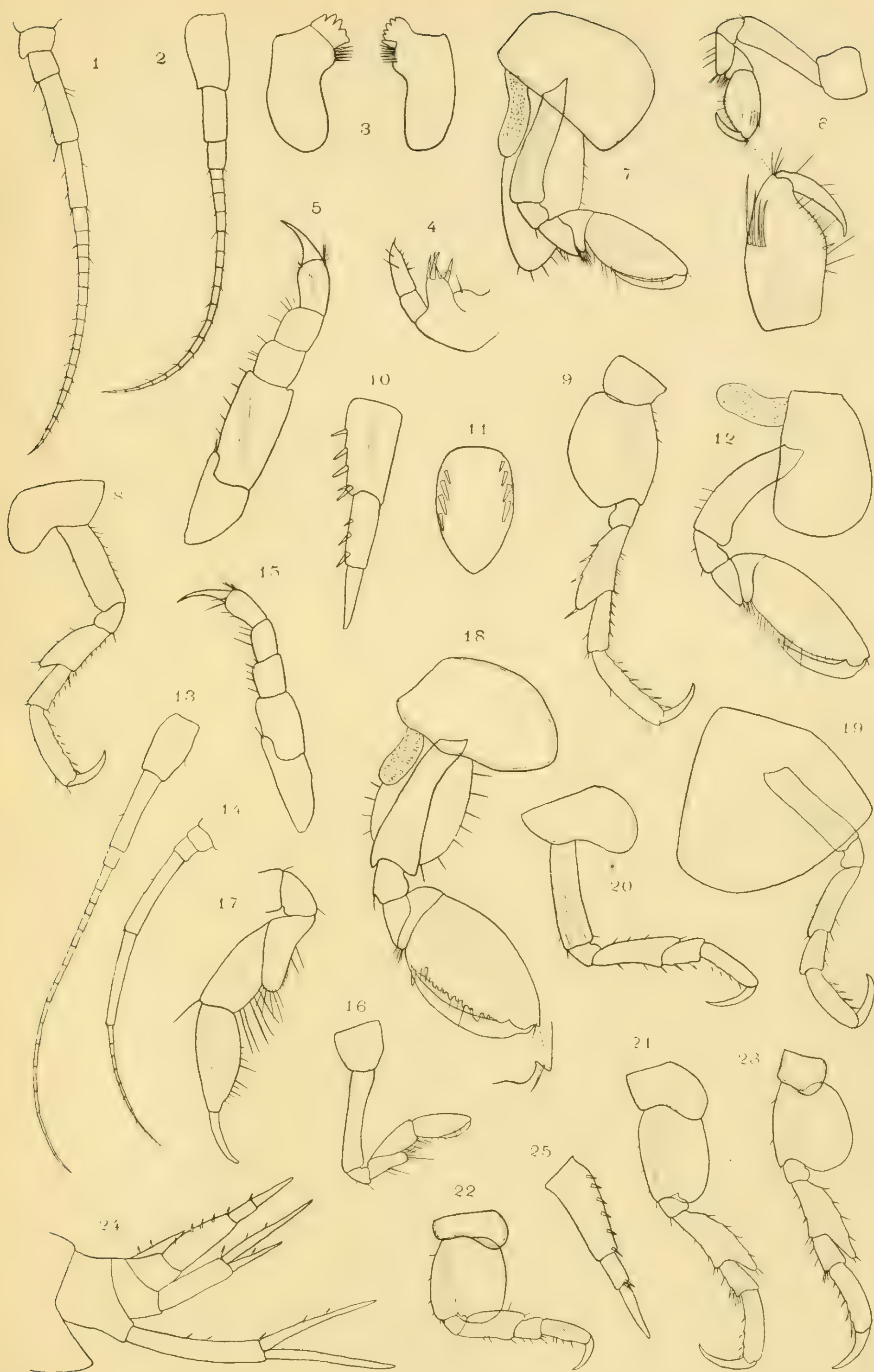
IMP. LECERF, ROUEN.

1 à 11. Bathyporeia megalops.
12 et 13. Paraphoxus maculatus.
14 et 15. Harpinia crenulata.
16 à 18. Harpinia pectinata.



Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN.

1 à 8. Harpinia Della Vallei. 11 et 12. Peltocoxa Marioni.
9 et 10. Gitana Sarsi. 13 à 17. Leucothoe incisa.
18 à 20. Leucothoe Lilljeborgi.



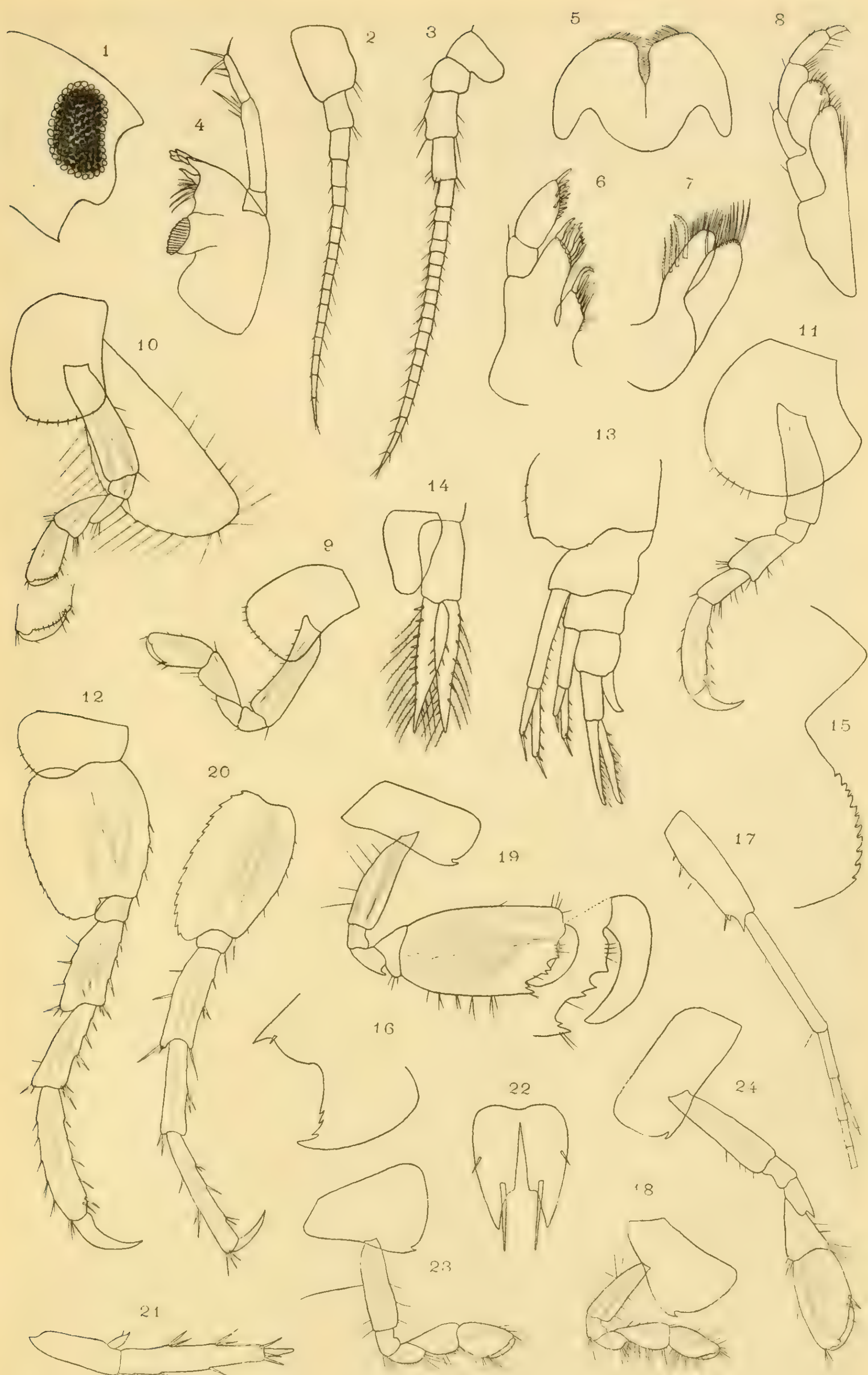
Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN.

1 à 12. Stenothoe spinimana. 13 à 25. Stenothoe dentimana.



Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN.

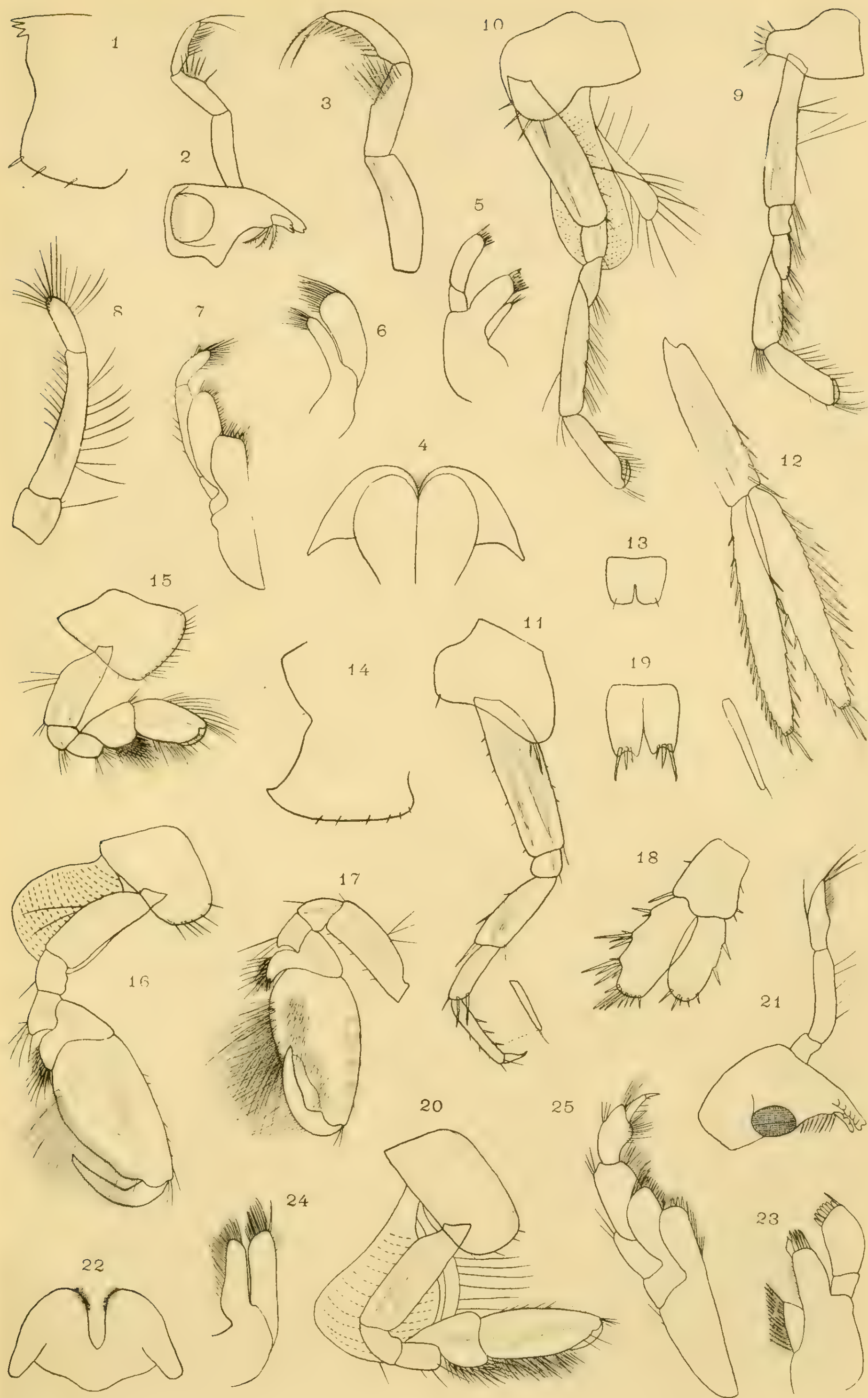
1 à 5. Pereionotus testudo. 7 à 11. Lilljeborgia Della Vallei.
6. Iphimedia obesa. 12 à 18. Pontocrates norvegicus.
19 à 22. Westwoodilla rectirostris.



Ed. Chevreux del.

IMP. LECERF, ROUEN.

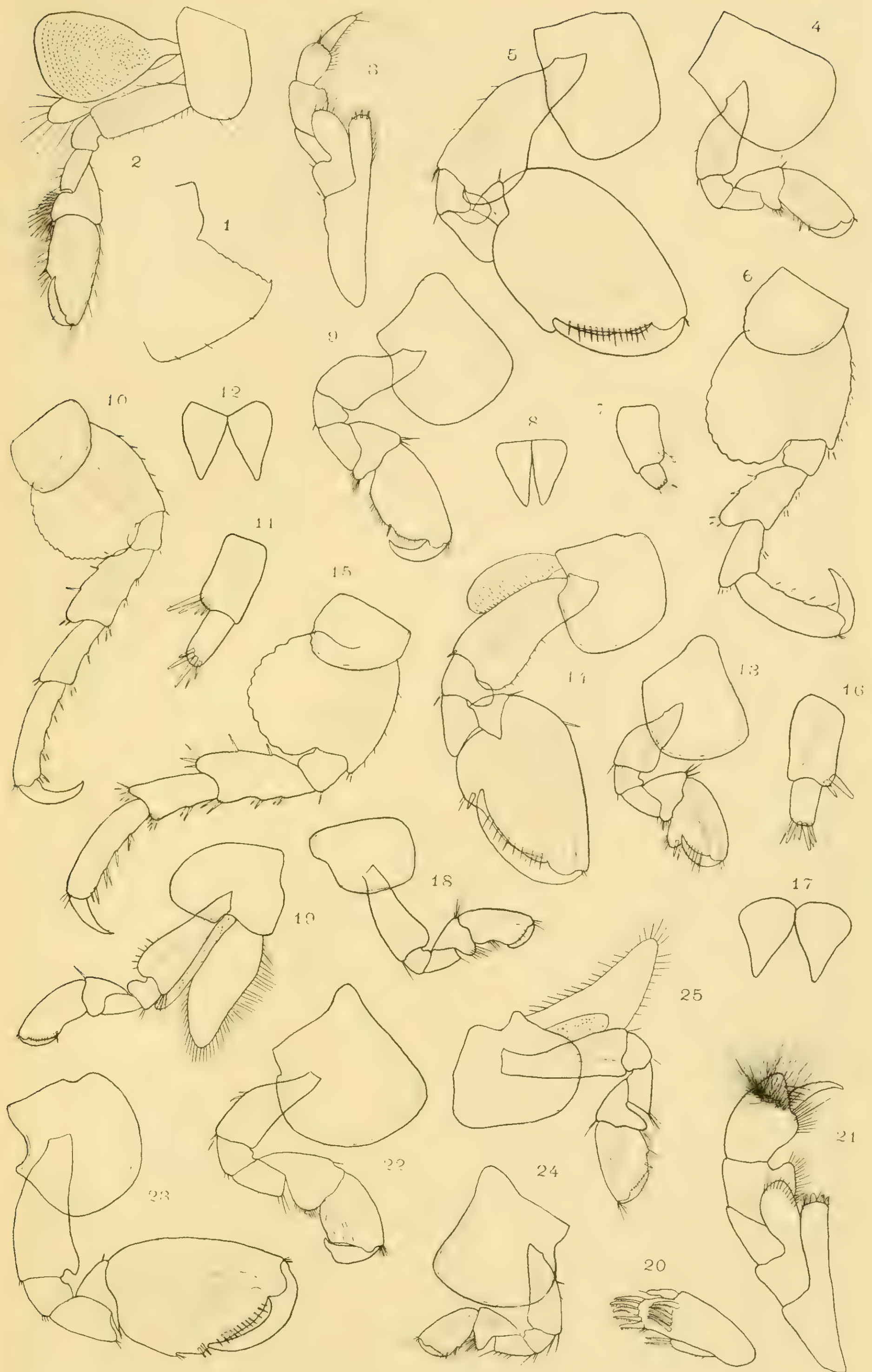
1 à 14. Apherusa mediterranea. 15. Eusiroides Della Vallei.
16 à 24. Melita aculeata.



Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN

1 à 13. Maerella tenuimana. 14 à 20. Elasmopus brasiliensis.

21 à 25. Gammarus rhipidiophorus.



Ed. Chevreux del.

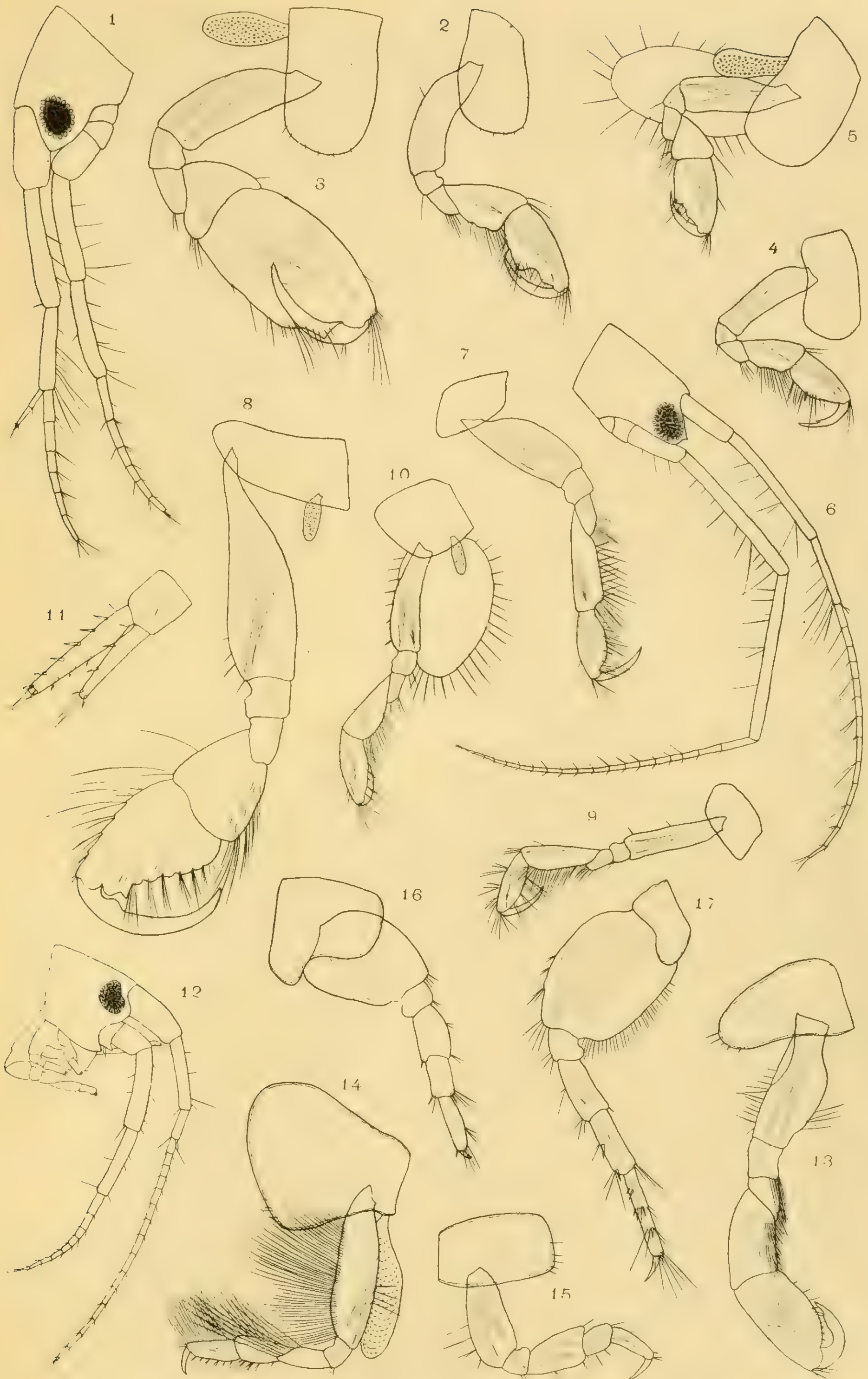
IMP. LECERF, ROUEN.

1 et 2. Elasmopus pocillimanus.
3 à 8. Hyale camptonyx.
9 à 12. Hyale Schmidti.
13 à 19. Hyale Dollfusi.
20 à 25. Allorchestes aquilinus.



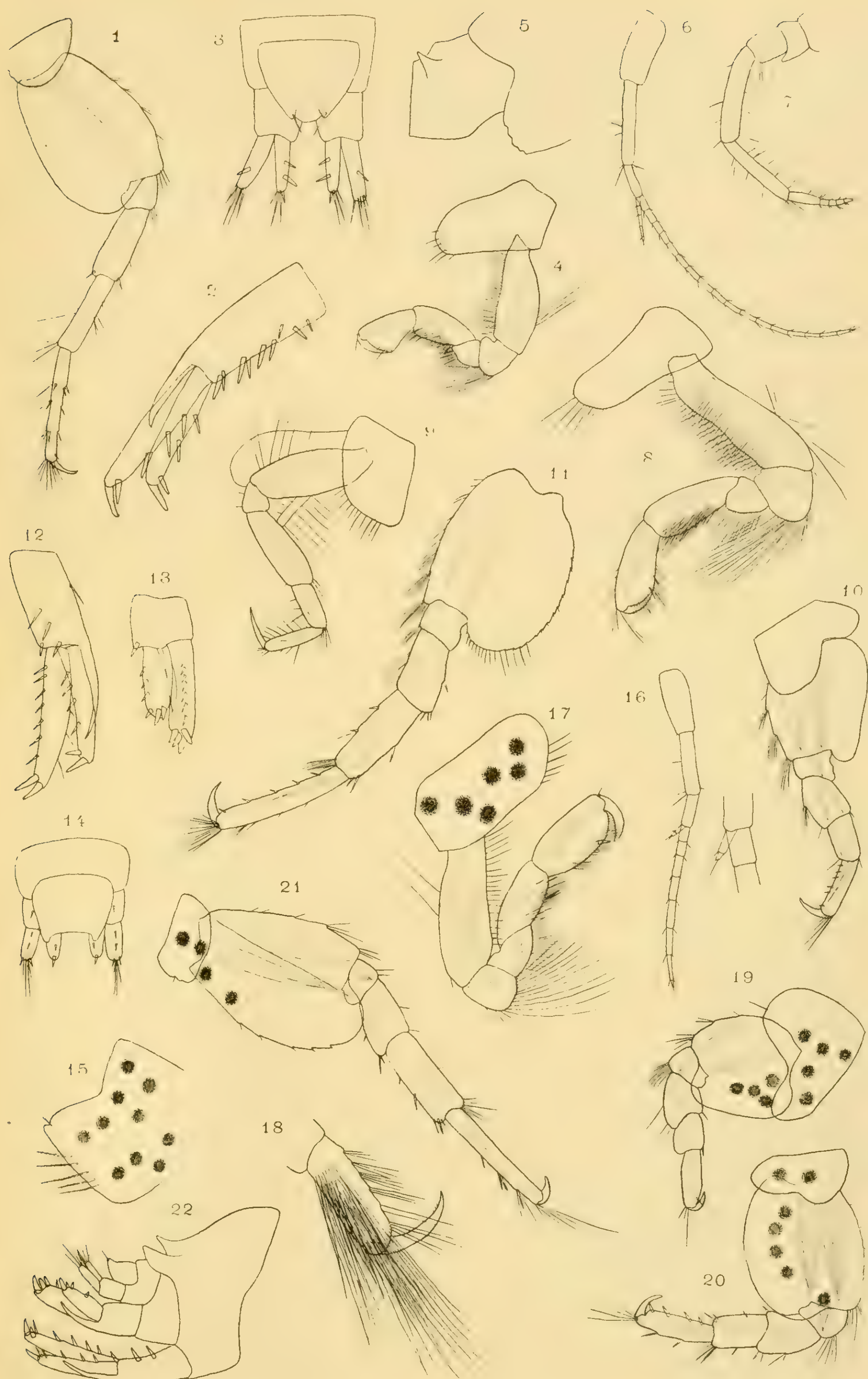
Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN.

1 à 3. Allorchestes plumicornis. 4 à 20. Lembos Viguieri.



Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN.

1 à 5. Eurystheus palmatus. 6 à 11. Megamphopus longicornis.
12 à 17. Leptocheirus cornuaurei.



Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN.

1 à 4. Leptocheirus cornuaurei. 5 à 14. Leptocheirus bispinosus
15 à 22. Leptocheirus guttatus.



Ed. Chevreux del. IMP. LECERF, ROUEN.

1 à 4. Amphithoe Vaillanti. 5 à 16. Unciolella lunata.
17 à 27. Parunciola Seurati.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01348 3896